

LES HYMNES

DU

BRÉVIAIRE ROMAIN

ÉTUDES CRITIQUES, LITTÉRAIRES ET MYSTIQUES

PAR

L'ABBÉ S.-G. PIMONT

PREMIER VICAIRE DE NOTRE-DAME DE PLAISANCE (PARIS)

« La raison ne peut que *parler;* c'est l'amour qui *chante.* »

JOSEPH DE MAISTRE. — (*Essai sur le Principe générateur des constitutions politiques*. XV.)

II

HYMNES DU TEMPS

(AVENT — NOËL — ÉPIPHANIE)

PARIS

LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES

RUE CASSETTE, 15

1878

LES
HYMNES DU BRÉVIAIRE ROMAIN

LES HYMNES

DU

BRÉVIAIRE ROMAIN

ÉTUDES CRITIQUES, LITTÉRAIRES ET MYSTIQUES

PAR

L'ABBÉ S.-G. PIMONT

PREMIER VICAIRE DE NOTRE-DAME DE PLAISANCE (PARIS)

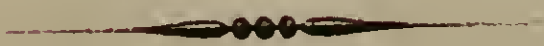
« La raison ne peut que *parler;* c'est l'amour qui *chante.* »

JOSEPH DE MAISTRE. — (*Essai sur le Principe générateur des constitutions politiques*, XV.)

II

HYMNES DU TEMPS

(AVENT — NOËL — ÉPIPHANIE)



PARIS

LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES

RUE CASSETTE, 15

—

1878

PRÉFACE

Plus de quatre ans déjà se sont écoulés depuis la publication de notre premier volume, et nous ne sommes pas encore en mesure de donner le second tout entier. Bien des raisons, qu'il serait au moins inutile d'énumérer ici, ont causé ce retard. Disons seulement que ce temps d'arrêt n'a pas été sans profit pour la suite de l'ouvrage d'abord, et aussi pour la question générale du *latin chrétien,* à laquelle il se rattache. C'est même — pourquoi ne pas l'avouer? — l'examen plus approfondi de cette importante et si intéressante question qui nous a surtout attardé. Nous voulions la traiter séparément, et exposer le résultat de nos réflexions dans un écrit sommaire qui aurait pris place entre nos deux volumes, comme une justification du premier et une préparation au second.

Mais, d'une part, le terme de ce nouveau travail fuyant de plus en plus devant nous avec les horizons qui s'élargissaient sans cesse, et, de l'autre, l'impatience des lecteurs allant toujours croissant et s'ac-

centuant à chaque heure davantage par des instances trop justes et trop honorables pour n'en pas tenir compte, il nous a fallu abandonner ce projet, et renouer bien vite le fil de nos études hymnographiques, dont on nous demandait de tous côtés la continuation, qui ne pouvait d'ailleurs, à tous les points de vue, être plus longtemps ajournée. Il importait, en effet, de rassurer les inquiets, et de donner à tous la certitude que l'œuvre maintenant reprise poursuivra désormais, autant que le permettront les occupations du ministère, son cours régulier. Nous le devions d'autant plus, que la thèse que nous avons si nettement posée et si hardiment soutenue dans notre Introduction était de nature à soulever des oppositions, qui n'ont pas fait défaut, et que notre silence aurait certainement accréditées. Le jugement surtout que nous avons formulé à l'endroit de la correction des hymnes sous Urbain VIII pouvait, en l'absence de tout témoignage approbatif, alarmer quelques esprits, alors cependant que bien loin de nous voir infliger le moindre blâme, nous avions reçu déjà les plus précieux encouragements et de l'Épiscopat et du Saint-Siége lui-même, dont nous sommes heureux de publier aujourd'hui les si honorables et si gracieuses lettres.

Avant de répondre à nos contradicteurs, rendons-leur cette justice, qu'ils nous ont combattu beaucoup moins par des attaques directes que par des observations pleines de courtoisie. La reconnaissance nous oblige d'ajouter que si nous avons été, à quelques égards du moins, en désaccord sur le point esthétique,

ils ont bien voulu, pour le fond et l'ensemble de ces *Études*, leur décerner des éloges qui sont assurément fort au-dessus du mérite de l'auteur. Ce devoir accompli, nous allons essayer de dégager notre cause des nuages où pourrait la retenir encore une critique à laquelle la bienveillance même semble donner un plus séduisant prestige.

I

On a dit d'abord : « Le latin des auteurs chrétiens n'est nullement un latin à part. C'est le latin de l'Église, si vous le voulez, et non celui de la cour d'Auguste ; tout comme le français d'aujourd'hui, par exemple, n'est pas celui du siècle de Louis XIV; comme la poésie de M. Victor Hugo n'est pas celle de Racine ni de Corneille. Mais tout cela est une seule et même langue française, comme les deux latins païen et chrétien ne sont qu'une seule et même langue latine. »

De deux choses l'une : ou l'on veut dire par là que le latin chrétien est dans sa substance, son mécanisme, sa structure matérielle la même langue que celle d'Auguste, ou bien qu'il lui est identique au point qu'il n'existe pas, entre la littérature de la Rome du Christ et la littérature de la Rome des Césars, d'autre différence que celle d'auteur à auteur. Dans la première hypothèse, l'objection n'en est pas une, car le contraire ne peut évidemment venir à l'esprit de personne ; mais la seconde accuse une erreur, qui

gît précisément dans le vice même de la comparaison. En effet, la variété de style entre les auteurs français appartenant à des époques différentes ne constitue guère que de simples nuances, et n'est, à ces divers âges, que l'expression plus ou moins juste des phases successives de l'état social chez un peuple dont l'esprit se développe et l'activité s'exerce toujours encore dans la sphère et sous l'influence de la civilisation chrétienne.

Les divergences entre les deux latins sont, aux yeux de l'observateur attentif, bien autrement profondes. Il ne s'agit plus ici, qu'on y prenne garde, d'une modification accidentelle, qui imprime au langage, à la littérature d'une nation un mouvement plus ou moins ascensionnel ou décroissant. C'est, nous l'avons dit[1], « un changement radical dans l'humanité tout entière, qui doit se traduire nécessairement, et au plus tôt, par l'avènement d'une langue nouvelle. » Seulement, pas d'équivoque ni de malentendu. Quand nous affirmons que la langue de la *Cité de Dieu*, — pour user de la belle expression de saint Augustin, si bien appliquée à notre sujet par l'éminent cardinal d'Avanzo[2], — n'est plus celle de la Babylone païenne, nous ne voulons pas dire assurément, comme on nous en a fait un reproche, qu'elle divorce avec cette dernière au point de ne plus être même du latin. Ce serait une ineptie.

[1] Cf. T. I. Introduction, p. XXXIII.

[2] Lettre de Mgr d'Avanzo, évêque de Calvi et Teano, aujourd'hui cardinal, sur l'*Enseignement mixte de la langue latine*, du 4 novembre 1874, traduite de l'italien et publiée par la société de Saint-Paul, Lille, 1878.

« Dans toute langue, dit Mgr d'Avanzo, il faut distinguer les éléments, c'est-à-dire les mots, les idées qui en sont le fond, et la forme, qui n'en est, pour ainsi parler, que le vêtement. Or, dans la transformation chrétienne, la grammaire, la syntaxe aussi bien que les mots, restent comme auparavant[1], les constructions propres à la langue n'éprouvent aucune altération; mais les idées ayant changé, le fond et la forme se renouvellent nécessairement. »

Ne confondons pas l'instrument avec les accents qu'on en tire. Prenons pour exemple l'orgue le plus puissant de tous : on peut lui faire exécuter tour à tour une romance légère ou la plus grave mélodie grégorienne. Est-il besoin pour cela de refondre les tuyaux, de composer un nouveau clavier, d'inventer, en un mot, un autre instrument? Pas le moins du monde. Il suffit que l'artiste ait une inspiration propre, et qu'il sache y faire servir les notes par la convenance des sons avec son thème. C'est ainsi que l'Épouse du Christ, établie par lui la maîtresse et la reine de l'humanité régénérée, trouva, pour parler à son céleste Époux et à tous les enfants de sa race bénie, un instrument admirablement organisé déjà, que, de préférence à tout autre, Dieu, dans sa sagesse, mettait à sa disposition. L'Église s'en empara et le fit sien, comme l'unique héritière de tous les trésors que la Providence avait accumulés pour elle depuis l'origine des siècles. L'instrument donc est toujours le même entre les mains virginales de la Fille de Dieu;

1 Sauf peut-être quelques exceptions pour la syntaxe.

c'est aujourd'hui, comme alors, le latin du peuple-roi, ce latin qui ne doit pas mourir, parce que la nouvelle Rome du Christ ressuscité lui a comme infusé l'immortalité de son baptême. Mais sur les lèvres de l'Église, que le feu de l'Esprit créateur a purifiées, la *vieille* langue fera entendre des accents *nouveaux* : elle discourra maintenant autrement que Cicéron, et elle chantera autrement qu'Horace.

C'est dire assez que ce sera bien moins dans les mots, *instrument* du langage, que dans la façon de les faire parler, que se manifestera la nouveauté du latin chrétien. La langue originelle, dans ses éléments essentiels et constitutifs, persévérera sans doute, puisque Dieu a voulu, pour la gloire et l'utilité de son Église, que cette langue se perpétuât jusqu'à la fin des temps; mais le Verbe, s'il est permis de s'exprimer ainsi, s'incarnera en elle, et de même que, au sein de la Vierge, il fit du vieil homme l'homme nouveau[1], il fera de la vieille langue une langue nouvelle. Ce sera toujours le latin, comme l'homme régénéré est toujours le même homme; mais ce sera maintenant le latin transfiguré, par la divine vertu du Christ, sur les lèvres de l'homme nouveau.

II

Et cette transformation, qu'on le remarque bien, car toute la question est là, ne s'est pas opérée

[1] Rom. VI, 6. — Eph. IV, 24.

seulement dans le domaine des idées, mais aussi et *nécessairement* dans les formes du langage. Aussi n'avons-nous pas été peu surpris de lire dans l'article, si élogieux d'ailleurs, que le Père J. Brucker a bien voulu consacrer à notre premier volume, les paroles suivantes : « L'influence des versions de l'Écriture sainte sur la langue de nos ancêtres latins a inspiré à M. Pimont des réflexions en général *un peu vagues*, mais parfois excellentes. Ce qu'il n'a pas assez remarqué, c'est que cette influence s'est exercée surtout dans le domaine des idées. Certainement le christianisme a introduit dans le latin *bien des mots nouveaux;* de nouvelles formes, on en trouvera *peu*[1]. » Ou nous nous trompons fort, ou c'est le contraire qui est vrai. Les mots nouveaux, en effet, sont *relativement* plus rares, mais les formes nouvelles surabondent. « Qu'on étudie, ajoute le révérend Père, les procédés d'après lesquels les mots, si j'ose dire, les plus chrétiens, ont été formés, on verra qu'ils sont foncièrement latins. » Nous ne le contestons pas, puisque nous venons d'affirmer que la vieille langue nous était restée comme instrument. Mais sous la fécondante influence du double idiome hébraïque et grec, dont l'un avait été déjà, dans l'ancienne alliance, l'organe direct de la parole révélée, et l'autre son premier écho parmi les nations, elle a maintenant acquis une trempe divine, et sa force génératrice s'est depuis merveilleusement accrue. Toutefois, en lui apportant

[1] *Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires*, par des Pères de la Compagnie de Jésus, octobre 1875.

les trésors et la flamme de leur génie respectif, ceux-ci sont demeurés ses humbles vassaux, et c'est elle qui tient toujours dans l'Église les rênes du langage. Donc, tout en étant nouvelles, ses formes n'en sont pas moins généralement selon « les procédés » anciens, et ne cessent pas d'être « foncièrement latins ».

Est-ce à dire pour cela que les exemples que nous avons produits dans notre Introduction ne prouvent rien en faveur de la nouveauté des formes? En aucune façon ; et le P. Brucker reconnaîtra bientôt lui-même son erreur, s'il veut bien analyser avec quelque attention un seul de ces exemples dont il croit pouvoir arguer contre nous. Je l'emprunte à l'hymne vespérale de la IIIe Férie : *Mentis perustæ vulnera, munda virore gratiæ.* Chacun de ces mots figure assurément chez les auteurs profanes; mais les y trouva-t-on jamais ainsi associés? Impossible, puisque le paganisme n'avait aucune des idées qui président à leur agencement et le motivent.

Et d'abord, est-ce que les païens regardaient une faute comme un *péché* dans le sens chrétien, comme quelque chose qui blesse l'âme, la dessèche et la brûle? Savaient-ils surtout que cette âme, ainsi consumée par la flamme impure du péché, avait besoin de la rosée de la grâce pour la faire reverdir, en la purifiant, lui rendre sa première vigueur et toute la force de sa végétation divine[1]? Ils ignoraient tout cela, et ce n'est pas à leurs auteurs que nous irons demander les modèles de ce style. On doit en dire autant de ces

[1] Cf. T. I, p. 189.

locutions appliquées à la concupiscence : *Carnis superbia ; mortis impetus ; infirma virium ;* et de celles-ci, affectées au péché : *Carnis actus ; mortis actus ; fraus nova ; tædium vitæ ; tædium mortis.*

Pour conclure, le P. Brucker avoue « en toute franchise » que « le grand argument » de notre thèse, « l'incapacité du latin (classique[1]) à rendre les nouvelles idées mises en circulation par le christianisme » le « touche peu » ; puisque « nos premiers écrivains, dit-il, ceux qui n'avaient pu se former qu'à l'école païenne, Tertullien, Minucius Felix, saint Cyprien, témoignent éloquemment que le latin (classique) a été toujours assez riche *pour dessiner toutes les nuances de la pensée chrétienne* ».

Faisons observer, d'abord, qu'il n'est pas tout à fait exact de dire, eu égard du moins à la question qui nous occupe, que Tertullien, Minucius Felix, saint Cyprien sont nos premiers écrivains ; car ils ont eu pour devanciers les Pères apostoliques, et c'est dans leurs œuvres, et aussi dans les Actes des martyrs, qu'il nous faut chercher la première éclosion de notre langue chrétienne[2]. « C'est, dit Mgr Freppel, une littérature toute neuve, tout originale, qui s'empare à la vérité

1 Le Révérend Père ne dit pas *classique;* mais il faut bien qu'il le dise pour ne pas donner le change au lecteur.

2 Il faut lire surtout les Actes du martyre de sainte Félicité et Perpétue, où, parmi cent autres locutions inspirées par la pensée chrétienne, nous rencontrons les suivantes : *Solemnia pacis* (le baiser que se donnaient les chrétiens dans l'assemblée sainte, et les martyrs entre eux avant de se livrer aux bourreaux), *Sufferentia carnis* (le martyre). C'est ainsi que Tertullien a dit aussi : *Paracletus exhortator tolerantiarum.* (*De Fuga in persec.*)

des langues qu'elle trouve sous la main, mais qui se produit sans la moindre influence de littérature profane, qu'elle semble ignorer, ou dont elle ne tient pas compte. — C'est le secret de cette négligence, je dirai presque de ce dédain de la forme, qu'on surprend dans les premiers monuments de l'éloquence chrétienne. Plus tard, au IIIe et au IVe siècle, quand le fait accompli de la conversion d'une grande partie du monde sera devenu une preuve palpable de la divinité du christianisme, la parole évangélique ne se trouvera plus absolument dans les mêmes conditions. — Nous verrons les orateurs et les écrivains postérieurs s'approprier les formes de l'antiquité classique, et, sans se dépouiller tout à fait de cette rudesse évangélique dont ils conserveront la trace, y joindre les grâces de la diction, comme l'art divin se mariait à l'art humain sur le bouclier d'Achille; ou, pour me servir d'une image moins profane..., ils imitaient, selon l'ingénieuse comparaison de saint Grégoire le Grand, le peuple d'Israël qui descendait dans le camp des Philistins pour y aiguiser le soc de ses charrues. En deux mots, et pour parler sans métaphore, l'éloquence sacrée, dans sa deuxième période, prêtera à la vérité le secours de l'art; et le genre d'éloquence qui rendra ce secours sinon nécessaire, du moins fort utile, ce sera l'*Apologétique* chrétienne[1]. » Or, c'est précisément à ce genre que se rattachent Tertullien, Minucius Felix et saint Cyprien lui-même, pour plu-

[1] *Les Pères Apostoliques*. Leçons X et XII. — La comparaison de saint Grégoire établit parfaitement l'état de la question du latin chrétien, et la circonscrit dans ses justes limites.

sieurs œuvres de controverse du moins. Ces illustres écrivains, comme plus tard tous ceux qui s'adressèrent aux lettrés peu familiarisés avec l'idiome chrétien, ou qui traitèrent des sujets dont la nature s'harmonisait mieux avec le style antique, lui firent à bon droit, dans leurs ouvrages, une part plus ou moins large, comme en use encore avec beaucoup de sagesse, selon les temps, les circonstances et les hommes, le Saint Siège lui-même pour ses bulles, ses encycliques et ses brefs. Mais dans toutes ces pièces, comme dans tous les écrits des Pères même des IIIe, IVe et Ve siècles, on s'aperçoit à chaque pas que le vieux style n'y est pas seul, que le génie créateur du néo-latin en tient les rênes, en dirige la marche et supplée maintes fois à son insuffisance et à son infirmité, n'estimant pas que le latin classique soit « toujours assez riche pour dessiner toutes les nuances de la pensée chrétienne », ainsi que l'affirme le P. Brucker.

III

Sans prétendre donner ici les développements que réclame cette thèse, mais qui ne peuvent entrer dans une courte préface, nous ne pouvons nous défendre d'apporter quelques citations en faveur de ces *formes* nouvelles que le révérend Père ne voudrait accepter que dans la plus parcimonieuse mesure, et qu'il nous semble même, en certains endroits, répudier tout à fait. Et puisqu'il a nommé Tertullien, commençons par lui.

TERTULLIEN. — « *Ipsam interim* conversationem sæculi et carceris *comparemus, si non plus in carcere* spiritus acquirit quam caro amittit. . » (Ad Martyres.) — « *Contristetur illic, qui* fructum sæculi suspirat. » (Ibid[1].)

S. CYPRIEN. — « *Cœlestis gratiæ* sanctificatione vestiti... » (De exhort. Martyrum, præfat.) — « *Exhortor ut in* confessione cœlestis gloriæ *fortes et stabiles perseveretis, et ingressi* viam dominicæ dignationis, *ad accipiendam coronam spirituali virtute pergatis...* » (Epist. LXXXI ad Rogatianum jun. et cæteros confes. in carcere constit.[2]) — « *Rogate ut confessionem omnium nostrum* dignatio divina *consummet...* » (Epist. LXXVII, ad Nemesianum et cæt. martyr. in metallo constit.) — « *Et cum ad hoc fiat eucharistia ut possit accipientibus esse tutela, quos tutos esse contra adversarium volumus,* munimento dominicæ saturitatis *armemus.* » — (Epist LIV, ad Cornelium syn. Afric. de pace lapsis danda.) — « *Nec sit* degener actus noster a spiritu, *ut qui cœlestes et spirituales esse cœpimus, non nisi spiritualia et cœlestia cogitemus et agamus...* » (De Oratione Dom.) — « *Hoc diebus ac noctibus postulamus,* ut sanctificatio et vivificatio quæ de Dei gratia sumitur, *ipsum protectione servetur.* » (Ibid.)

MINUCIUS FELIX et LACTANCE. — On ne peut sérieusement invoquer, à l'encontre de notre thèse, ces deux apologistes, qui, à raison de leur situation particulière,

[1] Le choix de nos citations sera fort restreint, comme l'exigent les étroites limites de notre cadre.

[2] D. Cæcilii Cypriani opera. Parisiis, apud Seb. Nivellium, 1574. In-f°.

de la nature de leurs sujets, des lecteurs auxquels ils s'adressaient, se montrent dans leurs écrits beaucoup plus imitateurs de Sénèque et de Cicéron, que théologiens[1]. Il ne nous reste du premier qu'un dialogue intitulé *Octavius*. Le style de cette pièce est extrêmement élégant, nous dit Ch. Nodier ; « et c'est peut-être, ajoute l'abbé Gorini, l'excès de cette parure inusitée dans les livres austères des premiers chrétiens, qui a fait dire à certains critiques modernes que ce fameux dialogue était moins l'ouvrage d'un théologien qui a profondément étudié les graves matières dont il s'occupe, que celui d'un homme du monde, qui exerce à plaisir son imagination sur une matière donnée[2]. » Ce jugement n'est nullement hasardé, si nous en croyons M. Adolphe Ebert, qui a publié à Leipzig un fort intéressant travail sur la littérature latine chrétienne[3]. Il démontre, en effet, que Minucius Felix « était évidemment de ceux qui voulaient attirer les païens à la doctrine nouvelle en leur faisant toutes sortes d'avances et de concessions. Il ne cite, dit-il, jamais les livres saints; il part de la philosophie antique et affecte de s'y rattacher. Son livre est composé sur le plan du *De natura Deorum*, de Cicéron ; il contient beaucoup

1 Saint Jérôme dit de Lactance : *Utinam tam nostra affirmare potuisset, quam facile aliena destruxit!* (Lettre à saint Paulin de Nole.)

2 *Mélanges littéraires extraits des Pères latins*. Ouvrage posthume publié sous la direction de M. l'abbé J.-B. Martin, protonotaire apostolique. Avignon, 1864. T. I.

3 *Geschichte der christlich-lateinischen Literatur*. Leipzig, 1874. In-8°. XII-624 p. — Cf. *Revue critique d'histoire et de littérature*. Juin 1875.

d'imitations de Sénèque ; il est écrit avec agrément, et quelquefois avec recherche ; le style en est voisin des délicatesses savantes de Fronton et des mignardises d'Apulée ». Lactance, dont on a cru faire un magnifique éloge en l'appelant le Cicéron chrétien[1], n'en a pas moins, en dépit de tous ses efforts pour ne pas s'écarter de la pureté de l'orateur romain, subi l'influence du nouvel idiome, qui se trahit par une foule d'expressions plus ou moins mystiques, parmi lesquelles nous relevons les suivantes : *Humilitas; justitia* (au sens chrétien de sainteté); *via veritatis; via perditionis; vita corporalis; vita spiritalis; desideria carnis; servire terræ; calcare, vincere terram.*

Saint Jérôme. — Ce Père est assurément celui qui, dans sa jeunesse, se soit le plus passionné pour les lettres profanes. Il suivit les leçons de Donat, le célèbre commentateur de Térence et de Virgile. Tous ses écrits reflètent plus ou moins le style des auteurs qu'il avait si longtemps et si éperdument caressés. Il n'est pas malaisé cependant, à travers cette brillante

1 Cet éloge est bien amoindri par les restrictions de ceux-là mêmes qui le lui décernent. « Lactance, dit M. Charpentier, est remarquable par la pureté et l'élégance *presque classique* de son style. » (*Études morales et historiques* sur la littérature romaine.) « Le traité de l'*Œuvre de Dieu,* dit J.-J. Ampère, est un ouvrage que, *sauf quelques demi-barbarismes,* aurait pu écrire Cicéron. » (H. L. avant le XVII[e] s. T. I.) Il suit de ces réserves que, *pour la perfection de la forme,* Lactance reste encore bien au-dessous de Cicéron aux yeux de ces critiques. Que sera-ce donc de saint Léon, de saint Grégoire, de saint Bernard! Mais alors nous faudra-t-il mourir dans cet inexplicable préjugé que l'Église, en épousant la langue latine, ne put jamais la faire parler avec autant de charme et d'éclat que les auteurs profanes? Pour la gloire du Christ et l'honneur de sa chère Église, cette conclusion est inadmissible. Nous le verrons tout à l'heure.

diction, de suivre la veine de l'idiome naissant. Qu'il nous suffise d'apporter ces quelques citations seulement, prises çà et là et comme au hasard : « *Non solum enim effusio sanguinis in* confessione *reputatur, sed* devotæ quoque mentis servitus immaculata *quotidianum martyrium est.* » (Éloge funèbre de sainte Paule.) — « *Et arborem sycomorum Zachœi, id est, bona pœnitentiæ opera, quibus cruenta dudum et noxia rapinis* peccata calcabat, *excelsumque Dominum* de excelso virtutum *intuebatur.* » (Ibid.) — « *Gravemur magis si diutius* tabernaculo isto mortis *habitemus...* » (Éloge funèbre de Blasilla.) — Et puis toutes ces locutions qui se multiplient sous sa plume : *Perditioni animus destinatus ; — vitæ sanctimonia ; — viæ conversationis ; — dormitio* (mort) ; — *nescire sæculum ; — vincere sæculum ; — carnis amor ; — spiritus amor ; — onus, sarcinam sæculi projicere ; — tempori servire ; — spiritualis domus ; — interior, exterior homo.*

Saint Ambroise. — C'est dans les œuvres de ce Père que commence à se faire sentir plus largement l'influence de l'idée chrétienne sur les formes latines. « *Habet verbum Dei epulas suas.* » (In Ps. CXVIII Expos. serm. 22.) « *In hac ergo domo* (ecclesiæ) epulaberis animæ cibos, potusque mentis. » (De Cain et Abel, l. I, c. v.) — *Tu ergo princeps operis, tu dux criminis.* » (Ibid., c. VII.) — « *Etenim in hac sæculi nocte prius tibi corporalis vitæ amictus est exeundus.* » (De Virginit. c. x.) — « *In hoc igitur campo interioris hominis, non in angustiis mentis currendum nobis est, ut comprehendamus* (verbum Dei). » (In Ps. CXVIII

Expos. serm. IV.) — « *Itaque scire debemus quid sit vias suas ambulare hominem, et vias Dei.* » (Ibid.) — « *Qui enim culpam sequitur exit a Christo.* » (De Joseph patriarch. c. III.) — « *Moriatur igitur nobis hoc sæculum, moriatur nobis carnis istius sapientia, quæ inimica est Deo.* » (De Bono mortis, c. VI.) — « *Egredimini ex his angustiis et sollicitudinibus corporalibus, egredimini ex hac delectatione carnali, et peregrinamini de corpore, ut adesse Domino possitis.* » (De instit. Virginis, c. XVI.) Sans nous avancer davantage dans ce vaste champ du symbolisme que les saintes Écritures ont ouvert à la plume de saint Ambroise, signalons encore ce passage où l'illustre évêque, glosant sur ce texte du Psalmiste : *Et manus peccatorum non moveant me,* l'interprète ainsi : *Id est, actus eorum qui peccant non me de justitiæ statione dimoveant.* » (In Ps. XXXV Enarrat.)

Saint Augustin. — Il y aurait à faire, au point de vue qui nous occupe, une bien intéressante étude dans les œuvres de ce grand docteur; mais nous nous bornerons à signaler quelques phrases empruntées à ce livre immortel des *Confessions,* où Dieu et l'homme semblent s'être donné comme le plus solennel et le plus touchant rendez-vous. « *Et homo* circumferens mortalitatem suam, *circumferens testimonium peccati sui, et testimonium quia superbis, Deus, resistis.* » (I, c. 1.) — *Et* susceperunt me consolationes miserationum tuarum. — *Exceperunt ergo me* consolationes lactis humani. » (Ibid, c. 6.) — « *Et* colligens me (Deus) a dispersione *in qua frustatim discissus sum, dum ab uno te aversus in multa evanui.* » (II, c. 1.) —

« *Et turbidus* parturitione novæ vitæ, *reddidit oculos paginis, et mutabatur intus ubi tu videbas, et* exuebatur mundo mens ejus, *ut mox apparuit.* » (VIII, c. 6.) — « *Per continentiam quippe* colligimur et redigimur in unum a quo in multa defluximus. » (X, c. 18.) — « *Currat vita mea in amplexus tuos.* » (XIII, c. 8.) — « *Et descendit huc ipsa vita nostra, et tulit mortem nostram, et occidit eam de abundantia vitæ suæ.* » (IV, c. 12.) — « ... *Quia vivit apud te sine ullo defectu bonum nostrum, quod tu ipse es : Et non timemus ne non sit quo redeamus, quia nos inde ruimus ; nobis autem absentibus non ruit domus nostra æternitas tua.* » (IV, c. 16.)

SAINT LÉON. — La majestueuse ampleur dans les contours d'une phrase relativement concise, et dont le fréquent emploi de la forme abstraite rehausse singulièrement la mâle beauté, imprime au style de cet illustre Pape un cachet qui lui est propre, et auquel on le reconnaît toujours aisément. Au milieu de ce nouveau monde d'idées que l'Évangile avait créé dans les intelligences, les abstractions, les expressions synthétiques s'imposaient forcément à la langue chrétienne. Plus que jamais il fallait maintenant préciser, élucider, opposer, mettre en parallèle, et surtout dire beaucoup en peu de mots, car l'abondance des pensées en faisait une loi rigoureuse. C'est par l'heureuse application de ces procédés que le style de saint Léon revêt ce double charme de lucidité et de grandeur qu'on ne peut se lasser d'admirer. Le lecteur en jugera.

« *De quo inenarrabili divinæ pietatis opere, quan-*

tum lætari debet humilitas hominum, *cum tantum gaudeat* sublimitas angelorum ! » (In Nativ. Dom.) — « *Quod caro factum ita divinam naturam naturæ univit humanæ, ut illius ad* infima inclinatio, *nostra fieret* ad summa provectio. » (In Nativ. Dom.) — « *Creata est forma servi sine conditione servili, quia novus homo sic contemperatus est veteri, ut et* veritatem *susciperet* generis *et* vitium *excluderet* vetustatis. » (In Nativ. Dom. serm. II, c. 2.) — Parlant des attaques du démon, plus fréquentes et plus violentes pendant la sainte Quarantaine, il dit : « *Cujus purificationis ratio jam nos ad* observantiam suæ salubritatis *invitat, et* diligentiam *nobis propositæ* castigationis *indicit.* » (De Quadrag. serm. III, c. 2.) — A propos de l'unité de la foi et de la participation aux mêmes sacrements, il rappelle le lien de la charité qui doit nous unir à nos inférieurs : « *Non spernatur hæc unitas, nec vilis nobis sit tanta communio; sed hoc ipsum nos per omnia faciat mitiores, quod eorum* utimur subjectione, *cum quibus uni Domino* eadem subjicimur servitute. » (Ibid., c. III.) — « *Non enim ii tantum qui per mortis Christi resurrectionisque mysterium in novam vitam baptismo sunt regenerante venturi, sed etiam omnes populi renatorum,* utiliter sibi et necessarie præsidium hujus sanctificationis assumunt. » (De Quadrag. serm. V.) — Il dit, pour encourager à l'exercice de la charité : « *Quod ne ulla intercluderet difficultas,* de aqua frigida forma est proposita pietatis. » (De Quadrag. serm. VI, c. 2.) — « *Veruntamen etiam ipsa* receptio passionum *non ita est* affectioni nostræ humilitatis exposita, ut a potentia

sit divinitatis abjuncta. » (De Pass. Dom. serm. III, c. 2.)[1]

SAINT GRÉGOIRE. — Sous la plume de ce grand pape, qui, jeune encore, s'était appliqué à l'étude des premiers docteurs, de saint Augustin surtout, de saint Jérôme et de saint Ambroise, le latin chrétien, déjà bien loin de celui d'Auguste, prit encore un nouvel élan, et ne progressa jamais peut-être avec plus d'aisance et de fermeté. Saint Grégoire fut, dans toute la vérité du mot, un maître dans l'art d'écrire. Il a traité les matières les plus diverses et les plus délicates, et il l'a fait avec une inimitable originalité de couleurs. Mais c'est dans les études morales qu'il a principalement excellé. Personne ne sut analyser comme lui l'âme humaine, ses mouvements, ses opérations multiples, ses états si différents et si variés par rapport à Dieu et vis-à-vis d'elle-même, ni trouver pour les décrire un style mieux approprié à son sujet. Ce sont les pieux désirs, fils de l'âme fervente, qui engendrent à leur tour les saintes œuvres : *Filii namque Phenennæ sunt* mentis sacræ consilia, *quæ per* studium pietatis activæ vitæ *subcrescunt. Qui nimirum filii cum matre partes accipiunt, cum consilia pietatis* ad splendorem supernæ gratiæ in operum bonorum pingue-

1 « Saint Léon est *enflé,* mais il est grand, » dit Fénelon. (Dialog. sur l'éloq. III.) L'archevêque de Cambrai, avec tous les littérateurs de son siècle, avait sur le style des auteurs ecclésiastiques et de l'art chrétien en général des façons d'apprécier qu'une saine critique ne peut accepter aujourd'hui. Ne prendrait-il pas ici pour de l'*enflure* ce qui, dans le style de saint Léon, comme dans celui de la liturgie et des collectes en particulier, n'est que la juste et vive expression de la sublimité chrétienne?

scunt devotione. *Pia etenim mens, quo sublimius tollitur in divina contemplatione, eo devotius* se extendit in sancta operatione. *Partes namque matris hujus et filiorum,* præparationes sanctorum operum sunt. » (In I Reg. Expos. l. I, c. II.) — C'est dans la patience de Job, la royale dignité de l'homme qui, au sein de l'affliction, sait toujours tenir noblement les rênes de son empire intérieur : « *O quam* altæ sedi interni consilii præsidet iste, *qui scissis vestibus in terra prostratus jacet!* » (Moral. l. II, c. XVII.) — C'est la folie des pécheurs qui, dans la vanité de leurs pensées et de leurs joies criminelles, se creusent des sources de larmes, et travaillent en riant à la déplorable affaire de leur mort éternelle : « *Cum* omni vanitati patentes, *sola quæ* carnis *sunt cogitant, et* lacrymarum causas trepudiantes peragunt mortis suæ negotium ridentes et sequntur. » (In sept. Ps. pœnit. Expos., Ps. III, v. 6.) — C'est l'abîme de ténèbres au fond duquel gémissaient les nations infidèles : « *Reducit ab inferis, quia gentilem populum ad Filii sui fidem devote accedentem suscipit, cui* velut altus abyssi carcer exstitit immensa obscuritas erroris. » (In I Reg. Expos. l. I, c. III.)

Les épreuves sont les visites du Seigneur : « ... *Persecutiones amplector,* visitationes *desidero, correptiones concupisco.* » (In sept. Ps. pœnit. Expos., Ps. III, v. 18.) — Les paroles, les entretiens de Dieu sont pour l'âme un festin : « *Suavissimas verborum Dei* epulas, *quibus interius reficiebatur, amisit* (Adamus). » (Ibid., Ps. I, v. 2.) — En dehors des voies de la sainte componction, qui est pour lui la lumière, l'homme gît

dans la nuit de sa mortalité : « *Diluculo namque consurgimus, cum* compunctionis luce *perfusi,* humanitatis nostræ noctem *deserimus et ad veri luminis radios oculos mentis aperimus.* » (Moral. l. I, c. xxxv.) — Le démon corrompt souvent nos meilleures œuvres en excitant dans nos cœurs une joie immodérée : « *Sæpe se bono operi lætitia immoderata subjungit; cumque plus mentem quam decet* hilarescere *exigit, ab actione bona* omne pondus gravitatis *repellit.* » (Ibid., c. xxxvi.)

Saint Grégoire prend image de tout, et ses allégories sont, pour l'ordinaire, d'une remarquable justesse. Pour lui, la *pensée* est une source dont il faut garder la clef (*fons cogitationis*); l'*œuvre,* l'action est un fleuve dont on doit surveiller le cours (*fluvius operis*); l'*intention* est pour le démon une citadelle imprenable (*arx intentionis*). Tout cela compose assurément un style que l'on chercherait en vain chez les écrivains profanes. « Nul, dit M. de Montalembert, n'a mieux trouvé, grâce aux secrets de sa vocation primitive, les expressions nouvelles qu'il fallait au génie nouveau du christianisme, à ces vertus nouvelles inconnues de la langue comme du cœur des païens. Nul n'a plus de droit à être regardé comme le créateur de ce grand *style chrétien*[1], qui pénètre dans l'âme par des voies inaccessibles à l'émotion profane, et la domine en l'enveloppant de la lumière d'en haut[2]. »

Pour compléter l'étude de cette nouvelle littérature

[1] « On comprend jusqu'à un certain point le *latin chrétien,* nous dit le P. Brucker; mais qu'est-ce qu'un *style chrétien?* » Nous sommes à notre tour quelque peu étonné de son étonnement.

[2] *Les Moines d'Occident,* t. II, p. 168.

latine, qui se dessine à si larges traits dans les auteurs chrétiens, il nous faudrait évidemment descendre de siècle en siècle jusqu'à saint Bernard, à saint Bonaventure et à l'admirable livre de l'*Imitation*. Nous n'en avons ici ni le temps ni la place ; et les extraits que nous venons de fournir sont, d'ailleurs, plus que suffisants pour affirmer cette nouveauté de *formes* que nos contradicteurs disputent à l'idiome chrétien.

IV

Mais, dit le P. Brucker, « nous ne voyons pas davantage que la versification elle-même accuse déjà, dès l'époque ambrosienne, des tendances bien marquées vers un entier divorce avec l'ancienne métrique. » Nous sommes d'autant plus surpris de l'assertion du révérend Père, que nous avons signalé déjà, dans notre Introduction (pp. XCI, XCII, XCIII), plus de quinze exemples en preuve de ces tendances. Puisqu'ils n'ont pas suffi pour le convaincre, nous apporterons aujourd'hui des autorités dont il ne voudra pas certainement récuser le témoignage. « Le christianisme, qui voulait parler au cœur, dit M. Louis Benlœw, releva cette poésie des pauvres et des ignorants du mépris où elle languissait. Des hommes distingués, qui connaissaient et cultivaient la poésie savante, ne dédaignaient pas de composer pour le peuple, de descendre aux formes de la versification qu'il affectionnait, pour mieux se faire comprendre de lui, *ne neces-*

sitas metrica ad aliqua verba, quæ vulgo minus sunt usitata, compelleret, comme dit saint Augustin[1].

Voici quelques strophes d'une hymne que Bède attribue à saint Ambroise, et qui pourrait bien être de cet évêque[2] :

O Rex æterne Dómine,
Rerum Creator omnium,
Qui éras ante sæcula,
Semper cum Patre Filius :

Qui mundi' in primordio
Adam plasmasti' hóminem,
Cui tuæ' imagini,
Vultum dedisti símilem :

Qui crúcem propter hóminem
Suscipere dignatus es,
Dedisti túum sanguinem
Nostræ salutis précium.

Ce ne sont plus là des iambes, ce ne sont pas même des vers *métriques,* mais des simulacres d'iambes, des rythmes faits à l'imitation du mètre iambique. Bède le fait très-bien remarquer : *ad instar iambici metri*[3]. Outre les fréquents hiatus, trois choses caractérisent ces vers d'*une espèce nouvelle :* des syllabes accentuées sont substituées aux syllabes longues *(Dómine, hóminem, símilem, éras, crúcem, précium).* Le nombre des syllabes est fixe, il y en a huit dans chaque vers; la chute est toujours trochaïque; l'assonance est recherchée et la rime semble prête à éclore. Ces trois ca-

1 *Retract.* I, c. 20.

2 Cette hymne est celle du temps pascal à Matines, dont nous avons déjà cité la deuxième strophe dans notre Introduction, p. XCIII.

3 *De Metrica ratione,* p. 2380; Putsche.

ractères, ajoute M. L. Benlœw, se trouvent en d'autres morceaux d'une authenticité mieux établie. Les sept hymnes *De Opere creationis* appartiennent incontestablement au IVe siècle et à saint Ambroise. Saint Augustin en cite le dernier[1]. Ils offrent des vers comme ceux-ci :

Solis rotam constituens —
Subdens dedisti' homini [2],

et des strophes dans lesquelles l'assonance est plus marquée que dans celle que nous venons de citer :

Illumina cor omnium,
Absterge sordes mentium,
Resolve culpæ vinculum,
Everte moles criminum [3].

« Par une série très-longue de textes fort authentiques, dit à son tour M. Léon Gautier dans sa leçon d'ouverture du *Cours d'histoire de la poésie latine au moyen âge,* nous serons en mesure de vous démontrer jusqu'à la dernière évidence que depuis le IVe siècle, *et notamment dans les vers chantés,* l'assonance fait sans

1 *Confes.,* IX, 12. — L'hymne que signale M. Benlœw est celle qui commence par ces vers : *Deus creator omnium, polique Rector : Vestiens...* On la chantait autrefois aux vêpres du samedi, comme on la chante encore à Milan. C'est aujourd'hui *O lux beata Trinitas,* que nous avons au romain pour ce dernier office férial de la semaine.

2 Cf. T. I, p. 212 et p. 266, où nous avons analysé ces deux vers.

3 *Précis d'une théorie des rhythmes.* Première partie : *Rhythmes français et rhythmes latins,* pp. 64, 65, 66. — Paris, A Franck, 1862. — Cette strophe est la dernière de l'hymne vespérale de la 4e férie. — Si le P. Brucker avait lu plus attentivement notre premier volume, il aurait vu, à la note C qui suit l'hymne *Jam lucis orto sidere,* plus de quinze strophes toutes empruntées aux hymnes *sincères* de saint Ambroise, où l'assonance est aussi nettement accusée.

cesse des progrès de plus en plus notables. Dans l'hymne de saint Ambroise : *Somno refectis artubus,* sur seize vers douze sont assonancés[1]. Dans l'hymne alphabétique de Sedulius : *A solis ortus cardine,* sur quatre-vingt-douze vers, près de soixante-dix reçoivent l'assonance finale. Dans l'hymne de saint Grégoire : *Rex Christe factor omnium,* tous les vers sont ornés d'assonances. Or, les trois pièces que nous venons de citer (et nous en citerons une foule d'autres) appartiennent à trois siècles successifs. Le progrès est donc frappant. » Et plus bas : « L'isochronie des syllabes ne triomphera que dans la poésie chantée ; mais elle y triomphera plus pleinement et par une révolution beaucoup plus rapide. Saint Ambroise et saint Hilaire de Poitiers importent en Occident les hymnes qui sont d'origine orientale. Ces hymnes ne sont, à l'origine, que des cantiques populaires. Il faut que le peuple les retienne, paroles et musique. Et ce n'est pas chose si facile, croyez-moi, que de graver une mélodie dans les mémoires populaires. Que font alors les compositeurs de ces beaux cantiques, et, en particulier, que fait saint Grégoire *après le grand évêque de Milan?* A chaque syllabe il attache rigoureusement une seule note, *et chaque vers aura rigoureusement le même nombre de syllabes,* et chaque strophe aura le même nombre de vers. « Désormais, se dira-t-on, pourquoi se préoccuper de ces règles prosodiques, qui n'ont aucun rapport vivant avec cette nouvelle poésie, avec

[1] Cf. cette hymne t. I, p. 132, note 3, où nous avons dit qu'elle compte bien *quatorze vers au moins* assonancés, au lieu de *douze.*

le peuple qui la chante? Pourquoi entraver la marche de la poésie chrétienne par des iambes et des spondées absolument sans utilité et complètement incompris? » On donnera désormais, on donnera invariablement douze syllabes à l'asclépiade, huit à l'iambique dimètre, quinze au *septenarius* trochaïque, dix au dactylique trimètre ; *on n'observera plus les lois de l'élision*[1]... » Nous avions donc grandement raison de dire que la versification chrétienne « accuse même, dès l'époque ambrosienne, des tendances bien marquées vers un entier divorce avec l'ancienne métrique ».

Le P. Brucker se trompe beaucoup déjà, quand il pense que, « à part quelques exceptions, *si peu nombreuses qu'elles ont l'air de simples inadvertances*, la quantité est scrupuleusement respectée » par saint Ambroise[2]; mais il glisse dans une erreur bien au-

1 Cf. t. I, p. XCII et p. XCIII les exemples pris dans les hymnes mêmes de saint Ambroise, confirmés par les citations de M. L. Benlœw.

2 M. Adolphe Ebert (*op. cit.*) est *sur ce point* de la même école que le P. Bucker : « Il est de mode aujourd'hui, dit M. Gaston Boissier, analysant le livre du docteur allemand, dans la *Revue* sus-mentionnée, de prétendre que dès le premier jour les hymnes de l'Église ont été écrites en dehors des règles de la métrique ancienne et en désaccord avec elles. On imagine donc qu'un art nouveau est né avec le christianisme, et on le félicite de n'avoir pas voulu se servir des rythmes qu'employaient les poètes païens pour chanter leurs dieux ou leurs maîtresses. Malheureusement il n'en est rien, et tout ce système repose sur une méprise. Le nombre des hymnes attribuées à saint Ambroise est considérable; mais toutes celles qui portent le nom de l'évêque de Milan ne lui appartiennent pas. — M. Ebert pense qu'il n'y en a que quatre dont l'authenticité soit hors de toute contestation (*a*) : ce sont celles qui ont été citées par saint Augustin. Il se trouve précisément

(*a*) M. Ebert connaît-il le recueil de Luigi Biraghi que nous avons cité tant de fois déjà : *Inni sinceri di sant Ambrogio*, Milan, 1862?

trement grossière, capitale ici, lorsqu'il estime que « si le divorce avec l'ancienne versification, comme avec la langue classique, s'accentue de plus en plus, s'il arrive à être complet au moyen âge, l'esprit chrétien *n'a pu* contribuer à cette rupture *que d'une façon indirecte et très éloignée* ». N'en déplaise au révérend Père, nous croyons que, pour se remettre dans le vrai, la proposition doit être tout à fait renversée, et nous affirmons hautement que le génie chrétien *a dû* contribuer à ce divorce *d'une façon directe et prochaine.*

Une double cause, en effet, devait nécessairement amener cette rupture avec l'ancienne versification : 1° l'extrême difficulté de concilier l'exactitude dogmatique avec le rigoureux agencement de longues et de brèves ; 2° l'impopularité même de la vieille métrique.

Et d'abord, on ne peut nier que cette quantité longue ou brève de syllabes ne créât souvent même aux auteurs profanes un véritable embarras. Aussi, la poésie métrique ne fut-elle, à vrai dire, chez les Romains, que l'apanage bien rare de quelques beaux esprits. Et en examinant de près leurs productions,

que toutes les quatre sont écrites dans un mètre régulier, *et avec un grand respect de la quantité.* »

Si M. Ebert avait lu plus attentivement ces pièces dont il parle avec tant d'assurance, il y aurait, sans doute, découvert avec nous plus d'une infraction aux lois prosodiques, notamment dans l'hymne : *Deus creator omnium, polique Rector,* où l'on voit 1° au deuxième pied du second vers de la strophe v, un *spondée* pour un *iambe;* 2° au deuxième pied aussi du quatrième vers de la même strophe, un *pyrrhique* à la place de l'*iambe;* 3° la non-élision au commencement du troisième vers de la strophe VII.

celles de Plaute et de Térence, par exemple, on est frappé, de loin en loin, de certaines licences qui ne peuvent s'expliquer, vu leur étrangeté, que par la peine qu'éprouvaient ces auteurs à mettre d'accord les mots avec les mètres. « La difficulté, dit M[gr] d'Avanzo, augmentait immensément pour les poètes chrétiens; car la quantité des longues et des brèves obligeait fréquemment à changer l'expression, et l'on sait comment le changement de l'expression amène la modification et souvent l'altération de la pensée conçue dans le premier élan[1]. Les païens n'avaient pas sujet de s'en trop affliger; car, si on retranche de leurs poésies l'éclat de la forme et la quantité, qui constituaient chez eux le grand mérite de l'art, on ne trouve en tout le reste qu'un fond aride, vain, souvent laid et immoral. D'ailleurs le génie du poète n'était pas tellement enflammé d'enthousiasme, sous l'influence du faux Dieu (*est Deus in nobis!!*), qu'il ne pût se plier aux combinaisons minutieuses du rythme. Mais il n'en était pas de même pour le poète chrétien; il se trouvait dans des conditions bien différentes. D'un côté, il était assujetti, par des lois sévères, à l'emploi de paroles et de formules sacrées, qu'il ne pouvait changer sans être coupable, et il ne lui était pas permis, comme aux païens, de s'aider de circonlocutions. D'un autre côté, son enthousiasme s'inspirait non plus, comme celui du poète païen, de la vaine influence d'Euterpe, de Terpsichore et de

[1] Nous en avons déjà donné nous-même et nous en donnerons encore de nombreux exemples dans ces *Études,* en comparant avec le texte primitif les récentes corrections de nos hymnes.

toutes ces divinités chimériques que s'était forgées l'aveugle paganisme, mais de l'esprit impétueux du vrai Dieu (*major Deus*), qui souffle où il veut, et qui souvent, avec la *force du torrent,* transporte l'homme au sommet du véritable enthousiasme par la contemplation des impénétrables mystères divins, ou à la vue des grandes et sublimes magnificences du Seigneur[1]. »

La seconde cause de la divergence, et plus tard de la séparation définitive des deux versifications, fut l'impopularité même de la vieille métrique. Bien moins que la langue d'Athènes, celle de Rome s'y trouvait à l'aise. Aussi le peuple y prenait-il peu de plaisir, comme l'avoue Quintilien et Horace lui-même, ce qui n'empêche pas celui-ci de tirer vanité de cette impopularité, qui lui semblait ajouter beaucoup à sa gloire : *Odi profanum vulgus et arceo.* C'est ce qui explique pourquoi l'on rencontre dans les comiques de si nombreuses infractions aux règles de la quantité. Il le fallait bien pour le succès de leurs pièces, auxquelles le peuple refusait d'applaudir lorsqu'elles s'éloignaient trop du langage de la prose[2].

1 *Op. cit.*

2 Citons ici, après Mgr d'Avanzo, le passage suivant de Terentianus Maurus :

Sed qui pedestre fabulas socco premunt
Ut quæ loquuntur sumpta de vita putes,
Vitiant iambon tractibus spondaicis,
Et in secundis et in cæteris æque locis :
Fidemque fictis dum procurant fabulis,
In metro peccant arte, non inscitia,
Ne sint sonora verba consuetudinis
Paulumque rursus a solutis different.

Cette antipathie des foules à l'endroit de la prosodie académique, l'Église ne pouvait l'ignorer, et elle devait d'autant plus en tenir compte, que ce rigoureux système s'accordait mal, nous l'avons dit, avec son génie créateur. Elle comprit donc la nécessité d'un nouveau genre de versification, qui s'adaptât mieux tout à la fois et au goût populaire et aux accents évangéliques. Nous n'avons pas à tracer ici l'intéressante histoire de cette admirable transformation, qui eut son plus complet et son plus riche épanouissement dans les immortelles pièces d'Adam de Saint-Victor et de saint Thomas d'Aquin[1]; nous devons seulement, pour répondre au P. Brucker, bien constater que le premier mouvement de cette rénovation poétique s'accentue déjà certainement, quoi qu'il en dise, dans les hymnes de saint Hilaire et de saint Ambroise, 1° par le choix exclusif de l'iambique dimètre, le plus populaire chez les Romains[2]; 2° par l'emploi *distinct* et *isolé*[3] de ce dimètre et sa disposition en strophes de quatre vers; 3° par le nombre rigoureusement égal de syllabes dans chaque vers (*isochronie*), ce qui facilite singulièrement l'application de la note musicale; 4° par l'assonance; 5° enfin, par

[1] Nous renvoyons à Mgr d'Avanzo, qui, dans sa lettre aux professeurs du séminaire de Calvi, a esquissé aussi savamment que brièvement cette histoire.

[2] *Hunc socci cepere pedem grandesque cothurni,*
Alternis aptum sermonibus et popularem.
(Horat. Art. poet., v. 80.)

[3] Les auteurs profanes n'employaient jamais seuls les dimètres; mais il les combinaient le plus souvent avec des trimètres et des hexamètres.

la substitution assez fréquente déjà de l'accent à la quantité[1].

Nous aimons à penser que ces explications suffiront au P. Brucker, pour reconnaître avec nous que la versification « accuse déjà, dès l'époque ambrosienne, des tendances bien marquées vers un entier divorce avec l'ancienne métrique », et que partant il ne sera plus si étonné de nous entendre affirmer que « le génie chrétien s'était créé une poésie à lui qui n'eut jamais rien de commun avec la poésie profane » (Introd., p. LIV), et que « c'était aller au-devant de bien des déceptions regrettables, que de vouloir y toucher d'après des règles qui n'étaient pas faites pour elle, et d'essayer de la ramener à des formes qui lui étaient restées toujours étrangères ». (Ibid., p. LXXIX.) Non pas, assurément, que la poésie nouvelle, à son début surtout, ne ressemblât *de fait*, par aucun côté, à l'ancienne,

[1] Nous en avons déjà et plus d'une fois fait la preuve. « Et pour ne pas laisser, dit Mgr d'Avanzo, s'accréditer l'imputation calomnieuse que c'est par *ignorance* et non à dessein que les poètes chrétiens ont répudié peu à peu la rigueur de la quantité, faisons observer que les mêmes écrivains, saint Hilaire et saint Ambroise, qui ont composé des hymnes selon toute la rigueur de la quantité, en ont aussi composé d'autres, où ils se sont assujettis de préférence à l'accent et à l'assonance. Et cette liberté de passer de la poésie métrique, esclave de la quantité, à la poésie syllabique rimée, allant toujours croissant de plus en plus, on arriva au xe siècle à la substitution complète de la poésie syllabique rimée à la poésie métrique. On en voit des exemples dans saint Odon, et plus tard dans saint Thomas d'Aquin. »

SAINT ODON DE CLUNY (an. 927)	SAINT THOMAS D'AQUIN
*Maria, soror Laz*ari	*Verbum supernum prod*iens,
*Quæ tot commisit crim*ina,	*Nec Patris linquens dext*eram,
*Ab ipsa fauce Tart*ari	*Ad opus suum ex*iens
*Redit ad vitæ lim*ina.	*Venit ad vitæ vesp*eram.

mais parce que, à son origine même, en vertu de son principe chrétien et sous le souffle de l'idée qui l'inspirait, elle tendait et commençait déjà à se séparer de la poésie profane en revêtant de plus en plus des allures particulières et des conditions propres, qui lui imprimèrent de bonne heure une tout autre physionomie[1].

V

Et pour finir maintenant, voyons si nous sommes bien tombé en erreur, quand nous avons osé affirmer que cette langue chrétienne, cette seconde littérature latine, que nous venons d'étudier au double point de vue de la prose et de la poésie, s'est élevée tout aussi bien que la première, *mais dans un autre ordre,* à la perfection de la forme.

« Quand l'admirateur de notre poésie chrétienne, dit le P. Brucker, s'indigne contre ceux qui ne connaissent d'autre mesure pour la juger que le latin classique, le style et les formes de versification des poètes de la cour d'Auguste, il a, croyons-nous, parfaitement raison. » Après un tel aveu, il semble que le lecteur n'avait plus qu'à tirer cette naturelle con-

[1] « La versification populaire, dit M. Gaston Paris, méprisée et obscure au temps de la grandeur romaine, conservée à peine en quelques fragments par des écrivains amateurs d'anecdotes qui ont sacrifié la dignité à la curiosité, acquit avec le christianisme un domaine immense et une inspiration nouvelle, et produisit bientôt avec une richesse inouïe de quoi porter pendant dix siècles toute la poésie de plusieurs grands peuples. » (*Op. cit.*)

clusion, que le génie chrétien « s'est donné à lui-même sa forme adéquate par le juste et plein accord de l'idée avec la forme, et a créé ainsi ce style nouveau, qui n'a rien de comparable dans le classique profane ». (T. I, p. xxxi.) Eh bien, le croirait-on? le révérend Père en déduit une tout opposée, qui ne se lie en aucune façon aux prémisses, et que nous ne pouvons, en bonne logique, accepter. « N'est-ce pas, ajoute-t-il, dépasser le but que de vouloir qu'avec la beauté de l'idée, elle ait possédé la perfection de la forme, quand, pour faire triompher cette thèse, il faut non seulement admettre un latin chrétien, mais toute une *esthétique* spéciale à l'usage des poètes du christianisme? » Nous n'avons pas d'abord dépassé le but, et si, de l'avis même de notre honorable contradicteur, il n'a fallu, pour l'atteindre, qu'établir ce double point de l'existence d'*un latin chrétien* et d'*une esthétique spéciale à l'usage des poètes du christianisme,* notre cause n'est déjà plus en litige, elle est gagnée; car tout ce que nous venons de dire prouve surabondamment ces deux choses.

On ne saurait croire quelle est la force, je dirai presque la tyrannie du préjugé sur les esprits, même les plus cultivés, à l'endroit de cette question de la beauté de la forme. Il est si difficile de leur faire entendre qu'un style latin qui s'éloigne de Cicéron et d'Horace peut mériter encore notre admiration et être digne de nous servir de modèle dans l'expression du même ordre de pensées! Que de faux jugements cette idée préconçue n'a-t-elle pas enfantés? Qu'il nous suffise de signaler pour exemple les suivants :

« Saint Ambroise, quelque opinion que l'on puisse avoir de son génie, dit Collombet, écrivait dans un temps où les antithèses, les jeux de mots et ces traits d'esprit recherchés, que les Italiens nomment *concetti*[1], semblaient préférables à la noble simplicité des anciens. Il résulte de là que les hymnes de saint Ambroise *manquent de pureté et d'onction*[2]. » — « On regrette, dit à son tour J.-B. Salgues, que tant de belles pensées ne soient pas exprimées avec plus *d'élégance*

1 C'est de mode de dire cela de saint Ambroise comme de parler de l'*enflure* de saint Léon. Si cependant on examinait de plus près ces antithèses et ces traits d'esprit recherchés, on verrait peut-être qu'ils naissent tout naturellement pour la plupart du fond même de la doctrine nouvelle. Chez les païens la divinité était si peu distante de l'homme, que celui-ci se confondait presque avec elle; d'autre part, le cœur avait pour eux des voiles bien autrement épais. Le christianisme au contraire, en possédant la vraie notion de Dieu et de l'homme, communique à sa langue le secret de ces oppositions frappantes, qui se traduisent presque à chaque pas par des antithèses dont la valeur échappe souvent aux esprits inattentifs ou prévenus. Quant aux mystères du cœur, la foi y a porté aussi son flambeau, aux clartés duquel l'écrivain a pu dessiner, avec une puissance d'analyse jusque-là inconnue, tous ces états si variés de l'âme, et toutes ces opérations si multiples vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis d'elle-même, dont on chercherait en vain le tableau chez les auteurs profanes. Ne serait-ce pas peut-être dans ces admirables détails, dans ces nuances, je dirai presque infinies comme Dieu, de la vérité chrétienne, que nos puristes ont trouvé le plus souvent *des jeux de mots et des traits d'esprit recherchés?*

2 *Histoire civile et religieuse des lettres latines au IVe et au Ve siècle,* p. 73. — Lyon et Paris, 1839. In-8°. — Pour faire ressortir l'insanité de cette appréciation, mettons à côté celle d'Ozanam : « Les hymnes de saint Ambroise, dit-il, sont pleines d'élégance et de beauté, d'un caractère encore tout romain pour leur gravité, avec je ne sais quoi de mâle au milieu des tendres effusions de la piété chrétienne. » (*La Civilisation au Ve siècle.*) — C'est tout à fait la contradictoire.

et de goût; c'est une beauté pleine de charmes et de grâces *qui se montre sous des habits surannés*[1]. » Or, savez-vous de quelle pièce parle ce littérateur? C'est du *Veni Creator!* Pour le même homme, les deux proses *Veni sancte Spiritus* et *Lauda Sion Salvatorem* sont, la première une production *qui est loin de répondre à l'idée qu'on aurait d'un grand poète, et dont les dernières strophes surtout n'ont rien de cette élévation, de cette noblesse de pensées qui convenait à une si grande fête;* la seconde, un morceau *où saint Thomas d'Aquin n'a guère été plus heureux qu'Herman Contract, où il a sacrifié au goût de son siècle, forçant la rime pour plaire à l'oreille, sans penser que cette recherche pénible ne pouvait que nuire à la clarté de la pensée, à la pureté de l'expression*[2]. »

Voyons enfin la façon dont Grancolas apprécie les quatre antiennes de la Vierge : *Alma Redemptoris Mater; Ave, Regina cœlorum; Regina, cœli; Salve Regina.* « *Ces antiennes,* dit-il, *faites par des moines et ajoutées à leur office, ne méritaient guère d'entrer dans nos bréviaires, tant pour leurs expressions assez peu mesurées que pour leur composition, qui était des plus plates*[3]*!* » On ne s'explique pas de telles aberrations. Ces gens-là croyaient-ils bien vraiment que les pièces dont il s'agit et cent autres, coulées dans le moule Horatien, en seraient sorties sous une forme plus convenable et plus digne? Que leurs adhérents

1 *De la Littérature des offices divins,* p. 361. — Paris, Dentu, 1829.

2 Ibid., pp. 212, 213, 214.

3 *Comment. hist. sur le brév. romain.* T. I, p. 266.

en viennent donc à tenter cet essai, et nous leur promettons de rire ensemble du singulier résultat de leur opération, comme Érasme lui-même rit beaucoup un jour des lettrés de son temps qui, n'admettant pas aussi la distinction essentielle entre la double forme latine païenne et chrétienne, auraient voulu que la pensée chrétienne s'exprimât toujours dans le latin de Cicéron. Et puisque la langue des Pères et des docteurs, de la sainte liturgie, de l'hymnographie en particulier, nous fait entendre des accents qui ne rencontrent pas d'échos dans la littérature profane, elle possède incontestablement une perfection de forme qui lui est propre, et dont elle n'a pas à chercher la mesure, le *criterium* chez les auteurs païens.

Et quoi donc pourrait s'opposer en elle à cette perfection de la forme? Ce n'est pas, à coup sûr, la sublimité des idées, car les pensées élevées appellent tout naturellement, pour se révéler à nous, le noble langage. « Il existe entre le sentiment religieux et l'art, dit le P. Desjardins, la parenté logique, le rapport intime entre l'idée et la parole. A l'inspiration chrétienne, à la pensée venue d'en haut appartient par excellence ce que l'on est convenu d'appeler le *langage des dieux,* la poésie[1]. » — « L'esprit qui anime l'art chrétien, dit un bénédictin d'Allemagne dont nous regrettons l'anonyme, se donne à lui-même sa forme adéquate; c'est là que nous devons trouver l'accord complet et harmonieux de l'idée avec la forme qui lui convient : charme surnaturel et vraiment ad-

1 *Études religieuses.* — Janvier 1872. P. 77.

mirable, qui est le propre caractère de l'art chrétien[1]. »

Seraient-ce, dans la poésie surtout, ces allures plus libres, plus nettes et plus franches, auxquelles la double harmonie de l'accent et de la rime acquirent une immense popularité? Mais cette heureuse révolution ne fut-elle pas pour elle une nouvelle source de beautés d'autant plus admirables qu'elles étaient le fruit spontané d'une inspiration bien supérieure à celle du paganisme? « Chose étrange! dit Ozanam, ce sera à la condition de rompre un jour, et définitivement, avec la forme ancienne, que la poésie chrétienne arrivera enfin à la liberté sans laquelle il n'y a point d'inspiration, et qui lui donnera cette prodigieuse richesse, cette verve, cette abondance du XIIIe siècle[2], et enfin cette majesté du *Dies iræ*, et cette grâce inexprimable du *Stabat Mater*[3]. »

Serait-ce enfin son néologisme qui exclurait de la langue chrétienne la perfection de la forme? Mais a-t-on oublié que le latin est toujours vivant dans l'Église, et que l'Esprit créateur lui impose la loi d'un développement sans limites? Le vieil idiome est bien mort et « scellé déjà dans son sépulcre », ou plutôt, s'il vit encore, ce n'est, avons-nous dit, « qu'en ac-

1 *Le Plain-Chant et la Liturgie.* — Trad. de l'abbé Wolter, p. 38. Paris, Gaume, 1867.

2 Et du XIIe déjà, car bien que l'époque de la mort d'Adam de Saint-Victor ne soit pas certaine, on la place communément entre 1173 et 1193.

3 *La Civilisation au Ve siècle.* — 18e leçon. — Ne perdons pas de vue que le premier pas de cette rupture date de l'époque même Ambrosienne, comme nous l'avons démontré.

ceptant le joug de l'inspiration chrétienne. Loin d'imposer la loi maintenant, il doit la subir : oui, mais c'est en devenant l'humble vassal du Christ qu'il méritera l'honneur de régner deux fois sur le monde, et de voir l'éclat de son second empire jeter bien loin dans l'ombre celui de son premier[1]. » Un mot donc, une locution, ne seront pas réputés *impurs* et *barbares*[2] parce qu'on ne les rencontre pas dans Cicéron ni dans Horace ; peut-être même, selon la place qu'ils occupent, auront-ils ce mérite réel de n'avoir jamais subi l'emploi de ces auteurs. « Dans l'origine, dit le vicomte de Sarcus, le génie chrétien, qui modifiait dans leur essence les idées antiques, dut nécessairement faire sentir son action au langage, cette écorce matérielle des idées, de sorte qu'on peut dire que, de très bonne heure, le christianisme eut sa langue à lui. Il fallut, pour rendre les idées nouvelles, que les mots (du vieux latin) se dénaturassent, prissent des acceptions tout à fait étrangères à leur sens primitif ; il fallut même inventer des mots, de sorte que le premier caractère de la langue chrétienne fut un néologisme grandiose et philosophique[3]. »

Loin donc de contenir en elle, au point de vue de la beauté de la forme, des germes de décadence et de dégradation, la nouvelle langue de l'Église possède, au contraire, les plus riches éléments de dignité et de splendeur. Sans doute que cette perfection est d'un

1 T. I, p. LV.

2 Le P. Jouvency avait-il bien compris cela quand il a dit en parlant de Prudence : *Stylo utitur sæpe barbaro !* (Inst. Poet.)

3 *Opere cit.*

ordre tout différent, mais c'est précisément parce que celui-ci est infiniment supérieur à l'ordre de la forme païenne, que le latin chrétien sera *de sa nature* le plus beau qui ait jamais été parlé sur la terre. Notre affirmation, on le voit, est aussi ferme que nette. On pourra épiloguer sur elle beaucoup et longtemps encore peut-être, on ne l'ébranlera pas.

Quoi donc! le Christ aurait permis que sa chère épouse, l'Église, touchât à la langue latine pour la corrompre! il aurait souffert que la langue de son empire éternel fût inférieure à celle des Césars! l'Esprit créateur, qui a renouvelé la face de la terre et qui a conféré aux apôtres le don des langues, aurait laissé l'Église parler dans un style bas et infime, aussi peu digne de son immortelle royauté que de sa doctrine céleste!

Le doute à cet égard ne nous semble plus tolérable, depuis le bref dont Sa Sainteté Pie IX a, en date du 1er avril 1875, honoré Mgr d'Avanzo, au sujet de sa lettre sur l'*Enseignement mixte des auteurs classiques païens et chrétiens.* « Votre lettre, dit le Souverain Pontife, venge fort habilement l'honneur de la latinité chrétienne (*decus christianæ latinitatis*), que beaucoup ont accusée d'être la corruption de l'ancienne langue (*quam multi corruptionis insimularunt veteris sermonis*), tandis qu'il est évident que la langue, expression de l'esprit, des mœurs, des besoins publics, dut nécessairement (*necessario*) revêtir une forme nouvelle (*novam induere debuisse formam*), après que le Christ eut apporté sa loi. » Et plus bas : « Les monuments de chaque siècle que vous énumérez avec un heureux

choix... mettent sous les yeux les commencements de cette forme nouvelle (*novæ formæ*), ses progrès, sa supériorité (*et præstantiam*), et en même temps ils montrent que la coutume constante de l'Église a été d'apprendre le latin aux enfants par l'étude mixte des auteurs sacrés et classiques. »

Avouons, hélas! que cette méthode d'enseignement dont Pie IX, en terminant son bref, présage le succès à la lettre de l'éminent cardinal, est bien mal appliquée encore. Pourquoi donc tous ces extraits des Pères, que l'on fait expliquer aux élèves, sont-ils toujours précédés et accompagnés de notes qui, après avoir rendu hommage à l'incomparable beauté du fond, finissent toujours par un blâme plus ou moins explicite de la forme? Croit-on que les élèves s'intéresseront ensuite beaucoup à la lecture de ces auteurs chrétiens où l'on aura signalé de l'affectation chez celui-ci, de l'enflure chez celui-là, des solécismes et des barbarismes chez cet autre, presque toujours par suite de la regrettable habitude des maîtres de prendre uniquement dans les ouvrages classiques la mesure de leurs appréciations? Ne serait-il pas plus opportun et plus équitable de leur expliquer ces anomalies, si toutefois on peut appeler ainsi ce qu'il y a d'anormal dans ces formes par rapport à la littérature antique, et de les justifier, comme il y a lieu de le faire le plus souvent, d'après les principes que nous venons d'exposer? Et n'est-ce pas un abus encore, quand on fait l'éloge de la littérature des Pères, de placer toujours au premier rang ceux qui, par leur style, se rapprochent le plus du siècle d'Auguste? Ne vaudrait-il pas mieux,

sans éliminer les plus cicéroniens, comme Minucius Felix et Lactance, initier peu à peu les élèves aux secrets de cette admirable transformation du latin en cette forme nouvelle dont saint Léon, saint Grégoire, saint Bernard, par exemple, nous offrent de si ravissantes pages? Est-ce à dire que nous n'ayons pas pour les classiques l'estime qu'ils méritent, et que nous partagions l'exagération de certains esprits qui souscriraient volontiers, peut-être, à un entier divorce entre la première et la seconde littérature latine? Mille fois non ; car ce serait là tout à la fois une injustice et une folie contre lesquelles protestent hautement l'histoire de l'Église et les traditions constantes du Saint-Siège. Les anciens seront toujours pour le style, en certains genres du moins et à certains égards, de précieux modèles; et, pour le fond même, ils ont des pages où brillent avec éclat de magnifiques parcelles de la vérité, qui sont évidemment, dans les desseins de Dieu, comme une préparation à la morale évangélique.

Mais, sans renier le passé de cette belle langue qu'elle a épousée, et dont elle sait apprécier à leur valeur tous les riches trésors, l'Église, nous l'avons dit, lui a fait subir en souveraine maîtresse le joug de sa nouvelle et divine inspiration. C'est elle qui en est la reine aujourd'hui, et elle en tiendra le sceptre jusqu'à la fin des âges.

Paris-Plaisance, ce 30 novembre 1878,
en la fête du glorieux apôtre saint André.

LETTRE LATINE DE SA SAINTETÉ PIE IX

Perillustris et admodum Revde Dne Dne Observme.

Exceptum fuit benigne a SSmo Domino Pio Nono exemplar voluminis a te oblati et inscripti : *Les Hymnes du Bréviaire romain; Études critiques, littéraires et mystiques.*

Rem non exigui operis, ac docto pioque scriptore dignam a te fuisse susceptam ex ipsa libri fronte Pater Beatissimus intellexit, et gavisus est, te eo consilio ad scribendum accessisse, velut in adjectis litteris refers, ut eorum querelas refelleres, qui moleste ferunt Romanam liturgiam in Parisiensi diœcesi fuisse receptam. Eapropter confidit Sanctitas Sua, jucundam sibi futuram hujus libri lectionem, quum aliqua curarum, queis destinetur intermissio siverit, ut eidem animum adjiciat. Interim tibi ministerio meo pro munere quod misisti debitas agit gratias; studium laudat a te impensum in hac parte nobilissima Romanæ liturgiæ illustranda, et Pontificiæ benevolentiæ testem Apostolicam Benedictionem tibi peramanter impertit.

Ego vero demandato perfunctus officio, data opportunitate libenter utor declarandi tibi sinceram existimationem meam, ac sum ex animo tui, perillustris et admod Revde Dne Dne Observandissime,

Devotus servus,

Carolus Nocella.

SSmi Dni ab eplis latinis.

Romæ die 1 julii 1874.

Perillustri et admod Revdo Dno Observmo D. Seb. Germ. Pimont.

Lutetiam.

LETTRE DE Mgr D'AVANZO

ÉVÊQUE DE CALVI ET TEANO

AUJOURD'HUI CARDINAL DE LA S. E. R.

Monsieur l'Abbé,

J'ai reçu, comme un beau présent, le premier volume de vos *Études* sur les hymnes du Bréviaire romain. Me trouvant occupé alors à la S. Visite de mes diocèses, j'ai dû différer mes remerciements, voulant vous écrire en connaissance de cause. Maintenant que, grâce à Dieu, j'ai eu la satisfaction de lire et de goûter votre magnifique Introduction, je m'empresse de vous dire que votre livre arrive à temps.

Comme l'architecture gothique, la liturgie romaine et la langue latine chrétienne ont été pendant plusieurs siècles, spécialement chez vous les Français, l'objet de continuelles attaques de la part des protestants et des incrédules fils de la renaissance païenne. Mais, Dieu soit béni! la défense vient du côté même que la guerre a été déclarée. A la voix éloquente de Montalembert, s'est réveillé le sentiment du beau à l'endroit de l'architecture gothique; à la voix du docte P. D. Guéranger, la liturgie romaine est rentrée comme une reine dans ces églises d'où jamais elle n'aurait dû être bannie; à la voix de l'éminent évêque d'Arras, Mgr Parisis, à laquelle Mgr Gaume prêta un si puissant concours, la langue latine chrétienne a été pleinement vengée de la flétrissure de corruption qui lui avait été infligée avec tant d'injustice. Nous en avons pour garant un témoignage au-dessus de tous les autres, celui de notre Saint-Père lui-même, qui, dans le précieux bref dont il a bien voulu m'honorer, le 1er avril de cette année, à propos de ma Lettre pastorale sur l'*Enseignement mixte des classiques,* a formellement déclaré que la question était déjà résolue, *jam diremptam,* et a affirmé en outre nettement que la langue latine chrétienne n'était pas une corruption, mais une excellente et nécessaire transformation de la langue païenne. Maintenant, puisque les ennemis de la poésie chrétienne avaient cru pouvoir se faire d'elle surtout une arme de ridicule, celle-ci attendait une défense distincte et particulière; et voilà que, de sa main hardie,

M. F. Clément a secoué la poussière sous laquelle avaient été ensevelis nos poètes chrétiens, en publiant son précieux livre *Carmina,* si savamment annoté, et que l'infatigable paléographe Léon Gautier a commencé la restauration des Séquences, par ses remarquables études sur celles d'Adam de Saint-Victor. Restaient les hymnes du Bréviaire, dont les Jansénistes avaient fait comme leur point de mire, et qu'ils avaient si maltraitées; elles méritaient donc une apologie et une réhabilitation spéciales. C'est l'œuvre que vous avez entreprise sous les plus heureux auspices; et les catholiques doivent vous encourager à poursuivre et à mener à bonne fin ce docte et profond travail, que vous avez si bien inauguré. Ainsi se trouvera pleinement vérifiée cette prédiction de J. de Maistre, que bientôt on ne rira jamais tant que de ceux qui ont prétendu rire beaucoup aux dépens du Moyen âge. Pour ma part je m'en réjouis d'autant plus, que je trouve votre belle Introduction tout à fait conforme à ce que j'ai déjà écrit dans ma Lettre pastorale sur la poésie syllabique dérivée de la poésie métrique des païens [1], mais à laquelle, par un admirable instinct et un sublime effort, nos pères dans la foi ont fait subir une si heureuse transformation.

Recevez, Monsieur l'Abbé, l'assurance de ma considération distinguée, et, en vous souhaitant toutes les grâces de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je me dis

Votre dévoué serviteur en Jésus-Christ,

† BARTHÉLEMY D'AVANZO,
Évêque de Calvi et Teano.

Teano, 18 septembre 1875.

[1] Cette Lettre pastorale de Mgr d'Avanzo est datée du 4 novembre 1874. Le premier volume de nos *Études* est du 2 février précédent.

ARCHEVÊCHÉ

D'AVIGNON

LETTRE DE Mgr DUBREIL

ARCHEVÊQUE D'AVIGNON

Avignon, le 5 septembre 1875.

Monsieur l'Abbé,

C'est un travail sérieux que vous avez fait en écrivant vos *Études critiques, littéraires et mystiques sur les Hymnes du Bréviaire romain*. Ces cantiques, dont l'antiquité est si respectable, et qui aujourd'hui sont une expression de la prière publique dans toute l'Église latine, méritaient d'être étudiés.

Je suis heureux que ce soit un prêtre originaire de mon Diocèse qui en ait eu la pensée le premier, et qui l'ait réalisée avec un si beau succès.

Recevez, Monsieur l'Abbé, l'expression de mes meilleurs et de mes plus dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

† LOUIS, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

EVÊCHÉ

ALBY

LETTRE DE Mgr LYONNET

ARCHEVÊQUE D'ALBY

Alby, le 6 juillet 1875.

Monsieur l'Abbé,

J'ai commencé à jeter un premier coup d'œil sur le beau travail que vous avez fait. Je ne crains pas de vous le dire sous l'impression que cette lecture a laissée dans mon esprit : c'est une publication qui vous fera honneur. Elle est pleine de savoir, de faits et de sages appréciations, avec les preuves à l'appui de ce que vous avancez. Tous ceux qui récitent le Bréviaire romain ne peuvent que vous savoir gré d'une étude qui leur fera goûter et estimer de plus en plus les prières qu'il renferme.

Dans cette persuasion, je vous prie, Monsieur l'Abbé, de recevoir, avec mes sincères félicitations, l'assurance de mes plus distingués et dévoués sentiments.

† J. D., ARCHEVÊQUE D'ALBY.

LETTRE DE M[GR] FILIPPI

ÉVÊQUE

AUJOURD'HUI ARCHEVÊQUE D'AQUILA

Aquila, le 3 mars 1875.

Monsieur et très estimable Abbé,

A peine ai-je vu annoncé dans la *Revue du Monde catholique* votre ouvrage sur les Hymnes du Bréviaire romain, que je me suis hâté de me le procurer. Je l'ai lu avec avidité, et je ne puis me défendre de vous exprimer ma vive et sincère satisfaction pour ce travail véritablement achevé et parfait, dont vous venez d'enrichir la littérature chrétienne. Je souhaite que le Seigneur vous accorde la santé et le courage pour publier les autres parties de l'Hymnographie du Bréviaire : et ce sera un monument *Ære perennius,* qui réhabilitera ces sublimes productions du génie chrétien, et les vengera du mépris dans lequel les ont tenues jusqu'ici les Gallicans et les fauteurs exclusifs du latin païen, qui ont eu la hardiesse de leur infliger des corrections, où le sens a été sacrifié aux lois du vieux mètre profane.

Poursuivez donc avec ardeur votre beau travail, et faites-nous goûter au plus tôt les autres parties que vous vous proposez de publier.

Comme témoignage de la conformité de mes idées sur ce point, je m'empresse de vous adresser deux opuscules qui ont été écrits sous mon inspiration, et dont la publication est due à mon initiative. Je ne doute pas qu'ils ne vous soient agréables, puisque nous sommes des soldats qui combattons sous le même drapeau.

Je m'offre à vous, autant que vous croirez que je puis vous être utile, et, plein de respect, je suis heureux de me dire

Votre très dévoué serviteur,

† LUIGI, VESCOVO DI AQUILA.

ÉVÊCHÉ

E POITIERS

LETTRE DE Mgr PIE

ÉVÊQUE DE POITIERS

Poitiers, le 12 juin 1875.

Monsieur l'Abbé,

Ayant lu le premier volume de vos *Études* sur l'Hymnographie du Bréviaire romain, j'éprouve un vif désir de vous voir continuer ce travail qui révèle des connaissances variées, sûres et profondes.

Après la sainte Écriture, rien n'est digne d'être médité, scruté, interprété comme les formules de la sainte Liturgie, source intarissable de lumière et d'onction, et où la loi de la prière contient, dans un de ses textes les plus authentiques, la loi de la croyance.

Quel service rendu à tous ceux et celles qui ont quotidiennement le Bréviaire entre les mains et sur les lèvres, que de les aider à comprendre les richesses de doctrine et de piété, et toutes les beautés de premier ordre, semées à profusion dans ces hymnes depuis trop longtemps incomprises!

Votre livre, Monsieur l'Abbé, est une œuvre de vrai mérite, où l'on trouve une érudition de bon aloi et de bon esprit, qui ne peut laisser au lecteur de bonne foi qu'à rougir désormais de lui-même, et non point de cette langue sacrée dont il avait perdu le sens et le goût.

Je me réjouis à plus d'un égard que cette satisfaction, dirai-je cette réparation, nous soit offerte par un prêtre de l'Église de Paris, et, pour ma part, Monsieur l'Abbé, je vous prie d'agréer, avec mes félicitations et mes remerciements, l'expression particulière de tout mon dévouement en Notre-Seigneur.

† L. E., Évêque de Poitiers.

ÉVÊCHÉ

DE MOULINS

LETTRE AU NOM DE Mgr DE DREUX-BRÉZÉ

ÉVÊQUE DE MOULINS

Moulins, le 30 mai 1874.

Monsieur l'Abbé,

Monseigneur m'avait fort recommandé, à son départ pour ses Visites pastorales, de vous exprimer sa reconnaissance de l'ouvrage que vous avez eu la bonté de lui envoyer. Mon intention était de le faire, et sans délai, suivant mon habitude.

Mais cette fois la tentation a été plus forte que ma prudence accoutumée, et, avant de vous remercier, j'ai voulu vous lire : même je n'ai pas eu le courage de garder mon contentement pour moi seul, et je l'ai partagé avec quelques connaisseurs, dont les yeux sont plus ouverts que les miens, et les oreilles plus attentives. Enfin, Monsieur l'Abbé, la satisfaction fut si unanime, qu'il a été décidé que je vous en transmettrais l'assurance, et que j'ajouterais cette expression de notre commun plaisir à celle de la reconnaissance de Monseigneur.

Agréez, Monsieur l'Abbé, l'hommage bien sincère de tout mon dévoué respect.

JEAN-AMBR. GIBERT, V. G.

ADDENDA

AU *RECENSUS* OU CATALOGUE DES MANUSCRITS
ET IMPRIMÉS PLACÉ EN TÊTE DU PREMIER VOLUME DE CES *ÉTUDES*,
POUR LA DISCUSSION DU TEXTE DES HYMNES

I. MANUSCRITS

1. Reg. suec .1 .S. VIII vel IX. (Arevalo.) — *Codex Reginæ Sueciæ,* n° 333. — Bibl. Vaticane.

Le P. Arevalo signale quatre autres mss. de cette même collection, dont nous mentionnerons quelquefois aussi les variantes sous les rubriques *Reg. Suec.* 2, n° 300; — 3, n° 166; — 4, n° 1560; — 5, n° 29. Ce dernier est du commencement du xvie siècle. Les trois premiers sont du ixe au xe. — Cf. Proleg. *in Sedulium,* n°s 66-74. édit. de Rome, 1794.

2. Ottob. 1. S. VIII vel IX. (Arevalo.) — *Codex Ottobonianus,* n° 35. — Bibl. Vaticane. A ce ms. le P. Arevalo joint l'*Ottob.* 2. S. XV, n° 36. Ils sont ainsi appelés d'Ottoboni (Alexandre VIII), qui fit incorporer sous ce nom à la Vaticane les 1,900 mss. provenant de l'acquisition de la bibl. de Christine de Suède.

3. Prud. Monsp. 1. S. IX. (P.) [1]. — *Prudentius Monspeliensis.* — *Prudentii Hymni et Poemata.* — Bibl. de l'École de médecine de Montpellier, n° 220. In-4°.

4. Prud. Monsp. 2. S. X. (P.) — *Prudentius Monspeliensis.* — *Aurelii Prudentii Clementis Hymni et Poemata.* — Même bibl. que le précédent. N° 219 in-4° carré.

[1] L'initiale P désigne les manuscrits que nous avons nous-même collationnés.

5. Monac. S. X. (Mone.) — *Codex Monacencis.* — Bibl. de Munich, nº 17027. — Cf. Mone, t. I, p. 50 et Daniel, t. IV, p. 118.

6. S. Bert. c. an. 1003. (P.) — *Codex S. Bertini.* — *Psalterium Glossatum, Cantica, Preces, Hymni in ferialis* (sic) *diebus, pro variis officiis.* — *Orationes pro diversis utilitatibus fidelium.* — Provenant de l'abbaye de Saint-Bertin. — Bibl. de Boulogne-sur-Mer, nº 20. Grand in-fº carré sur vélin.

Au verso du premier feuillet de ce superbe ms. est un acrostiche qui nous apprend les noms du calligraphe, le moine Hérivée, et du rubricateur, l'abbé Odbert lui-même, lequel gouverna le monastère de Saint-Bertin de 989 à 1008. Or l'on sait par une mention spéciale du cartulaire de cette célèbre abbaye, que ce fut principalement en 1003 qu'Odbert fit exécuter par ses moines les plus beaux mss. de Saint-Bertin.

7. Trec. 1. S. XI vel XII. (P.) — *Codex Trecensis.* — Bibl. de Troyes, nº 571.

8. Cisterc. 3. S. XIII. (P.) — *Codex Cisterciensis.* — *Breviarium totius anni, cum collectis... Hymnis... ad usum ordinis cisterciensis.* — Bibl. de Troyes, nº 283. In-fº.

9. Aven. S. XIII (P.) — *Codex Avenionensis,* — *Psalterium cum Hymnis.* — Bibl. d'Avignon sans n. fonds Requien. In-fº.

10. Dick. S. XIII. (Édit. angl. de l'*Hymnarium Sarisburiense.*) — *Codex Edmundi Dickinson.* — *Psalterium Davidis... Cantica... Hymnale, et Commendatio animæ.* — L'ordre de l'hymnaire paraît conforme à celui de Salisbury. Cf. l'édit. anglais, p. ix. — Bibl. partic. — Sans n.

11. Herbip. 1. S. XIII. (Daniel.) — *Codex Herbipolitanensis.* — Bibl. de l'Académie de Wurtzbourg. Sans n. — Provenant de la célèbre abbaye d'York. — Daniel, t. I, p. xii, et t. IV, p. 119, l'indique sous la rubrique W. 1.

12. Licht. S. XIV. (Mone.) — *Codex Lichtenthalensis.* — Bibl. de l'abbaye de Lichtenthal. — Mone le cite sans n. t. I, p. 49.

II. IMPRIMÉS

Brev. Cisterc. — *Breviarium Cistercience.* — On lit à la fin : *Cunctipotentis favente clementia. Hoc breviarū divinorum officiorum de tempore et de Sanctis per totum annum juxta ritum et consuetudinē Sacri ordinis cisterciencien. Prout in Cistercio prima matre ipsius ordinis* (*cui se conformare jure tenentur omnia et singula dicti ordinis monasteria*) *decantantur et persolvuntur hic feliciter finē accipit. Jussu et subordinatione Reverendissimi in*

Christo patris et Domini. Domini Johãnis abbatis Cistercii Sacre theologie professoris eximii. Ceterorumque diffinitorum Capituli generalis Cisterciensis ordinis. Sic diligentissime ordinatum et correctũ. Impressum in insigni civitate Argẽtine per magistrũ Reinhart de Grungugen. Ad utilitatem et profectũ omnium personarum regularium sepedicti ordinis. Quarum devotis orationibus jam dictus impressor ceterique cooperatores eorumdem sincere se recõmendant. Actumque Anno. M. CCCC. XCIIII. Q̃RTO VERO NONARŨ MARCII FINIT FELICIT. — Bibl. de l'abbaye de N.-D. de la Trappe d'Aiguebelle (Drôme). In-8°. — Ce bréviaire fut celui de l'Ordre jusqu'à la réforme de Claude Vaussin, abbé général de Cîteaux, en 1650, qui modifia beaucoup l'ancien texte pour se rapprocher du Romain.

I

HYMNE AUX VÊPRES DE L'AVENT

Auteur présumé : *S. Ambroise.*

Creator alme siderum,
Æterna lux credentium,
Jesu, Redemptor omnium,
Intende votis supplicum.

Qui Dæmonis ne fraudibus
Periret orbis, impetu
Amoris actus, languidi
Mundi medela factus es.

Commune qui mundi nefas
Ut expiares, ad crucem

TEXTE PRIMITIF :

VV. 1. *Conditor* alme siderum
3. *Christe,* Redemptor omnium,
4. *Exaudi* preces supplicum.
5. Qui *condolens interitu*
6. *Mortis perire sæculum,*
7. *Salvasti mundum languidum,*
8. *Donans reis remedium.*
9. *Vergente mundi vespere,*
10. *Uti sponsus de thalamo,*
11. *Egressus honestissima*

E Virginis sacrario
Intacta prodis victima.

Cujus potestas gloriæ,
Nomenque cum primum sonat,
Et cœlites, et inferi
Tremente curvantur genu.

Te deprecamur ultimæ
Magnum diei judicem;
Armis supernæ gratiæ
Defende nos ab hostibus.

Virtus, honor, laus, gloria
Deo Patri, cum Filio,
Sancto simul Paraclito,
In sæculorum sæcula. Amen.

CODD. MSS. — *Bern.* s. IX. (Daniel.) — *Harl. et Jul.* s. X. (Édit. angl. de l'*Hymn. Sarisb.*) — *S. Petr. Corb.* 1. s. X. (P.) — *S. Bert.* c. an. 1003. (P.) — *Trec.* 1. s. XI. (P.) — *S. Germ. Prat.* s. XI. (P.) — *S. Mart. Lemov.* c. an. 1000. (P.) — *Cisterc.* 3. s. XIII. (P.) — *Aven.* s. XIII. (P.)

Synopsis. — Dans cette première hymne de l'Avent, l'Église adresse tout d'abord ses hommages au Fils de Dieu qui doit venir. Elle salue, en sa personne adorable, le divin et

---

TEXTE PRIMITIF :

VV. 12. *Virginis matris clausula.*
13. Cujus *forti potentiæ*
14. *Genu curvantur omnia*
15. *Cœlestia terrestria,*
16. *Nutu fatentur subdita.*
17. Te deprecamur *agie,*
18. *Venture judex sæculi,*
19. *Conserva nos in tempore*
20. *Hostis a telo perfidi.*
21. *Laus,* honor, *virtus, gloria.* (interv.)
22. Deo Patri, *et* Filio —

fécond architecte des cieux étoilés, l'éternelle lumière des croyants, le Christ Rédempteur, dont elle invoque, dès le début, la compatissante miséricorde. Elle lui rappelle comment, ayant eu pitié du monde, qui périssait de la blessure du péché, il le sauva de la mort en lui apportant ici-bas le remède dans le sang de sa Rédemption. C'est pour cela, lui dit-elle, que « au déclin des siècles, vous sortîtes du sein très pur de la Vierge-Mère, comme l'époux qui sort glorieux de sa couche nuptiale. » Après avoir ensuite célébré sa puissance invincible, devant laquelle tout au ciel, sur la terre et dans les enfers fléchit le genou, et se confesse soumis à son empire, l'Église, reportant alors sa pensée vers le second avènement du Christ, supplie le Fils trois fois saint de la Vierge, qui viendra juger le monde, de nous protéger maintenant contre les traits du démon, notre perfide ennemi [1].

Critique. — Clicthoue [2], Timothée [3], Tomasi [4], Joachim Hildebrand [5], et presque tous les auteurs, tant anciens que modernes, rangent cette hymne parmi celles de saint Ambroise. Quelques-uns cependant l'attribuent à saint Grégoire. Le docteur allemand Joh. Kayser, que nous avons déjà plusieurs fois cité, estime même qu'elle est d'un âge plus rapproché encore, puisqu'il n'en fait pas mention dans le *Fasciculus I* de son *Anthologia hymnorum latinorum* [6], où il a voulu consigner les hymnes du ɪvᵉ au ɪxᵉ siècle. Mais cette opinion ne peut évidemment se soutenir, si le ms. de Berne, que nous indiquons en tête de cette monographie, est véritablement du ɪxᵉ siècle, comme l'affirme Adalbert Daniel [7].

[1] On voit que dans ce Synopsis nous avons beaucoup plus suivi le texte primitif que le texte actuel. Il en sera de même pour plusieurs autres hymnes. Cette préférence sera toujours, nous l'espérons du moins, justifiée au Commentaire.

[2] *Elucidatorium Eccles.* Bâle, 1519. — La première édition, comme nous l'avons déjà signalé au *Recensus*, est de Paris, 1515.

[3] *In Hymnos Eccles. Brevis Elucidatio.* — Romæ, 1602. — La première édition est de Venise, 1582.

[4] *Hymnarium Josephi Mariæ Thomasii, cardinalis. Cf. Opera omnia,* édit. Vazzosi, Romæ, 1747, t. II.

[5] *Sacra publica veteris Ecclesiæ in compendium redacta.* Helmestadi, 1699. — Auteur luthérien.

[6] Paderbornae, typis et sumptibus Junfermannianis, 1865.

[7] *Thesaurus hymnologicus,* t. IV. Prolegom. x et Append. p. 368. —

Il existe deux leçons de cette hymne, pour les strophes II, IV et V[1]. La première est commune à toute l'Église, et nous la donnons ici avec la correction d'Urbain VIII ; la seconde, que nous citerons au Commentaire, est du vieux bréviaire cistercien. Mone[2] s'attache à cette dernière, qu'il a trouvée dans le codex de Lichtenthal (s. XIV), et que Daniel avait déjà lue dans celui de Wurtzbourg (s. XIII), autrefois à l'usage de la célèbre abbaye d'York, comme nous l'avons rencontrée nous-même dans le ms. de la bibliothèque de Troyes, même siècle (*Cisterc.* III), et telle que la reproduit le bréviaire imprimé à Strasbourg en 1494 par l'ordre du Révérendissime abbé P. Jean et des autres Définiteurs du chapitre général de l'ordre de Cîteaux (*Brev. cisterc.*). Mone prétend que cette leçon est la plus ancienne et la plus recommandable par la régularité de sa construction et par sa noble simplicité.

Pour nous, avouons-le tout d'abord, nous avons cherché longtemps, sans pouvoir nous en rendre compte, comment les strophes II et IV de notre texte romain, où apparaissent les plus saillantes divergences, seraient, au double point de vue rythmique et littéraire, en quelque chose inférieures à celles du vieux cistercien. Notre avis est que Mone, toujours peu initié à la mystique de nos hymnes, aura sans doute, comme maintes fois ailleurs, pris peur ici de quelques formes de langage plus ou moins hardies, et probablement cette fois reculé surtout devant cette expression *interitu mortis*, dont la magnifique audace l'a tout à fait dépassé.

Disons en outre qu'on ne trouve pas, avant la fondation de Cîteaux, de manuscrits portant cette leçon prétendue plus ancienne, tandis que la nôtre en faveur de laquelle Daniel apporte le témoignage du codex de Berne (*Bern.* s. IX), se lit certainement dans tous les mss. du Xe siècle, notamment ceux de l'abbaye de Reichnau (*Reichenov.* 3) ; de Munich (*Monac.*) ; de l'abbaye bénédictine de S. Pierre de Corbie (*S. Petr. Corb.* 1) ; des deux du musée britannique, dont un de la bibliothèque

Avouons toutefois que cette hymne, comme plusieurs autres attribuées à saint Ambroise ou à saint Grégoire, ne se rencontrent pas dans nos deux plus anciens mss. de Trèves (*Trevir.* 1 et 2).

1 Pour la strophe II principalement.

2 *Lateinische Hymnen des Mittelalters* (Hymni latini medii ævi). Friburgii Brisgoviæ, 1853-1855. 3 vol. in-8°, t. I, p. 50.

Harléienne (*Harl.*), et l'autre, de la *Cottoniana*, sous le titre *Julius* A. VI (*Jul.*).

Cette hymne se mesure par l'iambique-dimètre, comme toutes les autres de cette deuxième partie du bréviaire, à l'exception des deux de la Passion : *Pange lingua gloriosi prœlium certaminis*, et *Lustra sex qui jam peregit*, et aussi des deux de l'office du Saint-Sacrement : *Pange lingua*, et *Sacris solemniis*[1].

Commentaire.

Creator alme siderum,
Æterna lux credentium —

Cette hymne est comme la préface des mystères de la Nativité et de l'Épiphanie, qui sont tout à la fois obscurité et splendeur, allégresse pour le présent et terreur pour l'avenir. Celui de Noël nous offre surtout un si profond abaissement, que notre faible esprit s'y perdrait dans les humiliations de la crèche, si les clartés du ciel qui resplendirent sur la tête des bergers de Bethléem, et dont le reflet les accompagna jusqu'au berceau de Jésus, n'illuminaient aussi nos âmes. Or, le foyer de ces consolantes irradiations, c'est l'Enfant-Dieu lui-même, dans les langes duquel l'Église salue déjà de loin le créateur des astres et l'éternelle lumière des croyants. Oui, c'est à ce même inextinguible foyer que s'allumèrent les feux du firmament, et que s'allume encore chaque jour le flambeau de la foi dans le cœur des élus, dont l'heureuse destinée est de briller à jamais au firmament nouveau de la céleste patrie, selon la parole du Sauveur : *Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum.* (Matth. XIII, 43.)

Jésus-Christ est donc le grand illuminateur du monde des

[1] Les idées de l'hymne qui nous occupe sont plus ou moins reproduites dans une séquence du 1er dimanche de l'Avent, qu'on lit au double missel d'Angers du XIVe s. et de 1523, et aussi au missel de Salisbury 1555. On peut en juger par la première strophe de cette prose, en la comparant avec le texte primitif de notre hymne :

Salus æterna, indeficiens, mundi vita,
Lux sempiterna et redemptio vere nostra,
Condolens humana perire sæcla per tentantis numina.

Cf. Joseph Kehrein, Lateinische Sequenzen des Mittelalters. — Mainz, 1873, in-8°.

âmes, comme il est celui du monde physique. — *Ego sum lux mundi*[1]. (Joan. VIII, 12.) Mais c'est par la foi seulement en sa doctrine et en ses œuvres divines que nous communiquons à sa lumière — *dum lucem habetis, credite in lucem, ut filii lucis sitis* (Joan. XII, 36), et que nous y puisons cette nouvelle génération, qui nous enfante à la vie de Dieu et nous confère la puissance de devenir ses fils — *dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus.* (Joan. I, 12.) Tel est l'insigne bienfait que nous attendons de notre aimable Rédempteur, et c'est pour cela que nous le supplions de prêter une oreille favorable à nos humbles prières et d'exaucer nos vœux :

Jesu, Redemptor omnium,
Intende votis supplicum.

Au lieu de *Creator,* on lit *Conditor* dans le vieux texte. C'était, à la vérité, un trochée pour un iambe, si on le veut[2]; mais ce mot, qui implique la double idée de création et d'ordonnance, ne convenait-il pas au moins aussi bien ici qu'à l'hymne vespérale de la IIIe Férie : *Telluris alme conditor*[3]? — *Alme* réveille tour à tour, et quelquefois tout ensemble, comme dans ce premier vers de notre hymne, la triple idée de sainteté, de bénignité et de fécondité. Cette dernière ne s'applique-t-elle pas surtout admirablement au souverain créateur et ordonnateur du monde sidéral, dont le poète a dit :

« *Et qui dans vos déserts a semé la lumière,*
Ainsi que dans nos champs il sème la poussière[4]. »

[1] Il est la lumière des croyants ici-bas, comme il est au ciel la lumière des bienheureux : *Secundum Deitatem,* dit Denys le Chartreux, *est lux superne Hierusalem, atque secundum humanitatem est lucerna civitatis illius, juxta illud Apocalypsis : Civitas non eget sole neque luna; nam claritas Dei illuminabit eam, et lucerna ejus est Agnus.* Hymnorum aliquot veterum Ecclesiasticorum pia nec minus erudita enarratio. Parisiis 1542. — *In hunc loc.*

[2] Je dis : *si on le veut,* car, d'après le principe exposé dans notre introduction, t. 1, p. LXXXV et suivantes, *conditor* devient ici, sous l'empire du mouvement rythmique, un véritable iambe.

[3] David ne dit-il pas : *Quoniam videbo cœlos tuos opera digitorum tuorum : Lunam et stellas quæ tu fundasti.* (Ps. VIII, 4.) — Et saint Paul, parlant de la cité du ciel : *Cujus artifex et conditor Deus.* (Hebr. XI, 10.) Hilarius, dans sa glose, dit très bien : *O conditor, qui es compositor alme siderum.* (Aurea expositio hymnorum cum textu. Pierre Levet, Paris, 1485.)

[4] Louis Racine, poème de *la Religion.* L. I. — Sans parler des auteurs

Jesu a été substitué au primitif *Christe,* sans qu'on se soit aperçu qu'il y a ici, dans le chant, une pause toute naturelle avant *Redemptor,* qui, par une licence assez fréquente chez nos hymnographes, allonge la dernière syllabe de *Christe,* et fait alors de ce mot un *spondée* tout aussi bien que *Jesu.*

Qui dœmonis ne fraudibus
Periret orbis, impetu
Amoris actus, languidi
Mundi medela factus es.

Cette strophe qui, pour le fond, n'est déjà pas sans valeur assurément, a de plus le mérite de l'exactitude prosodique dont ne jouit pas, nous l'avouons sans peine, le texte primitif [1]. Mais outre que nous n'avons pas à tenir compte d'un reproche auquel celui-ci ne peut évidemment donner prise, puisque la versification de nos anciens hymnographes repose, au point de vue de la quantité des syllabes, sur des bases tout autres que celles de la poésie classique, comme nous l'avons déjà surabondamment établi dans notre *Introduction* [2], il ne faut pas, certes, un long effort d'attention pour s'apercevoir que la strophe actuelle reste, à tous égards, au-dessous de celle dont elle a pris la place. Nous n'y retrouvons plus, en effet, ni cette touchante compatissance du divin Rédempteur (*qui condolens*) [3], ni l'énergique peinture de cette mort dont se meurt

profanes, nous trouvons le même sens de *fécondité* pour l'épithète en question, tant au spirituel qu'au physique, chez les poètes chrétiens comme dans les vers suivants de Dracontius :

Et supra cœlos ingentia flumina dantur,
Ac dominatur aqua glomeratis fontibus ALMA ».
(De Deo, I, 138.)

Ecce, quid ALMA *fides exegit ab arce tonantis,*
Ut vitas, mortesque daret sermone fideli. »
(Ibid., III, 225.)

Quœ vibrans natura dedit, quœcumque creantur,
Aut generata valent, hœc spiritus ingerit ALMUS.
(Ibid., II, 38.)

[1] C'est ainsi que dans celui-ci, contrairement aux lois de l'iambique classique, le premier vers nous offre un trochée au troisième pied ; le deuxième, un spondée au deuxième pied; le quatrième, un pyrrique au troisième pied.

[2] T. I, p. LXXXV.

[3] *Condolens,* id est *nobiscum dolens,* dit Hilarius (op. et loc. cit.) —

l'humanité (*interitu mortis perire sæculum*)[1]; ni enfin cette généreuse gratuité du don de Dieu dans l'œuvre si éminemment libérale de notre réhabilitation (*donans reis remedium*)[2]; autant de traits saillants où se dessine la grande et douce figure du Sauveur que nous attendons, et dont les vers suivants vont nous mettre sous les yeux la merveilleuse apparition dans le monde[3].

Commune qui mundi nefas
Ut expiares, ad crucem
E Virginis sacrario
Intacta prodis victima.

Au point de vue exclusif des convenances littéraires, cette troisième strophe ne le cède en rien à la deuxième, et l'une et l'autre ne déplaisent pas certainement, même aux plus difficiles. Les deux du vieux texte, que celles-ci ont supplantées, sont loin de leur être aussi agréables[4].

Pie compatiens, dit Denys le Chartreux (op. et loc. cit.). — *Qui condolere possit iis qui ignorant et errant.* (Hebr. v, 2.) — *Quia Redemptor noster humanis condolens miseriis, pro totius mundi vita cum mortis principe esset pugnaturus, ac moriendo triumphaturus.* (Collecte : *Deus, qui miro dispositionis ordine...* à la bénédiction des Rameaux.)

[1] *Interitu mortis,* id est *reatu originalis peccati, læsione etiam propriæ culpæ peccantium, lethalique vulneratione cujuscumque peccati mortalis.* (Denys le Chartr., loc. cit.) — *Qui redimit de interitu vitam tuam.* (Ps. CII, 4.)

[2] *Donans remedium* exprime admirablement tout ce qu'il y a de miséricordieuse spontanéité et d'amoureux désintéressement dans cette cure ineffable qu'opère, en faveur de l'homme agonisant sous la mortelle blessure du péché, son céleste médecin par la salutaire et vivifiante opération du triple remède de ses exemples, de sa doctrine et surtout de ses sanglantes expiations.

Donnons maintenant la leçon de cette deuxième strophe dans le vieux bréviaire cistercien, que nous avons signalée à la partie critique.

Qui condolens hominibus,
Mortis subvectis (a) *legibus,*
Factus homo restituis
Vitam in tuo sanguine.

[3] Mais c'est au texte primitif surtout qu'il nous faut l'admirer.

[4] Voici notamment comment ose en parler le puriste Adrien de Valois (m. 1692), dans le jugement qu'il porte sur les hymnes du Bréviaire romain : « Excepté sept ou huit, dit-il, comme *Salvete flores martyrum,* et quelques autres des Pères de l'Église, tout le reste fait pitié. Par exemple, dans celle

(a) Mone a lu *subjectis* dans le ms. de Lichtenthal.

Et cependant, tout en rendant justice au mérite relatif de la correction en cet endroit, nous ne pensons pas, certes, être un admirateur exagéré du pieux auteur de cette hymne, en regrettant l'abandon de ces deux strophes primitives, dont l'inspiration, à notre sens si noble et si élevée, a été puisée, — nous l'avons vu déjà pour la première, — aux sources les plus autorisées et les plus pures.

La dernière, si maltraitée par de Valois et Grancolas, et par tant d'autres après eux, forme, avec la précédente, un des plus beaux morceaux de notre hymnographie latine. Le souffle des Écritures qui la traverse lui a imprimé son resplendissant cachet.

Clausula n'est pas d'Horace, sans doute; mais que nous importe, si ce mot est le plus heureusement choisi pour nous rappeler les deux plus belles images qui figurent dans les saints livres la Vierge-Mère[1]? — *Vespere* ne nous exprime-t-il pas fort poétiquement ce sixième et dernier âge du monde qui, de la venue du Christ, doit s'étendre jusqu'à la fin des siècles, et

qu'on chante en Avent, comment pourrait-on expliquer la seconde strophe que voici :

Qui condolens interitu
Mortis perire sæculum, etc.

Quid sit interitus mortis *ignoro, ut auctor ipse, credo, ignoravit.* Mais une chose qui m'étonne encore plus, c'est que la strophe suivante n'ait point été retranchée, comme renfermant un sens qui n'est pas tout à fait honnête (*a*). La belle idée que nous donnent ces vers :

Vergente mundi vespere,
Uti sponsus de thalamo
Egressus honestissima
Virginis matris clausula! (*Valesiana,* p. 17.)

Grancolas en dit tout autant : « L'hymne *Conditor* se trouve dans tous les Ordinaires. On pourrait pourtant la réformer, car on ne sait ce que veut dire *mortis interitus,* l'enterrement de la mort. L'expression *uti sponsus de thalamo egressus honestissima...* ne paraît pas assez propre. » Le scrupuleux docteur a remplacé par des points le dernier vers, qu'il n'a pas osé écrire! (*Traité de la messe et de l'office divin,* p. 403. 2e édit. Paris, 1714.)

1 *Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus.* (Cant. IV, 12.) — *Porta hæc clausa erit : non aperietur, et vir non transiet per eam; quoniam Dominus Deus Israel ingressus est per eam, eritque*

(*a*) Il résulte de ce passage que, à l'époque où Adrien de Valois écrivait cette singulière appréciation de nos hymnes, leur révision publiée déjà par Urbain VIII dans le bref *Divinam psalmodiam,* en date du 25 janvier 1631, c'est-à-dire bien des années avant, n'avait pas encore été acceptée et mise en vigueur à Paris, pas plus que dans plusieurs autres diocèses de France, comme nous l'avons fait remarquer déjà, t. 1, *Introduction,* p. LXX, note 1.

dont, sous une forme ou sous une autre, nous parlent si souvent les écrivains sacrés[1]? — Et à quel autre mystère pourrait-on mieux appliquer ce vers : *Uti sponsus de thalamo*, extrait du psaume XVIII, qu'à celui de l'Incarnation, où, dans les chastes flancs de Marie, le Fils de Dieu célèbre avec notre humaine nature ses ineffables noces[2]? — Et puisque, au Cantique des cantiques, Marie est assimilée à un nouveau paradis terrestre[3], l'*egressus* du 3e vers ne nous rappelle-t-il pas ce fleuve dont la source jaillissait du milieu de l'Éden fortuné, et qui, après l'avoir arrosé de ses eaux bienfaisantes, allait, par quatre branches, porter la fécondité sur toute la terre[4]? Belle image du Fils de Dieu, source intarissable de la grâce, dont il inondera d'abord Marie, devenue, par sa mystérieuse incarnation, son paradis vivant ici-bas, et qui, sortant bientôt du sein virginal de sa bienheureuse Mère, ira porter à toutes les âmes ces eaux salutaires de sa rédemption qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle !

Quand on s'est rendu compte de toutes ces beautés, quand on a soulevé le voile, assez transparent d'ailleurs, qui recouvre

clausa principi : princeps ipse sedebit in ea. (Ezech. LIV, 2, 3.) — *Quæ est hæc porta nisi Maria; ideo clausa quia Virgo? Porta igitur Maria, per quam Christus intravit in hunc mundum, quando virginali fusus est partu, et genitalia virginitatis claustra non solvit.* (S. Ambr. *De Instit. virg.* c. VIII.)

[1] *Et erit in novissimis diebus præparatus mons domus Domini in vertice montium.* (Is. II, 2.) — *Filioli, novissima hora est.* (Joan. I, 2.) — *Scripta sunt autem ad correptionem nostram, in quos fines sæculorum devenerunt.* (I Cor. X, 11.) — *At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, factum ex muliere...* (Gal. IV, 4.)

[2] Dans l'Ambrosienne du vieux bréviaire : *Veni, Redemptor gentium*, que les Chartreux et les Dominicains chantent encore aujourd'hui le jour de Noël, on lit la strophe suivante, qui complète la grandiose image du Psalmiste :

Procedens de thalamo suo,
Pudoris aula regia,
Geminæ gigas substantiæ,
Alacris ut currat viam.

[3] *Hortus conclusus, soror mea, sponsa : hortus conclusus, fons signatus. Emissiones tuæ paradisus...* (Cant. IV, 12, 13.) — Saint Jérôme (*De Assumpt. B. M. V.*) applique cette expression à Marie, et l'Église l'a consacrée dans l'office de l'Immaculée Conception : *Emissiones tuæ paradisus, o Maria!* (Rép. 1 du IIIe noct.)

[4] *Et fluvius egrediebatur de loco voluptatis ad irrigandum paradisum, qui inde dividitur in quatuor capita.* (Gen. II, 10.)

tant de richesses, comme vite l'esprit se déprend du charme plus ou moins factice que s'efforce en vain de lui faire subir cette poésie académique trop longtemps accréditée dans nos églises de France, et dont les allures prétentieuses dissimulent mal l'indigence réelle des idées, et l'ignorance surtout du mysticisme et du symbolisme chrétiens[1] !

Les Réviseurs d'Urbain VIII ont été, sans doute, mieux inspirés dans leur correction; et cependant, que de fois ne sont-ils pas restés eux-mêmes au-dessous de leur tâche! non pas toujours par incompétence, assurément, mais le plus souvent pour s'être trouvés en face de difficultés insolubles que, sur plusieurs points, devait nécessairement leur offrir une œuvre dont l'entier succès était irréalisable dans les conditions regrettables où ils l'avaient acceptée[2].

Cette réflexion s'applique précisément à la strophe actuelle : *Commune qui mundi nefas*. Prise isolément, elle n'est, certes, pas à dédaigner; mais si nous l'étudions à la place qu'elle occupe dans la pièce, il est facile de voir qu'elle en altère la couleur par le souvenir sanglant du Calvaire, nous montrant le désiré des nations à l'état de victime, là où l'auteur nous le fait apparaître, avec le roi-prophète, sous la plus magnifique image de sa puissance et de sa gloire[3]. La strophe suivante confirme notre observation :

Cujus potestas gloriæ,
Nomenque cum primum sonat,
Et cœlites, et inferi
Tremente curvantur genu.

[1] Il faut s'entendre en fait d'idées. Elles n'abondent que trop quelquefois dans les pièces de Santeuil et de Coffin, mais le plus souvent comme de froides superfétations, des développements filandreux, du délayé que la palette vulgaire des lieux communs et des réminiscences profanes offre indistinctement à tous les pinceaux. Quant aux grandes et magistrales pensées, dans le genre de celles, par exemple, que nous venons de signaler, qui, sous la simplicité de la forme, dominent toute une hymne, la pénètrent de leur chaleur et l'inondent de leur éclat, qu'elles sont rares dans ces modernes élucubrations, où presque tout est mesquinement alambiqué pour surprendre l'admiration irréfléchie du lecteur !

[2] Cf. T. I. Introduct. LXXIX, LXXXV et sqq.

[3] Que l'on parcoure tout l'office de l'Avent, si digne à tant d'égards de nos méditations, on n'y rencontrera nulle part une seule allusion à l'immolation du Calvaire. L'Église ne nous y entretient que des grandeurs et des magnificences de l'Emmanuel, que de l'abondance et de la paix dont les

C'est toujours, comme à la strophe finale, l'idée de force et de domination; et l'on chercherait en vain, dans l'hymne entière, un seul mot qui révèle l'infirmité et la douleur.

La souveraine grandeur de l'Homme-Dieu est ici affirmée par le texte le plus énergique des Écritures, celui de saint Paul aux Philippiens [1]; mais les premières paroles de l'Apôtre, qui marquent les humiliations du Sauveur dont sa gloire immortelle est le prix, restent dans l'ombre, et les correcteurs auraient dû les y laisser, pour conserver à la pièce son inimitable originalité.

Potestas gloriæ est un emprunt à l'hymne des Matines de la VIe férie : *Tu Trinitatis unitas.* (T. I, 213.) Nous y renvoyons le lecteur. Faisons remarquer ici seulement que la puissance du Christ, dont il s'agit dans l'hymne qui nous occupe, est la conséquence rigoureuse de son union hypostatique avec la divinité.

Et bien que le plein épanouissement de cette puissance ait été, d'après saint Paul, le fruit de la passion et de la mort de l'Homme-Dieu : *Propter quod et Deus exaltavit illum*, le Sauveur ne l'exerça pas moins dans tout le cours de sa vie mortelle, comme le prouvent ses nombreux miracles et le témoignage même de sa parole : *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo* (Matth. XI, 27); *Sciens quia omnia dedit ei Pater in manus.* (Joan. XIII, 3.) — L'auteur s'est complu à rapprocher de la crèche l'idée de puissance, et à nous la montrer déjà en exercice aux mains du Géant radieux qui se lève à peine sur l'horizon du monde pour y fournir à travers les siècles son éternelle carrière.

A ce point de vue, la récente introduction du mot *gloria*,

peuples de la terre sont appelés à jouir sous son empire. C'est toujours l'avènement de ce règne éternel du Christ qu'elle salue, lequel à vrai dire commence à la crèche. La passion du Sauveur et les trois jours de son mystérieux sommeil sous la pierre du sépulcre ne sont qu'un point, un court épisode dans l'histoire de sa royauté, dont alors même, comme à son berceau devant les bergers et les mages, il tient encore en main le sceptre, aussi bien sur la croix, où il promet au bon larron une place dans son royaume, qu'au prétoire, où il déclare nettement à Pilate qu'il est le roi immortel des siècles.

[1] *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen, quod est super omne nomen; ut in nomine Jesu omne genuflectatur cœlestium, terrestrium et infernorum, et omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris.* (II, 8, 9, 10, 11.)

associé en cet endroit à *potestas*, n'est peut-être pas en juste harmonie avec la pensée restreinte de l'auteur, qui semble faire abstraction ici tout exprès de la puissance à l'état glorieux du Christ transfiguré, pour mettre à cette heure mieux en relief la puissance de l'Emmanuel encore enveloppé dans les langes de son humble berceau.

Mais, sans trop nous arrêter à cette nuance, faisons ressortir tout ce que la strophe a perdu au remaniement des correcteurs, cédant toujours, comme ils s'y étaient obligés, à de vains scrupules prosodiques. Et d'abord, les deux premiers vers de l'ancien texte :

Cujus forti potentiæ,
Genu curvantur omnia :

reproduisaient l'oracle d'Isaïe : *Mihi curvabitur omne genu* (XLV, 24), dont les paroles de saint Paul aux Philippiens ne sont que le développement; mais les deux derniers vers :

Cœlestia, terrestria
Fatentur nutu subdita,

distinguant les libres hommages des anges et des hommes de l'adoration forcée des légions infernales, implicitement renfermée dans les vers précédents, célébraient le règne de Jésus-Christ sur les cœurs, objet surtout de sa divine ambition. *Nutu, id est, sponte et ad nutum, et ad suam voluntatem, confitentur se esse subdita forti Christi potentiæ. — Cœlestia, id est, angeli, et terrestria, hoc est, homines genu Christo flectunt in signum cultus et reverentiæ ex amore obsequioso procedentis.* (Michel Timothée *in hunc loc.*)

Notre interprétation paraît d'autant plus légitime, que le texte même de saint Paul nous semble lui venir en appui; car l'Apôtre, tout en faisant fléchir le genou au ciel, à la terre et aux enfers, comme il le devait pour embrasser toute la pensée du prophète, insiste ensuite sur la louange spontanée que le Christ ne cessera jamais de recueillir sur les lèvres de l'humanité régénérée : *Et omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris*[1].

[1] L'Église, dans cet office même de l'Avent, ne dit-elle pas aussi en rappelant le double passage d'Isaïe et de saint Paul : *Ante me non est formatus Deus, et post me non erit, quia mihi curvabitur omne genu, et confitebitur*

Cette idée, si glorieuse pour Jésus-Christ et si consolante pour nous, pas plus que le texte d'Isaïe, du moins sous sa couleur scripturale, ne se retrouvent dans la nouvelle strophe, où non seulement l'épithète *tremente*, bien que fort juste à un autre point de vue[1], distrait ici de la pensée dominante, mais encore dont le mot même *terrestria*, celui qui avait pour nous, à cet endroit, un intérêt particulier, a disparu, pour se confondre avec le générique si triste *inferi*[2].

3 *Te deprecamur ultimæ*
Magnum diei judicem;
Armis supernæ gratiæ
Defende nos ab hostibus.

omnis lingua. (Ad Magnif. Sabbat. Ante Dom. III.) — C'est ainsi que les textes liturgiques et ceux de l'Écriture se prêtent un mutuel appui et s'expliquent les uns par les autres. Est-ce pour cela que nos Gallicans ne voulaient pas que la sainte Église parlât dans le bréviaire? — Isaïe avait dit: *Convertimini ad me, et salvi eritis, omnes fines terræ, quia ego Deus, et non est alius. In memetipso juravi, egredietur de ore meo justitiæ verbum, et non revertetur; quia mihi curvabitur omne genu, et jurabit omnis lingua.* (XLV, 22, 23, 24.)

[1] Ne chantons-nous pas en effet à la préface de la messe : *Tremunt Potestates?* Mais les mots doivent être appréciés à la place qu'ils occupent.

[2] Avouons toutefois que, contrairement à notre interprétation, les commentateurs sous-entendent généralement *et infernalia* dans la strophe primitive; et nous lisons même dans le vieux cistercien, dont nous avons mentionné la version particulière à la partie critique, les trois derniers vers ainsi formulés :

Genuflectatur omnium
Cœlestium, terrestrium
Necnon et infernalium.

Quelle que soit l'autorité de ces commentateurs et du bréviaire cistercien, nous avons cru, pour les raisons indiquées, ne pas trop hasarder en nous en séparant.

[3] Entre les strophes IV et V, on lit la suivante dans bon nombre de mss.

Occasum sol custodiens,
Luna pallorem retinens,
Candor in astris relucens
Certos observat limites.

Cf. *Thom.* — *Vesp.* — *Harl.* — *Jul.* — *Corb.* 1. — Sans compter ceux de Tomasi, ces quatre derniers manuscrits sont du Xe siècle. Ils ont été suivis par Clicthoue et Cassandre. Quelle que soit d'ailleurs l'antiquité de cette strophe, qui ne figure plus guère déjà dans les mss. des siècles suivants, notamment dans le *Hilar.* 1. s. XIII, elle pourrait bien ne pas appartenir à la pièce primitive. Mone ne la donne pas, et Daniel, qui l'a insérée dans son texte, mais entre parenthèses, avoue que le Bréviaire romain a sagement fait de la rejeter comme une superfétation, qui cadre mal avec les autres parties de l'hymne.

L'Église finit, comme elle a commencé, par le cri de la prière. Saisie de crainte à la pensée de ce second avènement, où le Sauveur doit nous apparaître cette fois non plus comme le doux enfant de la crèche, mais comme le souverain Juge des vivants et des morts, elle le supplie de nous protéger par sa grâce contre les traits du démon, le perfide ennemi qui, non content d'avoir infligé à notre humaine nature cette blessure profonde dont elle se mourait depuis la prévarication d'Adam, et à laquelle le céleste Médecin est venu appliquer le baume de son sang précieux, s'efforce encore de lui porter de nouveaux coups pour rendre inutile cette cure divine.

Cette idée, que les correcteurs ont laissée ici quelque peu dans le vague par l'emploi du pluriel *hostibus*, se trouve, au contraire, fortement accentuée dans la vieille strophe, dont chaque mot est marqué au coin du style biblique et traditionnel[1].

Et si, pour clore la monographie de cette hymne, nous la mettons en regard de celle de Coffin, *Statuta decreto Dei*, il sera maintenant facile de juger de quel côté se trouvent l'élévation des pensées, la profondeur des horizons mystiques, l'énergie des couleurs, et, par-dessus tout, l'harmonie de la pièce avec l'ensemble de l'office de l'Avent, sur lequel les splendeurs du Christ-Orient projettent tant d'éclat, et où surabondent, dans une joie recueillie, les plus brûlantes aspirations vers l'aimable royauté de l'Emmanuel et les plus pieux hommages à la Vierge-Mère.

Que sont devenues, dans le morceau de Coffin, les grandes

[1] *Te deprecamur,* Agie,
Venture judex sæculi;
Conserva *nos in* tempore
Hostis a telo perfidi.

Conserva me, Domine, quoniam speravi in te. (Ps. XV, 1.) — *Custodi me ut pupillam oculi.* (Ps. XVI, 8.) — *In omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere.* (Eph. VI, 16.) — *A sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris : ab incursu, et dæmonio meridiano.* (Ps. XC, 6.)

A ces mots : *Te deprecamur, Agie,* on s'inclinait chez les moines et dans les chœurs de plusieurs églises cathédrales et collégiales. Cf. Martène, *de Antiquis monachorum ritibus.* (L. III, cap. II, et Grancolas, *Commentaire historique du Brév. romain.* T. II, p. 20.)

Agie sanctus, du grec *Agios,* latinisé et employé ici comme dans les *Impropères* du Vendredi saint.

idées de notre hymne; et la lumière de la foi, dont Dieu est l'éternel foyer; et ce frappant parallèle entre les croyants et les astres; et cette divine compatissance dont saint Léon a dit : *Causa nostræ reparationis non est nisi misericordia Dei;* et ce règne du Christ, qui s'inaugure à la crèche et auquel toute créature au ciel, sur la terre et dans les enfers rend hommage? C'est en vain aussi qu'on y cherche le souvenir de la bienheureuse Vierge, si cher à l'Église en ce temps de l'Avent. Quelle sécheresse et quelle raideur dans ces vers d'apparat, dont la marche, froidement calculée, s'avance avec lenteur vers cette dernière strophe, que l'auteur semble avoir voulu ménager comme un superbe dénouement, mais qui, dès le 2e vers, s'enchevêtre et s'emmêle dans les ingrats contours d'une laborieuse évolution où les accents d'Isaïe se décolorent et s'altèrent ! Ce texte du prophète compose, au Bréviaire romain, le verset et le répons qui suivent l'hymne. Il est là dans toute sa pureté; et son chant si nettement accusé, et dont la grande voix de l'assemblée vient prolonger l'écho, monte alors véritablement vers le ciel comme un cri sublime d'espérance et d'attente. Mais Coffin en avait besoin dans sa pièce pour l'effet qu'il visait : il fut donc sans façon aucune arraché de cette place que les siècles lui avaient assignée, et, en échange du verset et du répons traditionnels : *Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum* , — *Aperiatur terra et germinet Salvatorem,* auxquels on substitua ceux-ci : *Adjutor meus et protector meus tu es*, — *Deus meus ne tardaveris*, l'Église de Paris eut la satisfaction d'entendre dans sa *nouvelle* hymne cette strophe *nouvelle :*

Rorate cœli desuper,
Justumque fecundo *sinu*
Complexa *tellus perdito*
Orbi salutem *germinet*[1].

En dépit des mots soulignés, qui en trahissent l'*imbroglio*, elle fut, paraît-il, énormément applaudie; et bien des gens encore, assure-t-on, ne sauraient se consoler de sa perte. Quel grand merci à eux s'ils nous disaient pourquoi !

[1] Les mots soulignés sont ici ceux qui ne figurent pas comme les autres en italiques.

II

HYMNE AUX MATINES DE L'AVENT

Auteur présumé : *S. Ambroise.*

Verbum supernum prodiens
E Patris æterni sinu,
Qui natus orbi subvenis,
Labente cursu temporis.

Illumina nunc pectora,
Tuoque amore concrema;
Ut cor caduca deserens
Cœli voluptas impleat.

Ut cum tribunal judicis
Damnabit igni noxios,
Et vox amica debitum
Vocabit ad cœlum pios.

TEXTE PRIMITIF :

VV. 2. *A Patre olim exiens —*
4. *Cursu declivi temporis.*
7. *Audito ut præconio*
8. *Sint pulsa tandem lubrica.*
9. *Judexque cum post aderis,*
10. *Rimari facta pectoris,*
11. *Reddens vicem pro abditis,*
12. *Justisque regnum pro bonis.*

Non esca flammarum nigros
Volvamur inter turbines;
Vultu Dei sed compotes
Cœli fruamur gaudiis.

Patri simulque Filio,
Tibique sancte Spiritus,
Sicut fuit, sit jugiter
Sæclum per omne gloria.

CDD. MSS. — *Trevir.* 1. s. VIII. (Mone.) — *Trevir.* 2. s. IX. (Id.) — *Harl.* s. X. (Édit. angl. de l'*Hymn. Sarisb.*) — *Vesp.* s. X-XI. (Id.) — *Genovef.* 1. An. 1098. (P.) — *S. Mart. Lemov.* circ. 1100. (P.) — *S. Fusc.* 2. s. XIII. (P.) — *Dick.* s. XIII. (Édit. angl. de l'*Hymn. Sarisb.*)

Synopsis. — Après avoir, dans l'hymne vespérale de la veille, salué une première fois le Christ qui vient apporter au monde agonisant sous la blessure du péché le remède de sa divine rédemption, l'Église, dès l'office de Matines, se hâte d'aller à sa rencontre pour lui payer un nouveau tribut d'hommages. Prosternée aux pieds du Verbe divin qui, du sein du Père où il est éternellement engendré, s'est, au déclin des siècles, manifesté à la terre par son ineffable incarnation, elle le supplie d'éclairer maintenant nos cœurs, de les embraser du feu de son amour, afin que, ayant entendu les oracles qui annoncent son prochain avènement, ils soient à jamais affranchis

---

TEXTE PRIMITIF :

VV. 13. *Non demum arctemur malis,*
14. *Pro qualitate criminis,*
15. *Sed cum beatis compotes,*
16. *Simus perennes cœlibes.*
17. *Laus, honor, virtus, gloria,*
18. *Deo Patri, et Filio,*
19. *Sancto simul Paraclito,*
20. *In sæculorum sæcula.*

du péché [1]. Puis, l'invoquant comme le Juge suprême qui scrutera un jour les reins et les cœurs, rendant à chacun selon ses œuvres : aux pécheurs le châtiment de leurs crimes, et aux justes le royaume qu'il leur a promis, elle le conjure, au nom de ses enfants, de ne pas les condamner à ces flammes éternelles, à bon droit méritées par leurs prévarications, mais plutôt de les admettre en l'heureuse société des élus, pour y goûter à jamais avec eux les chastes délices du paradis [2].

Critique. — Cette hymne est-elle bien de saint Ambroise, ainsi que le veut aujourd'hui la généralité des auteurs? Comment l'affirmer en l'absence de toutes preuves, lorsque D. Ceillier et Tomasi lui-même gardent le silence, et que beaucoup de bréviaires l'attribuent à saint Grégoire?

Quoi qu'il en soit, elle figure dans nos plus anciens manuscrits.

Toutes ses strophes ont été plus ou moins remaniées par les correcteurs, qui, entre autres prétendues fautes prosodiques, y ont été surtout offusqués de la *non-élision,* délicatesse dont nous avons déjà fait justice dans l'introduction de ces *Études* [3]. C'est à la 2e strophe principalement que la pensée de l'auteur nous semble avoir souffert de cette retouche. Celui-ci avait écrit :

Audito ut præconio,
Sint pulsa tandem lubrica [4].

Les commentateurs sont à peu près unanimes à interpréter *præconio* dans le sens général de l'annonce du Sauveur; mais ils varient quand il s'agit d'en fixer la signification locale et restreinte. Les uns entendent par *præconio* ces avertissements secrets de la conscience par lesquels le *Fils de l'homme* notifie pendant la vie à chacun de nous son prochain avènement; les autres pensent que ce mot indique les oracles des prophètes et des apôtres, et c'est l'interprétation que nous avons suivie dans

1 Texte actuel : *Afin que détachés des biens fragiles d'ici-bas ils soient inondés des jouissances célestes.*

2 Il y a dans ces deux dernières strophes, entre le texte primitif, dont nous nous sommes rapproché, et celui d'Urbain VIII, des nuances qui n'échapperont pas au lecteur.

3 Tome I, p. XCII et sqq.

4 Voir le texte primitif.

notre *Synopsis*. Mone[1] croit qu'il désigne l'évangile du premier dimanche de l'Avent, où l'Église nous met sous les yeux l'effrayant tableau du second avènement du Christ au dernier jour. Mais cette opinion ne pourrait être admise évidemment si, à l'époque de la composition de notre hymne, l'évangile *Erunt signa in sole* n'était encore assigné qu'au troisième dimanche, comme semble le dire Grancolas [2].

Toutefois il ne nous déplaît nullement de demander, avec Mone, à la liturgie de la messe ou de l'office de ce jour l'explication de ce mot *præconio;* et si celle qu'en donne le savant archiviste de Carlsruhe devait être rejetée, nous proposerions volontiers la suivante, qui ne nous paraît pas tout à fait improbable.

On sait que l'*Invitatoire*, à Matines, est de la plus haute antiquité, et qu'il fut toujours chanté avec une solennité particulière. C'est pour cela, sans doute, que dans le bréviaire Mozarabe, dont l'origine remonte au commencement du ve siècle, il est appelé *Sonus (quasi tuba)*. Je ne sais si celui de l'Avent retentit jamais au dehors, comme il en était en quelques églises [3], pour ces paroles du 2e répons au IIIe Nocturne du 1er dimanche : *Audite Verbum Domini gentes, et annuntiate illud in finibus terræ,* où les musiciens et les chantres mon-

[1] Lateinische Hymnen des Mittelalters. — *Hymni latini medii ævi.* — Fribourg en Brisgau, 1853-1855. In-8°, 3 vol. T. I, p. 49.

[2] *Traité de l'Office divin,* p. 402. 2e édit. Paris, 1714.

Les usages à cet égard différaient beaucoup. A l'abbaye Saint-Germain-des-Prés on chantait d'abord, au 1er dimanche, l'évangile selon saint Jean : *Cum sublevasset oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum,* etc., et plus tard celui de saint Marc : *Initium Evangelii Jesu Christi, Filii Dei. Sicut scriptum est in Isaia propheta : Ecce ego mitto angelum meum...* etc., comme à Saint-Ouen de Rouen, et en maintes cathédrales. Ailleurs, comme à Strasbourg, à Tours, au Mans, à Bayeux, à Paris, à Châlons-sur-Marne, à Viviers, c'était l'évangile selon saint Matthieu : *Cum appropinquasset Jesus Jerosolymis, et venisset Bethphage...* etc. Mais d'autre part le micrologue (1097), traité *de Observationibus ecclesiasticis,* que Zaccaria croit pouvoir attribuer à Ives de Chartres, constate qu'on chantait alors, au xie siècle, en plusieurs églises, l'évangile *Erunt signa,* que l'Église romaine a définitivement affecté à ce 1er dimanche de l'Avent, et les vieux missels d'Arles, de Narbonne, de Langres, de Toulon, dont l'origine, selon D. Martène, remonte au xive et même au xiiie siècle, n'en donnent pas d'autre pour ce jour. — Cf. D. Martène, *de Antiquis ecclesiæ ritibus,* t. III, p. 82. — Anvers, 1737. — Et *de Monachorum ritibus,* de la même édit. 1738, t. IV, p. 246.

[3] Notamment à Clermont.

taient sur la tour et les redisaient en accord aux quatre parties du monde [1]; mais l'impression profonde que, dans ces siècles de foi, devait produire sur l'assemblée chrétienne le chant si grave et si expressif : *Regem venturum Dominum venite adoremus,* ne nous donnerait-elle pas la clef de cet ancien vers : *Audito ut præconio,* dont nous cherchons à nous rendre compte? Rayer ce vers, n'était-ce pas perdre la trace d'un symbolisme non moins intéressant que pieux [2]?

Cette hymne, que notre bréviaire assigne à Matines, se trouve indiquée pour les Laudes dans nos deux mss. de Trèves (*Trevir.,* 1 et 2) et dans celui de l'église Sainte-Marie de Worcester, *per sanctum Oswaldum* (*Oswald*). La suivante, *Vox clara* [3], que nous avons à Laudes, y est placée à Matines (*Ad Nocturnas Vigil.*). Faut-il voir dans cette anomalie un usage particulier aux abbayes bénédictines d'où proviennent ces mss., ou simplement une erreur de copiste?

Commentaire.

Verbum supernum prodiens
E Patris æterni sinu,
Qui natus orbi subvenis,
Labente cursu temporis.

C'est le premier cri de l'Église vers le Verbe divin qui, sortant du sein éternel du Père, vient des hauteurs du ciel naître ici-bas, au déclin des siècles, pour secourir et sauver le monde perdu par le péché.

[1] A Paris on sonnait la grosse cloche pendant qu'on chantait au chœur ces mêmes paroles, comme on le fait encore en plusieurs églises au *Magnificat* et au *Te Deum.* — Cf. Grancolas, *Opere cit.,* p. 404, et l'abbé Auber, *Histoire et Théorie du symbolisme religieux,* t. IV, p. 183. — Paris et Poitiers, 1872.

[2] D'assez nombreux mss. portent *Audita ut præconia,* entre autres celui de Saint-Germain-des-Prés, S. XI. (Cf. le *Recensus,* t. I.) On lit à la glose marginale de ce ms. *Ut sint audita clara voce tua præconia, id est, tuæ laudes.* Explication qui certes n'est pas de nature à nous faire accueillir cette variante. Mone, qui l'a suivie, afin, dit-il, de maintenir la rime, s'est vu forcé, pour le besoin de son interprétation, de lui infliger une entorse, que ne justifie aucun manuscrit, en écrivant *per præconia,* au lieu de *ut præconia.*

[3] Aujourd'hui *En clara vox.*

Verbum supernum, ainsi appelé à cause de sa céleste et ineffable origine[1], et aussi peut-être par opposition au verbe humain et terrestre, qui n'est qu'impuissance et faiblesse. Lui seul, en effet, a pu dire que ses paroles sont esprit et vie[2]; car, pour lui, parler c'est faire[3]. Il agissait déjà quand il parlait par la voix des prophètes. — *Et factum est Verbum Domini ad me*, comme ceux-ci disaient toujours.

Mais ce Verbe, qu'ils annoncèrent au monde, devait enfin parler sans intermédiaire, c'est-à-dire opérer personnellement dans cette chair mortelle, dont l'alliance lui était nécessaire pour se constituer la victime innocente de notre rachat et le fidèle compagnon de notre pèlerinage. — *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis*[4].

Le Verbe sorti du Père par une génération éternelle s'est dans le temps manifesté aux hommes par sa mystérieuse incarnation. Cette double idée nous paraît mieux acccusée encore au vers primitif :

A Patre olim exiens,

lequel, en outre, avait le mérite de reproduire la parole même de Jésus-Christ : *Exivi a Patre, et veni in mundum*[5], dont la glose fournie par saint Augustin s'harmonise si bien avec le langage de l'auteur : *Exivit a Patre (exiens), quia de Patre est; et in mundum venit (prodiens), quia mundo suum corpus ostendit, quod de Virgine assumpsit*[6].

Illumina nunc pectora,
Tuoque amore concrema —

O vous la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde[7], vous qui êtes venu apporter le feu sur la terre[8],

[1] *Generationem ejus quis enarrabit?* (Is. LIII, 8.) — *In æternum, Domine, Verbum tuum permanet in cælo.* (Ps. CXVIII, 89.) — *Oriens ex alto* (Luc. II, 78.)

[2] *Verba quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt.* (Joan. VI, 64.)

[3] *Quia ipse dixit, et facta sunt.* (Ps. CXLVIII, 5.)

[4] Joan. I, 14.

[5] Joan. XVI, 28.

[6] Tract. CII.

[7] Joan. I, 9.

[8] Luc. XII, 49.

éclairez maintenant nos âmes et consumez-les du feu de votre amour !

Ut cor caduca deserens [1]
Cœli voluptas impleat.

Notre cœur, en effet, ne peut s'ouvrir aux célestes consolations, ni se remplir des pures joies de la grâce, que dans la mesure de son détachement des biens éphémères d'ici-bas. Celui-la seul mérite d'être rassasié des biens de Dieu, qui se déprend et se vide de toute affection terrestre. — *Esurientes implevit bonis.*

Quelque pieuse que soit la pensée exprimée par ces deux vers, elle nous dédommage médiocrement de la perte de ceux dont ils ont pris la place, lesquels, par leur teinte sévère et leur cachet symbolique, comme nous l'avons expliqué déjà à la partie Critique, entraient mieux dans le caractère de la pièce et ménageaient une transition beaucoup plus naturelle aux strophes suivantes :

Ut cum tribunal judicis
Damnabit igni noxios,
Et vox amica debitum
Vocabit ad cœlum pios :

Non esca flammarum nigros
Volvamur inter turbines ;
Vultu Dei sed compotes
Cœli fruamur gaudiis.

afin que, lorsque le souverain Juge condamnera au feu les coupables et que sa voix amie appellera les justes à la possession du ciel qu'ils auront mérité, nous ne devenions pas la proie des flammes, enveloppés dans le noir tourbillon de l'éternel enfer; mais plutôt que nous soyons admis à contempler la face de Dieu et à jouir des saintes allégresses du paradis.

Au point de vue classique, mystique même, si on le veut, ces deux dernières strophes se recommandent assurément à

[1] Grégoire à Marsala (*Hymnodia Sanctorum Patrum.* — Venise, 1646), commentateur de nos hymnes réformées, à la place de ce vers a écrit le suivant : *Ut cor vacans inanibus.* Des deux, celui-ci est-il le premier sorti de la plume des correcteurs ?

notre attention; et certes nous en ferions l'éloge sans réserve, si nous pouvions oublier celles du vieux texte, qui, dans leur naïve simplicité, offrent, avec de précieuses réminiscences des Écritures, un ensemble de détails qui les lie par une connexion plus étroite et plus juste à la première partie de l'hymne, dont elles poursuivent jusqu'au bout la prière adressée au Verbe Fils de Dieu.

L'auteur, en effet, avait dit d'abord :

Audito ut præconio
Sint pulsa tandem lubrica [1].

Sa 3e strophe répondait on ne peut mieux à cette double idée, en faisant tout à coup apparaître le Juge lui-même, ce Juge depuis si longtemps et sous tant de formes annoncé (*præconio*) :

Judexque cum post aderis,

qui vient scruter les reins et les cœurs, et sonder de son terrible regard les replis des consciences :

Rimari facta pectoris,

rendant à chacun selon ses œuvres : aux pécheurs le châtiment de leurs crimes, aux justes le royaume promis à leurs vertus :

Reddens vicem pro abditis,
Justisque regnum pro bonis [2].

Abditis. — Les péchés sont ainsi appelés, soit parce qu'ils ont

[1] C. à d. les péchés, les chutes, les pas glissants qui entraînent à la mort. — *Via illorum tenebræ et lubricum.* (Ps. xxxiv, 6.) — *Os lubricum operatur ruinas.* (Prov. xxvi, 28.) — Nos poètes chrétiens ont fréquemment employé ce mot dans cette acception :

Diversisque procul factis per lubrica *perget.*
Juvencus, *Hist. Evang.* i, 761.

At si quos nimium fallax, illexque malorum
Planities suasit deformi lubrica *lapsu.*
Ibid., i, 24.

Lingua locutus lubrica.
Prudence, *Cathem.* i, 62.

[2] La strophe nouvelle reproduit à peine en quatre vers cette dernière pensée; encore laisse-t-elle l'idée renfermée dans *abditis*, laquelle pourtant convient si bien ici.

leur source dans la concupiscence intérieure, soit parce que le plus souvent ils sont commis dans le secret du cœur et soustraits à la connaissance des hommes. Quand il s'agit du jugement dernier, c'est toujours sous cet aspect que la sainte Écriture envisage le péché[1]; ce qui rehausse le choix de ce mot, lequel d'ailleurs est en si exacte relation avec *rimari* et *sint pulsa,* double locution qui exprime, d'une part, l'examen rigoureux du souverain Juge, et, de l'autre, ces profondeurs de la conscience d'où, par un généreux effort et sous le rayon de la grâce qui éclaire et qui échauffe (*illumina, concrema*), le péché doit être extirpé et rejeté bien loin dehors :

Sint pulsa tandem lubrica.

Justis et *regnum* rappellent ces passages évangéliques : *Venite benedicti Patris mei; possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi. — Et ibunt hi in supplicium æternum ; justi autem in vitam æternam.* (Matth. xxv, 34 et 46.)

Enfin, la 4e et dernière strophe du texte primitif, simple, mais nette et forte comme ses sœurs, mérite aussi d'être étudiée en détail. L'enfer ne nous y est pas dépeint seulement avec ces tourbillons de flammes, où roulent pêle-même les réprouvés, mais avec toute l'horreur de ces mille maux, de ces peines diverses, dont la plus désolante, à coup sûr, est celle du dam :

Non demum arctemur malis —

cruelles étreintes dans lesquelles chaque péché a son expiation propre, et où le châtiment s'exerce dans la stricte mesure des crimes :

Pro qualitate criminis[2].

Les deux derniers vers :

Sed cum beatis compotes,
Simus perennes cœlibes —

[1] *Qui et illuminabit abscondita tenebrarum, et manifestabit consilia cordium.* (I, Cor. iv, 5.) — *In die, cum judicabit Deus occulta hominum.* (Rom. ii, 16.)

[2] La justice de Dieu se révèle en enfer par l'intelligente et rigoureuse application des peines, comme dans un instrument l'harmonie résulte de l'ensemble des sons particuliers et distincts que rend chaque corde ou chaque tuyau selon sa qualité respective. *Sicut in organo qualitatis sonus immutatur.* (Sap. xix, 17.)

rappellent la strophe finale, aujourd'hui supprimée, de l'hymne *Primo die quo Trinitas*[1], où nous avons expliqué déjà l'expression *cœlibes*[2].

Les mots *cum beatis compotes* font allusion à ces paroles de saint Matthieu, que nous venons de citer : *Venite* BENEDICTI... POSSIDETE *paratum vobis regnum*...

C'est en souvenir de ce texte, sans doute, que l'Église se plaît à nous répéter si souvent, comme, par exemple, dans cette autre hymne : *Nocte surgentes*[3], que c'est en la bienheureuse société des saints, cour céleste dont Dieu est le grand Roi, que nous espérons chanter un jour ses louanges et participer éternellement avec eux aux ineffables joies de son paradis.

[1] Texte primitif : *Primo dierum omnium.*
[2] Tome I, p. 38. — A Matines du dimanche (hiver).
[3] Tome I, p. 43. — A Matines du dimanche (été).

III

HYMNE AUX LAUDES DE L'AVENT

Auteur présumé : *S. Ambroise.*

En clara vox redarguit
Obscura quæque personans :
Procul fugentur somnia :
Ab alto Jesus promicat.

Mens jam resurgat torpida,
Non amplius jacens humi :
Sidus refulget jam novum,
Ut tollat omne noxium.

En Agnus ad nos mittitur
Laxare gratis debitum :
Omnes simul cum lacrymis
Precemur indulgentiam.

TEXTE PRIMITIF :

VV. 1. *Vox clara ecce intonat,*
2. Obscura quæque *increpat :*
3. *Pellantur eminus* somnia :
4. Ab *æthre Christus* promicat.
6. *Quæ sorde extat saucia :*
9. *E sursum* Agnus mittitur —
11. Omnes *pro indulgentia*
12. *Vocem demus cum lacrymis.*

Ut cum secundo fulserit,
Metuque mundum cinxerit,
Non pro reatu puniat,
Sed nos pius tunc protegat.

Virtus, honor, laus, gloria,
Deo Patri, cum Filio,
Sancto simul Paraclito,
In sæculorum sæcula. Amen.

CODD. MSS. — *Trevir.* 1 et 2 VIII et IX. (Mone.) — *Jul.* s. x. (Édit. angl. de l'*Hymn. Sarisb.*) — *Harl.* s. x. (Id.) — *S. Petr. Corb.* 1. s. x. (P.) — *S. Bert.* c. 1003 (P.) — *Genovef.* 1. An. 1098. (P.) — *S. Mart. Lemov.* C. 1100 (P.)

Synopsis. — L'Église, qui, à Vêpres et au Nocturne, a déjà célébré la prochaine apparition du Verbe, lumière éternelle des croyants, couronne sa louange et complète son enseignement dans cette hymne de l'aurore, où elle fait résonner à nos oreilles la voix retentissante du précurseur, dont les solennels accents gourmandent tout à la fois nos crimes et nous invitent à l'espérance.

Que les songes de la nuit s'évanouissent, le Christ va se lever à l'horizon. Que l'âme engourdie se relève de la terre, où la retient gisante la blessure du péché; car déjà brille à nos yeux le nouvel astre, dont la flamme céleste doit dissiper tous nos maux. L'Agneau est envoyé du ciel pour payer de son sang notre dette : tous ensemble implorons le pardon par nos cris et nos larmes, afin que, en ce jour suprême où il nous apparaîtra alors dans sa gloire, enveloppant le monde des terreurs de sa justice, il n'ait point à nous punir de nos crimes, mais à nous protéger de sa miséricorde.

TEXTE PRIMITIF :

VV. 13. Secundo ut cum fulserit, (interv.)
14. *Mundumque horror* cinxerit —
17. Laus, honor, virtus, gloria, (interv.)
18. Deo Patri, *et* Filio —

Critique. — Cette hymne, comme la précédente, est attribuée à saint Ambroise, sur les indications seulement des vieux bréviaires. Son antiquité, du reste, n'est pas contestée. Nous avons dit déjà qu'elle était chantée au Nocturne, au lieu des Laudes, dans quelques abbayes, et probablement aussi dans maintes cathédrales ; et c'était peut-être à cause des mots *somnia* et *resurgat*.

Mais, outre que ces locutions peuvent aussi bien convenir à l'heure matinale des Laudes, la connexion logique des idées exprimées dans les deux pièces place tout naturellement celle-ci après l'hymne : *Verbum supernum prodiens,* où, adorant le Verbe sortant du sein du Père, nous rendons d'abord hommage à son éternelle génération. — *A Patre olim exiens,* comme porte le texte original.

Celui-ci compte jusqu'à sept rencontres de voyelles qui ne s'élident pas. Le premier vers à lui seul en offre deux :

Vox clara ecce intonat —

Cette pièce est donc une de celles où la vieille règle de l'élision est la moins respectée. Mais on sait, et nous l'avons fait remarquer plusieurs fois déjà, que dès l'âge même de saint Ambroise, la poésie chrétienne s'était plus ou moins affranchie de cette loi, qu'elle observait ou négligeait au gré des auteurs, selon les exigences de la versification. Nous croyons avoir suffisamment démontré dans notre Introduction[1] que, tout bien pesé, on aurait tort de lui en faire un reproche ; car l'élision, qui certes n'est pas sans inconvénient aussi à la simple lecture, en présente assurément un très considérable dans l'exécution du chant ; ce qui n'a pas lieu avec la non-élision, parce que le nombre des notes égalant alors exactement celui des syllabes, tout heurt s'adoucit et s'efface, comme il est facile de le constater en étudiant dans les anciens antiphonaires la notation de nos hymnes primitives.

Commentaire.

En clara vox redarguit
Obscura quæque personans —

Par *clara vox,* les commentateurs entendent généralement

[1] T. I, p. XCII et sqq.

la voix même du Verbe qui, n'étant encore au sein de son éternité que la parole intérieure du Père, revêt, en se manifestant aux hommes par son incarnation, les admirables accents de son humilité, selon la belle expression de saint Augustin[1], pour nous rappeler du péché à la grâce, et faire retentir à nos oreilles, non plus dans l'ombre des figures et des prophéties, mais dans la pleine lumière de la réalité, les sublimes enseignements de son Évangile[2].

Cette première interprétation, qui a peut-être son point de départ dans le chant allégorique du coq, évoque le souvenir de l'hymne des Laudes du dimanche (hiver) : *Æterne rerum Conditor,* au symbolisme de laquelle répondent si bien les deux premières strophes de celle-ci, dont le vers primitif :

Vox clara ecce intonat,

ne semble qu'un écho de cet autre :

Præco diei jam sonat [3].

Mais, depuis son incarnation, le Verbe, qui ne s'est point encore personnellement révélé au monde, lui a déjà parlé par la voix du saint Précurseur, dont les austères éclats résonnent sur les rives du Jourdain. C'est donc aussi de Jean-Baptiste que l'auteur a pu dire que, pour nous préparer à l'avènement du Fils de Dieu, il élève maintenant sur nos âmes cette même voix courageuse, qui reprochait aux Juifs leurs prévarications et les exhortait à la pénitence. Tous les auteurs acceptent également cette seconde interprétation, et nous avons cru devoir lui donner la préférence dans notre Synopsis, parce qu'elle nous paraît plus obvie, et peut-être aussi plus franchement étayée par le contexte. On sait d'ailleurs que dans nos vieilles hymnes, comme dans les saintes Écritures, les sens surabondent et se superposent; que l'un n'exclut pas l'autre, et que tous se recommandent à notre respect et à nos méditations.

Obscura quæque, c'est-à-dire nos péchés, ainsi appelés :

[1] Homil. *In principio erat Verbum.*
[2] Cf. Hilarius, Timothée, G. à Marsala, *jam cit.,* et aussi Peyronet, *Manuel du Brév. rom.* — Toulouse, 1667. T. II. — Romsée, *Opera liturgica.* Mechliniæ, 1838. T. III. *Appendix secunda.*
[3] Cf. T. I, p. 58.

1° parce que ceux qui font le mal ont en haine la lumière, et cherchent les ténèbres pour le commettre, selon la parole même du Sauveur[1]; 2° parce que le péché accumule les ténèbres à l'horizon de l'âme et lui dérobe la vue du ciel, comme nous le lisons des infâmes vieillards de Babylone, qui tendirent des piéges à l'innocence de la chaste Susanne[2]. C'est pour la troisième fois que se présente cette locution; nous l'avons rencontrée déjà à la V° Férie, aux deux hymnes de Matines et de Laudes. Son cachet mystique est trop saillant, pour que nous ne l'ayons pas comptée, dès les préliminaires de ces *Études*, parmi les richesses de notre admirable néologisme chrétien[3].

Ne quittons pas ces deux premiers vers sans faire observer combien, à notre sens, ils sont inférieurs au texte original :

Vox clara ecce intonat,
Obscura quæque increpat —

où le verbe *intonat*, qui sonne tout d'abord comme le clairon, prête à la voix du Christ ou de Jean-Baptiste un éclat bien autrement solennel que ne le fait le participe *personans*, qui s'affaiblit et s'éteint sans bruit au second plan. Ce mot n'est pas mieux là à sa place que *redarguit* n'est à la sienne au premier vers, dont il suspend le sens. — *Increpat* a plus de force que *redarguit*, et nous rappelle ce vers de l'hymne : *Æterne rerum Conditor*, à laquelle celle-ci nous semble avoir emprunté plusieurs traits encore.

Procul fugentur somnia :
Ab alto Jesus promicat.

« *Somnus animæ*, dit saint Ambroise, *est oblivisci Deum suum; quæcumque enim anima oblita fuerit Deum suum dor-*

[1] *Omnis enim qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus.* Joan. III, 20. — Ce qui a fait dire à l'Apôtre : *Abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis.* Rom. XIII, 12.

[2] *Et everterunt sensum suum, et declinaverunt oculos suos, ut non viderent cœlum, neque recordarentur judiciorum justorum.* Dan. XIII, 9.

[3] Cf. T. I. Introduct. p. XXXIX. — Nous ne savons comment D. Guéranger (*Avent liturgique*) a pu voir ici dans *obscura* l'obscurité des figures dévoilée par la voix de Jean-Baptiste; le verbe *increpat* qu'il avait sous les yeux, puisqu'il traduisait sur le texte primitif, devait cependant l'avertir de son erreur.

mit[1]. » — *Somnia* signifie donc ici cet état de somnolence spirituelle qui mène infailliblement au péché, s'il ne l'est pas déjà, et aussi toutes ces vanités du siècle, véritables songes qui trop souvent, hélas ! nous captivent ici-bas dans l'oubli de Dieu. Chassons bien loin de nous ces songes perfides[2]; car voilà Jésus qui, du haut des cieux, projette déjà sa lumière sur nos cœurs.

Mens jam resurgat torpida,
Non amplius jacens humi :

Que sous le rayon de sa divine aurore, l'âme endormie se réveille ; qu'elle se relève de la terre, où l'a couchée la honteuse blessure du péché[3].

Sidus refulget jam novum,
Ut tollat omne noxium.

L'astre nouveau, dont la flamme divine doit consumer tous nos crimes, brille déjà à nos yeux.

En Agnus ad nos mittitur[4]
Laxare gratis debitum[5] *:*
Omnes simul cum lacrymis
Precemur indulgentiam.

Voici l'Agneau que nous envoie le ciel pour lui payer, à notre place, la dette de nos iniquités : tous ensemble, par nos cris et nos larmes, implorons miséricorde et pardon[6]. Il suffit,

[1] *In cap.* v. *Epist. ad Ephes.*

[2] *Pellantur eminus somnia.* C'est le vers primitif, qui est peut-être plus énergique.

[3] *Quæ sorde extat saucia,* dit le texte original. Le péché est appelé une souillure, *sordes,* dans la langue chrétienne, qui seule nous fait justement apprécier et l'infinie sainteté de Dieu, et l'incomparable beauté de l'âme innocente. — *Saucia* nous rappelle que l'âme ne vit surnaturellement que de la vie même de Dieu par la grâce, et que par conséquent tout péché est pour elle une blessure qui l'affaiblit ou qui la tue.

[4] *Emitte Agnum, Domine, dominatorem terræ.* — Is. xvi, 1.

[5] *Nam non mittitur Christus a Patre ut Rex ulciscens, sed ut Agnus innocens, non ut censum exigat, sed ut debita gratis pœnitentibus relaxet.* Michel Timothée, *in hunc loc.* — *Veni, Domine, et noli tardare : relaxa facinora plebi tuæ.* IIIe dim. de l'Avent, 1er rép. du 3e nocturne.

[6] On lit au vieux texte :

Omnes pro indulgentia
Vocem demus cum lacrymis.

en effet, que nous disions à Jésus avec l'accent d'une contrition sincère : *Pardonnez-nous nos offenses,* pour qu'il nous remette aussitôt toutes nos dettes, parce qu'il est, comme le chante l'Église, le Dieu qui sauve les âmes gratuitement, sans exiger d'elles autre chose que le repentir. — *Qui salvando salvas gratis*[1].

Ne terminons pas la glose de ces deux strophes II et III, sans faire remarquer que le vers par lequel finit la seconde :

Ut tollat omne noxium —

et celui qui commence la troisième :

En Agnus ad nos mittitur —

ne sont qu'une réminiscence de ces paroles de Jean-Baptiste : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi*[2], et viennent à l'appui de la seconde interprétation que nous avons donnée de cette voix mystérieuse qui retentit au début de notre hymne : *Vox clara ecce intonat* (texte prim.).

Ut cum secundo fulserit,
Metuque mundum cinxerit,
Non pro reatu puniat,
Seb nos pius tunc protegat.

Afin que, en ce second avènement où il nous apparaîtra dans sa gloire, alors que les épouvantements[3] de sa justice enfermeront le monde comme dans un cercle d'indicible frayeur, il ne tire pas une juste vengeance de nos crimes, mais qu'il nous protège contre les rigueurs de son redoutable jugement.

Ce dernier vers, où l'ancien rit qui accompagnait le chant de cette hymne est nettement accusé, rappelle ceux-ci de Prudence :

Jesum ciamus vocibus,
Flentes precantes, sobrii. (Hym. à Laudes de la IIIe Férie.)

Et ces autres du même poète :

Te mente pura et simplici,
Flendo et canendo quæsumus,
Intende nostris sensibus. (Hym. à Laudes de la IVe Férie.)

Cf. T. I, pp. 179 et 204, nos explications et nos notes sur ce double passage.

1 Prose des morts.

2 Joan. I, 29.

3 Vieux mot que Chateaubriand a heureusement rajeuni, et qui nous semble rendre ici mieux que tout autre l'expression *Horror* du texte original.

Oui, si nous savons maintenant nous jeter à ses pieds dans l'humilité de nos supplications et de nos larmes, bien loin de dire alors aux montagnes de tomber sur nous pour nous soustraire aux regards de Celui qui est assis sur le trône, et à la colère de l'Agneau [1], nous élèverons avec confiance nos yeux vers lui, nous souvenant que c'est par son sang précieux que les brebis du bercail ont été rachetées, et que c'est sa divine innocence qui a mérité leur réconciliation aux pécheurs. — *Agnus redemit oves, Christus innocens Patri reconciliavit peccatores* [2].

[1] *Cadite super nos, et abscondite nos a facie sedentis super thronum, et ab ira Agni.* Apoc. VI, 16.

[2] Prose de Pâque.

IV

HYMNE DE NOEL AUX VÊPRES ET A MATINES

Auteur présumé : *S. Ambroise.*

Jesu Redemptor omnium,
Quem lucis ante originem
Parem Paterne gloriæ
Pater supremus edidit.

Tu lumen, et splendor Patris,
Tu spes perennis omnium,
Intende quas fundunt preces
Tui per orbem famuli.

Memento, rerum Conditor,
Nostri quod olim corporis,
Sacrata ab alvo Virginis
Nascendo, formam sumpseris.

TEXTE PRIMITIF :

VV. 1. *Christe* Redemptor omnium,
2. *Ex Patre Patris unice,*
3. *Solus ante principium*
4. *Natus ineffabiliter.*
5. Tu lumen, *tu* splendor Patris —
9. Memento, *salutis Auctor,*
10. *Quod nostri quondam* corporis,
11. *Ex illibata Virgine* —

Testatur hoc præsens dies,
Currens per anni circulum,
Quod solus e sinu Patris
Mundi salus adveneris.

Hunc astra, tellus, æquora,
Hunc omne quod cœlo subest,
Salutis Auctorem novæ
Novo salutat cantico.

Et nos beata quos sacri
Rigavit unda sanguinis,
Natalis ob diem tui,
Hymni tributum solvimus.

Jesu, tibi sit gloria,
Qui natus es de Virgine,
Cum Patre et almo Spiritu,
In sempiterna sæcula.

CODD. MSS. — *Jul.* s. x. (Édit. angl. de l'*Hymn. Sarisb.*) — *Vesp.* s. x-xi. (Id.) — *Oswald.* An. 1064. (Id.) — *Rhenov.* 3. s. xi. (Daniel.) — *S. Germ. Prat.* s. xi. (P.) — *Alb.* s. xii. (Édit. angl. de l'*Hymn. Sarisb.*) — *Dick.* s. xiii. (Id.)

TEXTE PRIMITIF :

VV. 13. *Sic præsens testatur* dies —
15. Quod solus *a sede* Patris —
17. Hunc *cœlum, terra, hunc mare,*
18. Hunc omne quod *in eis est,*
19. *Auctorem adventus tui*
20. *Laudans exultat* cantico.
21. *Nos quoque, qui sancto tuo*
22. *Redempti sanguine sumus*
23. Ob diem natalis tui, (interv.)
24. *Hymnum novum concinimus.*
25. *Gloria* tibi *Domine* —
27. Cum Patre et *Sancto* Spiritu —

Synopsis. — Inondée des clartés célestes, qui des champs de Bethléem rayonnent aujourd'hui sur tout l'univers, l'Église, à cette heure des Vêpres et à celle du Nocturne, salue dans le petit enfant de la crèche le Christ rédempteur du monde, le Fils unique et consubstantiel[1] du Père, qui seul, avant l'origine des siècles[2], est *né* de lui par une ineffable génération[3], lumière et splendeur du Père, éternelle espérance de tous. Elle le supplie d'écouter favorablement les prières que, par le monde entier, ses serviteurs fidèles répandent en ce jour à ses pieds. Elle rappelle au Sauveur que ce fut au sein béni de la Vierge qu'il prit la forme de notre chair mortelle. « Ce jour même, lui dit-elle, que ramène l'année dans son cours, atteste que seul du haut du ciel[4], où règne votre Père, vous êtes venu ici-bas pour sauver le monde. Le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment célèbrent par un nouveau cantique ce jour auteur d'un salut nouveau. »

Puis, s'unissant à cet universel concert, l'Église ajoute avec l'amoureux accent de toute sa pieuse reconnaissance : « Et nous aussi, qui avons été rachetés par votre sang précieux, nous chantons une hymne nouvelle à la gloire de votre jour natal[5] ».

Critique. — Saint Ambroise est généralement réputé l'auteur de cette hymne. Toutefois ni D. Ceillier, ni même Tomasi ne la lui attribuent[6]. Daniel qui, au premier volume de son *Thesaurus hymnologicus*, la range parmi celles du grand évêque de Milan, avoue néanmoins qu'on ne la rencontre guère dans les vieux manuscrits (*in vetustis non nisi raro obvius*). Le plus ancien cité par lui au IVe volume est celui de l'abbaye bénédictine de Rhénovie, s. XI (*Rhenov.* 3). Nous l'avons cependant trouvée dans l'hymnaire s. X de la biblio-

[1] Texte primitif.
[2] Id.
[3] Id.
[4] Id.
[5] Id.
[6] *Hymnum hunc,* dit Tomasi, *quem in neutro e mss. nostris invenimus, nec in recentiori Ambrosii editione, Ambrosio tribuit Michael Timotheus, sed nulla addita ratione qua S. Doctori tribuatur. Gavantus Timotheo adhærens allegat breviarum ms. antiquitatis non admodum remotæ.* (Hymnarium. — Hymni de anni circulo.)

thèque *Cottoniana* au Musée britannique, sous ce titre : *Julius* A. VI (*Jul.*). Mais elle ne figure pas dans nos premiers mss. de Trèves, s. VIII et IX (*Trevir.* 1 et 2), ni dans une foule d'autres plus récents, notamment celui de la bibliothèque Sainte-Geneviève de la fin du XIe siècle, sous le titre : *B. B. l.* 8 (Genovef. 1).

A l'origine, on chantait l'ambrosienne : *Veni Redemptor gentium*[1], qu'on lit seule d'abord dans les mss.[2], et plus tard associée à notre nouvelle hymne. C'est ainsi qu'elles passèrent accolées l'une à l'autre dans tous les incunables jusqu'au bréviaire de S. Pie V. Depuis, la première disparut tout à fait de l'office romain ; mais l'église de Milan l'a conservée, et elle se chante encore aussi chez les Chartreux et les Dominicains. Ces derniers l'ont aux vêpres, réservant pour Matines l'hymne : *Christe Redemptor omnium.* Beaucoup de mss., parmi les plus anciens surtout, celui de Rhénovie entre autres, portent : *Redemptor gentium.* Cette leçon a été suivie par Hilarius, Clicthoue, Cassandre[3] et Daniel ; elle n'est sans doute qu'une réminiscence de l'hymne : *Veni Redemptor gentium.*

A ces paroles, et plus tard à celles-ci de l'hymne actuelle : *Tu lumen, tu splendor Patris,* on allumait autrefois, dans la cathédrale d'Amiens, des cierges autour d'une crèche dressée près de l'autel, pour renouveler la scène de Bethléem[4]. Le *Cérémonial des évêques* leur prescrit, en entonnant cette hymne, d'élever les mains à ce premier vers : *Jesu Redemptor omnium*, et de les joindre ensuite, avec une inclination de tête vers l'autel, *ob reverentiam divinæ invocationis*[5].

Commentaire.

Jesu Redemptor omnium,
Quem lucis ante originem
Parem Paternæ gloriæ
Pater supremus edidit.

[1] Cf. Grancolas, *Comment. historique sur le Bréviaire romain.* T. II, p. 63.

[2] Mone n'en a pas lu d'autres dans les siens; aussi ne mentionne-t-il pas l'hymne actuelle.

[3] *Hymni ecclesiastici.* Coloniæ, 1556. — Ou bien *Opera omnia.* Parisiis, 1626. In-f°.

[4] Cf. Grancolas, *Traité de l'Office divin.* Paris, 1714, 2e édit., p. 420. Et l'abbé Auber, *Histoire et Théorie du symbolisme religieux.* Paris et Poitiers, 1872. T. IV, p. 184.

[5] L. II, cap. XIV, n° 5.

A l'exception du vers initial, où encore, pour obéir à la loi prosodique, *Jesu* (iambe) a été substitué à *Christe* (trochée), les correcteurs ont recomposé toute cette première strophe. Bien que, pour l'ordinaire, ils se soient acquittés de leur tâche avec un talent et une réserve d'autant plus dignes d'éloges, que les difficultés à vaincre étaient plus considérables, ils n'ont pu cependant les surmonter toutes, et d'inimitables beautés ont dû forcément rester au texte original. C'est donc celui-ci surtout qu'il faut étudier, si l'on veut sainement apprécier notre belle hymnographie chrétienne. Ici, par exemple, l'auteur avait dit:

Ex Patre Patris unice,
Solus ante principium,
Natus ineffabiliter.

et pouvait-on, en meilleurs termes, exprimer tout à la fois et la consubstantialité du Verbe, et son éternelle génération au sein du Père, et sa filiation unique (*unice, solus*), qui rehausse si merveilleusement le don que Dieu a fait au monde en la personne adorable de son Fils : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret*[1].

Principium est, dans sa simplicité, un mot parfaitement choisi qui, par le souvenir qu'il évoque de ces premières paroles de la Genèse : *In principio creavit Deus cœlum et terram,* affirme, on ne peut mieux, l'éternité du Verbe, puisqu'il est avant tous les siècles créés, avant le temps, *ante principium.* — *Natus ineffabiliter* fait évidemment allusion à ce texte d'Isaïe, d'une si profonde signification : *Generationem ejus quis enarrabit*[2] *?* Ces réminiscences d'une part, et de l'autre l'admirable précision du style, impriment à ce début un ton de grandeur, qui devait nécessairement plus ou moins s'altérer en subissant l'épreuve, en ce genre surtout toujours si périlleux, d'une retouche.

Quelle magnificence dans cette invocation inattendue! Nous comptions être appelés d'abord avec les bergers à l'humble crèche de l'Enfant nouveau-né, et nous voilà tout d'un coup transportés au sommet de ces splendeurs divines où avant tous les siècles, par une ineffable génération, le Verbe incréé prend

[1] Joan. XVI.
[2] LIII, 8.

au sein du Père une éternelle naissance. — *Natus ineffabiliter!* Oui, le petit enfant, couché sur la paille, enveloppé de pauvres langes, est la lumière, la splendeur du Père, l'indéfectible espérance de tous :

Tu lumen, et splendor Patris,
Tu spes perennis omnium —

Et c'est sur toutes les plages de la terre que ses fidèles serviteurs répandent aujourd'hui à ses pieds leurs humbles prières :

Intende quas fundunt preces
Tui per orbem famuli.

Daignez, ô Jésus, prêter à leurs supplications une oreille favorable, et souvenez-vous, divin auteur du salut des hommes, qu'un jour, dans les chastes flancs de la Vierge, vous prîtes la forme de notre corps mortel, pour naître ici-bas comme l'un de nous :

Memento, rerum Conditor [1],
Nostri quod olim corporis,
Sacrata ab alvo Virginis [2]
Nascendo, formam sumpseris.

Ce jour même l'atteste, ce jour que ramène l'année dans son cours, où du sein de votre Père vous descendîtes vers nous, ô l'unique salut du monde :

Testatur hoc præsens dies,
Currens per anni circulum [3],

[1] *Salutis Auctor*, au texte primitif. *Auctorem salutis eorum...* (Hebr. II, 10.) N'était-ce pas, en effet, pour opérer notre salut que le Fils de Dieu s'incarnait dans le sein de Marie? Mais les correcteurs, devant employer plus bas cette locution, lui en ont substitué une autre à cet endroit.

[2] A la place de ce vers, on lit à l'original :

Ex illibata Virgine —

Illibata est une des plus heureuses épithètes appliquées à la Vierge immaculée. *Illibata, id est non libata, sive non tacta. Illibata igitur Virgo, est Virgo intacta, inviolata, intemerata, sive incorrupta.* — Clicthoue, *in hunc loc.*

[3] L'abbé Regnault (*Hymnes du Brév. rom. traduites en francais.* — Paris et Tournay, 1861) donne ainsi en note la traduction littérale de ce vers : *Ce jour qui court pendant tout le cercle de l'année.* « Car, dit-il, le jour de Noël célèbre un mystère dont tous les autres mystères de l'année

Quod solus e sinu [1] *Patris*
Mundi salus adveneris.

Les astres, la terre, la mer, tout ce qui est sous le ciel, salue par un nouveau cantique ce jour auteur d'un salut nouveau :

Hunc astra, tellus, æquora,
Hunc omne quod cœlo subest,
Salutis auctorem novæ [2]
Novo salutat cantico [3].

Quelque belle que soit cette strophe, nous y regrettons, au premier vers, la disparition du mot *cœlum* remplacé maintenant par *astra*, qui peut nous rappeler, sans doute, l'étoile miraculeuse, souvenir d'ailleurs implicitement renfermé dans *cœlum*, mais qui nous fait oublier la part si large que prennent les anges à l'allégresse de la terre, et dont il est fait une mention expresse au premier répons de Matines : *Gaudet exercitus angelorum, quia salus æterna humano generi apparuit.* Remarquons, en outre, que toute la strophe primitive n'est que le reflet de ce passage du psaume xcv[e] : *Lætentur cœli, et exultet terra, commoveatur mare, et plenitudo ejus : Gaudebunt campi et omnia quæ in eis sunt. — A facie Domini quia venit* (11, 12, 13).

n'offrent que la prolongation, le développement. » C'est très bien; mais faut-il encore que le texte se prête à cette interprétation. L'abbé Regnault la motive sur ce que l'auteur a écrit : *Per* et non *post anni circulum.* Franchement nous ne comprenons rien à cela ; puisque, en toute hypothèse, *post* ne saurait être substitué à *per*. Comment d'abord concevoir une solennité de l'Église en dehors de son cycle festival? Et si on a cru que le *post anni circulum* pouvait être appliqué à la fête de Noël à raison de la place qu'elle occupe au 25 décembre, c'est encore une erreur; car loin de finir alors, l'année liturgique, inaugurée par l'Avent, commence à peine, et le mystère de la Nativité du Sauveur est le premier qu'elle célèbre.

1 Texte primitif : *A sede Patris.*

2 Par cette locution : *Salutis novæ*, les correcteurs ont voulu, sans doute, traduire ici les paroles du 2[e] répons de Matines : *Hodie illuxit nobis dies redemptionis novæ,* empruntées au 1[er] sermon de saint Léon *in Nativitate Domini,* où le grand Pape explique en si beaux termes cette admirable nouveauté de notre rédemption, opérée par Jésus-Christ, Fils de Dieu, *De cœlesti sede descendens, et a Paterna gloria non recedens, novo ordine, nova nativitate generatus.* (Cap. II.)

3 *Cantate Domino canticum novum : — Annuntiate de die in diem salutare ejus.* (Ps. xcv, 1, 2.)

Quelques commentateurs, entre autres Grégoire à Marsala, suivis par l'abbé Regnault, rapportent *hunc* à *Auctorem,* au lieu de le joindre à *Diem* sous-entendu. Cette interprétation est en désaccord tout à la fois avec la construction naturelle de la période, et avec la pensée de l'auteur de l'hymne, qui a écrit : *Auctorem adventus tui.*

Et nous, qu'un sang divin a lavés de son onde sacrée, nous vous offrons, à la gloire de votre jour natal, le tribut de cette hymne :

Et nos beata quos sacri
Rigavit unda sanguinis,
Natalis ob diem tui,
Hymni tributum solvimus.

Cette dernière strophe, où l'Épouse du Christ s'unit, en finissant, à cet immense concert du ciel et de la terre, déborde, on le voit, de reconnaissance et d'amour. Prosternée aux pieds de l'Enfant-Dieu, elle l'a salué, dès le début, comme le Rédempteur de tous, — *Jesu Redemptor omnium,* et ses derniers accents sont encore un cri de jubilation qui s'élève vers lui, pour bénir sa miséricordieuse rédemption. Cri suprême, dont toute la beauté mystique ne se révèle bien que dans le style si pieux et si profondément recueilli du texte original :

Nos quoque qui sancto tuo
Redempti sanguine sumus,
Ob diem natalis tui,
Hymnum novum concinimus.

V

HYMNE DE NOEL AUX LAUDES

Auteur : *Sedulius.*

A solis ortus cardine
Ad usque terræ limitem,
Christum canamus Principem,
Natum Maria Virgine.

Beatus Auctor sæculi,
Servile corpus induit :
Ut carne carnem liberans,
Ne perderet quos condidit.

Castæ Parentis viscera
Cœlestis intrat gratia :
Venter puellæ bajulat
Secreta, quæ non noverat.

Domus pudici pectoris
Templum repente fit Dei :
Intacta nesciens virum,
Concepit alvo Filium.

TEXTE PRIMITIF :

VV. 16. *Verbo concepit* Filium.

Enititur puerpera,
Quem Gabriel prædixerat,
Quem ventre matris gestiens,
Baptista clausum senserat.

Fœno jacere pertulit :
Præsepe non abhorruit :
Et lacte modico pastus est,
Per quem nec ales esurit.

Gaudet chorus cœlestium,
Et Angeli canunt Deo;
Palamque fit pastoribus
Pastor, Creator omnium.

Jesu, tibi sit gloria, etc.

CODD. MSS. — *Reg.* s. VIII. (Arevalo.) — *Ottob.* 1. s. VIII, vel IX. Id.) — *Bern.* s. IX. (Daniel.) — *S. Bert.* c. An. 1003. (P.) — *S. Germ. Prat.* s. XI. (P.)

Synopsis. — Dès l'aurore de cet heureux jour, l'Église nous invite à chanter le Christ-Roi, né de la Vierge Marie. Le glorieux Auteur des siècles, s'écrie-t-elle, revêt notre corps d'esclave, afin que par la chair il affranchisse la chair, et sauve ainsi ceux qu'il a créés. Au sein d'une chaste Mère descend la grâce céleste : le flanc d'une Vierge porte un mystère dont le secret lui a été jusque-là inconnu. Le sanctuaire d'un cœur pudique devient tout à coup le temple de Dieu : la Vierge pure, que ne souilla jamais aucun contact humain, conçoit un Fils dans ses entrailles. Elle enfante Celui qu'annonça Gabriel; Celui que Jean, encore emprisonné dans le sein de sa mère,

---

TEXTE PRIMITIF :

VV. 17. *Enixa est* puerpera —
19. Quem *matris alvo* gestiens
20. *Clausus Joannes* senserat.
23. *Parvoque lacte* pastus est -

salua par ses tressaillements. La paille a été sa couche; il n'a pas eu horreur d'une crèche; il s'est nourri d'un peu de lait, Celui qui ne laisse pas souffrir de faim le plus petit oiseau. Les chœurs célestes se réjouissent et les anges chantent une hymne à Dieu. Il se manifeste aux pasteurs, le Pasteur qui nous a tous créés.

Critique. — Cette hymne est de Sedulius. Bède la lui attribue formellement dans son Traité de *Arte metrica*, et on l'a toujours cru depuis. Elle n'est que le début d'une pièce abécédaire de quatre-vingt-douze vers, et diversement intitulée dans les manuscrits : *Versus Sedulii de Christo*[1]*; Carmen alphabeticum Sedulii*[2]*; Ambrosianum Sedulii*[3], à laquelle l'Église a emprunté les sept premières strophes pour ce saint jour de Noël.

Elle figure dans tous les bréviaires, à la seule exception peut-être de celui des Chartreux, qui ne compte d'ailleurs que vingt-sept hymnes dans tout le cycle de l'année.

Le Bréviaire romain a toujours eu celle-ci aux Laudes de Noël, et seulement à cette Heure.

Les manuscrits nous apprennent qu'il n'en était pas de même dans plusieurs églises. En celle d'York, par exemple, on la chantait encore aux vêpres, et à Worcester, aux Laudes jusqu'à la 5e strophe, les suivantes étant réservées pour Tierce; et cela non seulement pendant l'octave de la Nativité, mais aussi aux fêtes de l'Épiphanie et de la Purification[4]. Nous la trouvons également indiquée pour l'Épiphanie dans le ms. *Vesp.*

[1] Cod. *Ottobonianus*, 1.

[2] Cod. *Reginæ Sueciæ*, 3.

[3] Cod. *Id.*, 2. — Cœlius Sedulius, dont on ne connaît pas sûrement la patrie, fleurit avant le milieu du ve siècle, sous les empereurs Théodose II et Valentinien III. Il est cité pour la première fois au rang des poètes chrétiens par saint Isidore de Séville (*de Viris illustribus*, c. xx). Après avoir enseigné la philosophie et la rhétorique en Italie, il vécut comme prêtre en Achaïe. C'est là, paraît-il, qu'il composa ses ouvrages. Le plus considérable et le plus célèbre est le *Carmen Paschale*, divisé en cinq livres, où le poète chante l'histoire du Sauveur depuis sa naissance jusqu'à son Ascension. Ce poème est dédié au prêtre Macédonius. On estime généralement que Sedulius mourut vers 450.

[4] Dans le vieux bréviaire cistercien, au contraire, les quatre premières strophes sont assignées à Tierce de Noël et de l'Épiphanie.

D.XII de la bibliothèque *Cottoniana,* au musée Britannique; et pour la Purification, dans le ms. *Oswald* du collège *Corporis Christi,* à Oxford, qui furent l'un et l'autre à l'usage d'abbayes bénédictines [1]. Celui de la bibliothèque *Harleiana* (mus. Brit.) marque cette hymne aux premières vêpres de Noël jusqu'à la strophe 5; le reste se trouve à Complies. Les moines de Saint-Bertin chantaient seulement les deux dernières strophes à Laudes, et toutes les autres à Prime, comme on peut le voir dans le ms. de ce nom (*S.-Bert.*) à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer.

Commentaire.

A solis ortus cardine
Ad usque terræ limitem,
Christum canamus Principem,
Natum Maria Virgine.

Rien ne surpasse, n'égale même peut-être le charme de ce délicieux morceau, où la plus noble élévation s'allie à la plus naïve simplicité. Ces vers gracieux coulent, du commencement à la fin, comme les eaux limpides d'une source pure et féconde.

Dès le début, un doux enthousiasme s'empare du poète. Ne dirait-on pas que la terre entière lui semble trop étroite pour fournir aux accents de sa voix des échos dignes de la royauté du Christ nouveau-né, dont il chante la gloire? Et voyez comme le pieux souvenir de sa Bienheureuse Mère se trouve ici et dans tout le cours de la pièce admirablement associé à la louange de l'Enfant-Dieu, dont son front virginal reflète les splendeurs : *Natum Maria Virgine!*

Beatus Auctor sæculi,
Servile corpus induit :
Ut carne carnem liberans,
Ne perderet quos condidit.

A la 1re strophe a commencé déjà, entre l'infinie grandeur et les profonds abaissements de l'Emmanuel, ce contraste

[1] Cf. l'éditeur et annotateur de l'*Hymnarium Sarisburiense.* Londres, Barclay, 1851.

frappant qui va se poursuivre jusqu'au dernier vers de l'hymne.

C'est d'abord le Christ-Roi qui naît de l'humble Vierge Marie ; c'est maintenant le glorieux Auteur des siècles qui revêt notre corps d'esclave. *Novissimis diebus istis locutus est nobis in Filio, quem constituit hæredem universorum, per quem* FECIT ET SÆCULA. (Hebr. I, 2.) — *Sed semetipsum exinanivit* FORMAM SERVI *accipiens, in similitudinem hominum factus, et* HABITU *inventus ut homo.* (Philip. II, 7.) Et cette profonde humiliation, le Fils de Dieu a voulu la subir pour sauver par sa chair immaculée notre chair corrompue par le péché, et avec elle notre être tout entier voué à la mort éternelle. Ce qui fait dire justement à saint Augustin : *Si enim non esset homo, non* LIBERARETUR *homo, et ideo passus est se teneri ut homo, et ut videretur, crucifigeretur, et moreretur ut homo* [1]. Oui, c'est bien la chair de Jésus-Christ qui, après avoir opéré dans le sang et les larmes notre heureuse rédemption sur la croix, nous en fait savourer les fruits au Sacrement eucharistique, en s'unissant à la nôtre pour l'identifier avec elle :

Ut carne carnem liberans,
Ne perderet quos condidit.

Dans les quatre strophes suivantes, le poète inspiré, se recueillant plus profondément encore, va contempler sous ses divers aspects l'ineffable mystère :

Castæ [2] *Parentis viscera*
Cælestis intrat gratia :
Venter Puellæ bajulat
Secreta, quæ non noverat.

1 *In Psalm.* LXIII.

2 Les mss. *Reg.* 2 et *Ottob.* 1 portent *Clausæ.* D'autre part, Tomasi et Daniel ont lu *Clausa,* et c'est aussi la leçon de l'Hymnaire n° 1092 s. XII de la Bibl. nat. — Cette double leçon nous semble confirmée par ces autres vers de Sedulius :

Tum maximus Infans
Intemerata sui conservans viscera templi,
Illæsum vacuavit iter, pro Virgine testis
Partus adest, clausa ingrediens, et clausa relinquens.
(*Carm. Pasch.* II, 44-47.)

Au sein d'une chaste Mère descend la grâce céleste, c'est-à-dire la grâce fécondante du Saint-Esprit : *Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi* (Luc. I, 35), et le sein d'une Vierge porte un mystère dont il avait, jusqu'au message de Gabriel, ignoré le secret [1].

Domus pudici pectoris
Templum repente fit Dei :
Intacta nesciens virum
Concepit alvo Filium.

Quelle respectueuse admiration exhalent ces vers, et comme le miracle du Dieu incarné y est noblement exprimé! Ce sein de Marie qui, en dépit de toute sa virginale beauté, n'en n'était pas moins encore le frêle pavillon de chair au sujet duquel la sainte Église ne cessera de dire à Dieu jusqu'à la fin des siècles : *Non horruisti Virginis uterum*, ce sein béni devient tout à coup le temple auguste de l'Éternel. Celle qui ne subit jamais aucune souillure conçut un Fils par son humble acquiescement à la parole de l'ange [2].

Enititur puerpera
Quem Gabriel prœdixerat,

[1] Si dès avant, comme on peut le conjecturer, Marie avait l'intelligence de l'oracle d'Isaïe : *Ecce Virgo concipiet, et pariet Filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel* (VII, 14), toujours est-il que son humilité ne lui permettait pas de croire qu'elle fût cette Vierge privilégiée, ainsi que le prouve sa réponse à l'Archange : *Quomodo fiet istud? quoniam virum non cognosco.* (Luc. I, 34.)

Dans l'hymne : *A solis ortus*, dit Grancolas, ne pourrait-on pas retrancher *Venter puellœ bajulat secreta?* (*Comment. sur le Brév. rom.* T. II, p. 76.) Cette réflexion, qui ressemble à plusieurs autres du même auteur, démontre une fois de plus qu'il ne comprit jamais rien aux beautés mystiques de notre langue chrétienne.

[2] On lit au vieux texte : *Verbo concepit Filium.* Joh. Kayser (Antholog. *Hymn. latinorum,* Paderborn, 1865) dit au sujet de ce vers : *Versus iste, quia ad narratiunculam apocrypham referri potuit, quœ Christum a Maria Verbo, id est per aurem, conceptum esse tradit, jam antiquitus mutationem subiisse videtur.* Sans nous arrêter à cette fable dont nous reparlerons à l'hymne *Quem terra, pontus, sidera,* disons que le vers en question a une tout autre portée que celui de la leçon actuelle, soit qu'on entende par *Verbo* l'opération miraculeuse du Saint-Esprit annoncée par l'Ange, soit qu'on l'applique à la parole même de Marie acquiesçant au céleste message : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum Verbum tuum.*

Pour l'honneur des correcteurs, nous pensons que c'est uniquement par scrupule prosodique qu'ils ont modifié ce vers, où l'on trouve en effet au deuxième pied un spondée au lieu de l'iambe ou du tribrache.

Quem ventre matris gestiens,
Baptista clausum senserat.

L'Église pouvait-elle mieux célébrer la grandeur de l'Enfant nouveau-né, qu'en nous rappelant par la bouche du poète que ce petit Enfant est celui-là même que Gabriel a annoncé : *Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur; et dabit illi Dominus Deus sedem David Patris ejus : Et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis* (Luc. I, 32 et 33); celui qui, avant même de naître, fit tressaillir Jean-Baptiste, comme lui encore emprisonné dans le sein de sa mère : *Et factum est ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus?* (Ibid., 41.)

On lit au texte primitif : *Enixa est puerpera,* sans élision ; et ce vers rappelle ces deux autres du même auteur, dont l'Église a composé l'Introït de la messe de la Vierge, en dehors du temps de l'Avent et de Noël :

Salve, sancta Parens, enixa puerpera Regem,
Qui cœlum, terramque tenet per sæcula [1]...

La strophe suivante est, sans contredit, une des plus belles non seulement de cette pièce, mais encore de toute l'hymnographie chrétienne :

Fœno jacere pertulit ;
Præsepe non abhorruit :
Et lacte modico pastus est,
Per quem nec ales esurit.

Il a daigné accepter la paille pour sa couche; il n'a pas eu horreur de la crèche; il s'est nourri d'un peu de lait, lui qui donne aux oiseaux leur pâture [2] !

C'est ici surtout qu'éclate le merveilleux contraste, que nous avons signalé dès la 2e strophe, entre le Fils éternel de Dieu et l'Enfant de Marie; contraste toujours plein de charme, parce qu'il est toujours plein de vérité et d'à-propos [3]. Voilà pourquoi

[1] *Carmen Paschale.* II, 63, 64. — Le Missel dit : *Regit in sæcula sæculorum.* — *Regit* pour *tenet,* d'après plusieurs mss. de Sedulius.

[2] *Respicite volatilia cœli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea : et Pater vester pascit illa.* (Matth. VI, 26.)

[3] « Cette opposition continuelle entre la nature divine et la nature hu-

la sainte Église y revient si souvent, dans les offices de ce *Temps* en particulier : *O magnum mysterium, et admirabile Sacramentum, ut animalia viderent Dominum natum, jacentem in præsepio!* (Noël, 1er rép. du IIe Noct.) — *O Regem cœli, cui talia famulantur obsequia : stabulo ponitur, qui continet mundum : jacet in præsepio, et in cœlis regnat.* (Dim. dans l'Oct., 1er rép. du IIIe Noct.) — *Domine, audivi auditum tuum, et timui : consideravi opera tua, et expavi : in medio duorum animalium, jacebat in præsepio, et fulgebat in cœlo.* (Circonc., 3e rép. du IIe Noct.) — *Salvatorem sæculorum, ipsum Regem angelorum, sola Virgo lactabat ubere de cœlo pleno.* (Circonc., 2e rép. du IIIe Noct.) [1].

Tous les mss. et tous les imprimés avant Urbain VIII portent :

Parvoque lacte pastus est —

au lieu de :

Et lacte modico pastus est.

Le P. Arevalo réprouve, à bon droit, cette substitution, que, d'une part, les règles du langage n'exigeaient nullement, et qui, de l'autre, contrariait la bonne exécution du chant [2].

maine, dit M. Félix Clément sur ce passage, a inspiré aux poètes chrétiens des pensées sublimes et les antithèses les plus heureuses. Faisons remarquer ici en passant que l'antithèse, qui est presque toujours une recherche, une subtilité de langage chez les auteurs païens, devient souvent une beauté avec le christianisme, parce qu'elle est toujours vraie, parce qu'elle existe toujours au fond de la pensée. Il suffit d'avoir présent à l'esprit le mystère de notre rédemption. » (*Carmina e poetis christianis excerpta.* Paris, Gaume, 1854, p. 176.)

[1] Nous n'avions pas remarqué encore dans le Bréviaire ce dernier et magnifique trait, lorsqu'en 1842, visitant l'ancienne cathédrale de Toulon, nous le rencontrâmes pour la première fois comme exergue d'une Vierge-Mère fixée à l'un des piliers du transept. Dire l'impression qu'il nous fit, est chose impossible. Nous restâmes un instant comme en extase devant ces paroles, et nous en avons conservé depuis un impérissable souvenir. La pensée de cet immortel répons se trouve ainsi fort gracieusement développée par Grégoire à Marsala (*Op. cit.*) : *Ubera enim Virginea plena fuere lacte, non a natura, sed per miraculum, quod sensit D. Vincentius* (*de Nativ.*) *his verbis : Virginem, inquit, lacte carentem, pro lacte Deum deprecatam tunc subito ubera Virginis fuerunt plena lacte de cœlo sibi immisso.*

[2] *Parvum lac,* dit-il, *est modicum lac, parum lactis. Lucanus* (lib. IV, v. 239) *simili utitur phrasi : « Si torrida parvus venit in ora cruor. »* —

Gaudet chorus cœlestium,
Et Angeli canunt Deo;
Palamque fit pastoribus
Pastor Creator omnium.

Cette dernière strophe n'est pas seulement le reflet de la narration évangélique (*Luc.* II), elle en est encore le plus touchant commentaire par le trait final, qui, en rapprochant des *pasteurs* le titre aussi de *Pasteur,* que se donnera lui-même un jour le doux Enfant de la crèche : *Ego sum Pastor bonus,* explique à lui seul pourquoi le Fils de Dieu, venant en ce monde, se manifeste d'abord aux bergers. Michel Timothée développe trop bien la pensée renfermée dans cette mystérieuse antithèse pour que nous ne le citions pas ici tout entier en finissant : *Cur Christi nativitas fuerit prius prænunciata pastoribus, quam sacerdotibus aut aliis ex Judæis, dicimus primo, quia Christus in lege tanquam Pastor fuit per Moysem et cæteros patriarchas et prophetas figuratus; secundo, quia tanquam Pastor fuit promissus; tertio, quia tanquam verus Pastor venit in mundum, et officium veri Pastoris exercuit, et bonum Pastorem se nominavit; quarto, quia Christus non superbis et dormientibus, sed hominibus simplicibus et vigilantibus erat commissurus gregem suum et officium pastoratus* [1].

Sedulius fait ailleurs ce même rapprochement :

Tunc prius ignaris pastoribus ille creatus [2]
Enituit, quia Pastor erat, gregibus refulsit
Agnus, et angelicus cecinit miracula cœtus.

Au lieu de la doxologie : *Jesu, tibi sit gloria,* on lit à l'Hym-

In iambicis dimetris Breviarii Romani aliquando secundo loco tribrachys, pes tribus syllabis brevibus constans, occurrit, ut in hymno Sedulii ad Laudes in Nativitate Domini : A solis ortus cardine, *ubi versus tertius sextæ strophæ :* Et lacte modico pastus est. *Non inficior id licere in odis iambicis dimetris; sed in hymnis Ecclesiasticis hujusce generis, cum notæ musicæ pro solis octo syllabis sint dispositæ, perturbatur euphonia, si novem syllabæ adhibeantur.* (Cœlii Sedulii opera omnia. Romæ, 1794. In-f°. Sup. hoc hymn. p. 373. — Hymnodia Hispanica. Romæ, 1786. In-4°. Dissert. de hymn. Eccles. n° 210.)

1 *Sup. hoc hymn. — Op. jam multoties cit.*

2 *Carm. Pasch.* II, 70-73. — *Creatus* ici pour *Natus.* Cependant beaucoup de mss. portent *Creator,* comme dans notre hymne.

naire de la Bibliothèque nationale, n° 1092, S.XII, déjà cité plus haut :

Summo Parenti gloria
Natoque laus quam maxima,
Cum Sancto sit Spiramine
Nunc et per omne sæculum.

Et maintenant, croirait-on bien que nos gallicans ne jugèrent pas cette admirable pièce de Sedulius, vrai chef-d'œuvre de notre Hymnographie latine, digne d'occuper chez eux la plus modeste place dans tout le temps de Noël ! Est-ce parce que le souvenir de la Bienheureuse Vierge y figurait trop largement à leur gré, ou bien parce que le style de ce pieux morceau ne flattait pas assez leur goût académique? Peut-être pour ces deux raisons à la fois.

VI

HYMNE DE LA FÊTE DES SAINTS INNOCENTS AUX MATINES

Auteur : *Prudence.*

Audit tyrannus anxius
Adesse regum Principem,
Qui nomen Israel regat,
Teneatque David regiam.

Exclamat amens nuntio :
Successor instat, pellimur :
Satelles, i, ferrum rape :
Perfunde cunas sanguine.

Quid proficit tantum nefas ?
Quid crimen Herodem juvat ?
Unus tot inter funera
Impune Christus tollitur.

Jesu, tibi sit gloria, etc.

CODD. MSS. — *Prud. Bibl. Reg.* s. IV. Vel. v. (P.) — *Prud. Monsp.* 1. s. IX. (P.) — *Rhenov.* 1. s. IX. (Daniel.) — *Prud. Monsp.* 2. s. X. (P.)

Synopsis. — Cette hymne et la suivante sont un magnifique hommage rendu à la glorieuse mémoire des saints Innocents. Quel saisissant contraste dans celle-ci d'abord, entre la

sinistre figure d'Hérode et le pacifique visage du Roi des rois[1], qui vient enfin se mettre à la tête d'Israël, et prendre possession du trône de David! Le cri du tyran, que cette nouvelle jette dans un accès de fureur, retentit encore à nos oreilles effrayées; mais l'Église y répond par un autre cri tout à la fois d'indignation et de victoire, qui, jusqu'à la fin des siècles, imprimera au front d'Hérode une indélébile flétrissure, et sera à jamais pour le Christ, toujours vivant et toujours régnant, un de ses plus beaux chants de triomphe.

Critique. — On ne trouve généralement pas cette hymne dans les vieux bréviaires manuscrits; et quand on l'y rencontre, comme par exemple dans le codex de *Rhénovie*, cité par Adalbert Daniel, c'est toujours à la suite de celle de *Salvete, flores martyrum*[2], dont elle ne se sépare pas, et encadrée alors dans un nombre plus ou moins considérable de strophes, toutes empruntées aussi au *Cathemerinon* de Prudence, hymne XII : *Quicumque Christum quæritis,* intitulée *De Epiphania,* laquelle compte jusqu'à deux cent huit vers. Dans sa rédaction actuelle, notre hymne s'étend seulement du vers 93 au vers 100, et du vers 133 au vers 136.

Son absence aux manuscrits explique évidemment pourquoi on ne la lit pas davantage dans les incunables si multipliés de la version d'Hilarius[3]. Le *Psalterium Parisiense* de 1503[4] n'en fait pas non plus mention encore. On la rencontre, pour la première fois peut-être, dans l'*Elucidatorium* de Clicthoue (1515); ce qui prouve qu'elle était déjà en usage, à l'époque de ce commentateur, dans quelques églises de France et même d'Allemagne, notamment celle de Constance, comme l'établit le bréviaire de cette église, imprimé à Augsbourg l'an 1516[5]. Mais Grancolas, après Gavanti, nous affirme qu'elle ne fut

[1] *Rex pacificus magnificatus est, cujus vultum desiderat universa terra.* 1re Ant. des premières vêpres de Noël.

[2] Tomasi, il est vrai, commence l'hymne par *Audit tyrannus anxius;* mais nous pensons que, au lieu de reproduire ici les bréviaires, dont Clicthoue et Cassandre nous ont conservé la leçon, il a tout simplement suivi le texte et l'ordre de Prudence du vers 93 au vers 140.

[3] Cf. notre introduction, t. I, p. II.

[4] Cf. notre *Recensus*, t. I, p. 14.

[5] Cf. Adalb. Daniel, *Thesaurus hymnolog.* T. IV, pp. XI et 121.

pas insérée au Bréviaire romain avant 1550. Saint Pie V l'y fixa définitivement en 1568[1]. Ni les Chartreux, ni les Cisterciens, ni les Dominicains ne l'ont adoptée[2].

Commentaire.

Audit tyrannus anxius
Adesse regum principem,
Qui nomen Israel regat,
Teneatque David regiam.

Rien ne trouble un tyran et ne l'inquiète comme l'appréhension de perdre sa couronne, et le châtiment propre des impies est de trembler là même où il n'y a pas le moindre sujet de craindre[3]. *Audiens autem Herodex rex, turbatus est.* (Matth. II, 3.)

Regum principem. — Selon la parole de l'Apocalypse : *Rex regum, et Dominus dominantium.* (XIX, 16.) Les deux vers :

Qui nomen Israel regat,
Teneatque David regiam,

rappellent, le premier la prophétie de Michée, que les princes des prêtres et les scribes du peuple signalent eux-mêmes à Hérode : *Ex te enim* (Bethleem) *exiet dux, qui regat populum meum Israel* (Matth. II, 6) ; et le second, la parole de l'Ange à Marie : *Et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus.* (Luc I, 32.)

Nomen Israel. — Tout ce qui porte le nom d'Israël, toutes les tribus d'Israël, tout cet Israël nouveau, ce *peuple d'acqui-*

[1] Jusque-là à Rome on ne chantait pas d'autres hymnes pour la fête des saints Innocents, que celles de Noël ou du Commun des Martyrs.

[2] Ces derniers chantent aux Laudes l'unique strophe suivante, extraite de l'hymne abécédaire de Sedulius, du vers 37 à 40 :

Caterva matrum personat
Collisa deflens pignora,
Quorum tyrannus millia
Christo sacravit victimas.

Cette strophe se rencontre également sous la rubrique *de SS. Innocentibus,* mais alors au Nocturne dans les deux mss. du Xe s. *Harl.* et *S. Petr. Corb.* 1, signalés à notre *Recensus,* t. I, p. 4.

[3] *Illic trepidaverunt timore, ubi non erat timor.* (Ps. XIII, 5.)

sition, dont les vieilles tribus ne furent que l'image, et qui, lui surtout, est appelé à la vision de Dieu par la manifestation de sa force dans les redoutables luttes de sa vie sur la terre. — *David regiam.* — Le palais, la cour de David, la sainte Église elle-même, cette nouvelle Sion, au sein de laquelle le Christ aura son trône éternel.

Exclamat amens nuntio :
Successor instat, pellimur ;
Satelles, i, ferrum rape,
Perfunde cunas sanguine[1].

Nuntio est l'annonce même de l'avènement du Sauveur faite par les Mages à Hérode. Ce prince ambitieux passe bientôt de l'anxiété à une cruelle démence, et s'écrie dans son homicide fureur : « Un successeur nous menace ; on nous chasse : va, soldat ; prends ton glaive, et inonde de sang tous les berceaux. » Ce trait, où la rage impuissante du persécuteur atteint son paroxysme, met plus vivement en lumière la divine puissance de l'Enfant dont il convoite la vie, et projette sur l'apostrophe suivante, qui termine l'hymne, un incomparable éclat :

Quid proficit tantum nefas?
Quid crimen Herodem juvat?
Unus tot inter funera
Impune Christus tollitur.

Il n'y a pas de sagesse, ni de prudence, ni de conseil contre le Seigneur, et le désir des pécheurs périra avec eux[2].

Jamais, certes, ce double oracle ne reçut une plus solennelle

[1] Les trois derniers vers manquent au ms. de Rhénovie et dans les imprimés antérieurs à 1568, dont la double collection de Clicthoue et de Cassandre sont l'écho : la strophe s'y modifie et s'y confond ainsi avec la précédente :

Audit tyrannus anxius
Adesse regum principem :
Exclamat amens nuntio :
Ferrum, satelles, arripe.

Rhenov. 1. *Corripe.*

Une si notable divergence à l'encontre de tous les mss. de Prudence est vraiment étonnante.

[2] *Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum.* (Prov. xxi, 30.) — *Desiderium peccatorum peribit.* (Ps. cxi, 9.)

justification que dans ce lamentable drame, dont Bethléem et ses alentours furent le sanglant théâtre. De tous ces innombrables milliers d'innocentes victimes, un seul enfant échappe à la colère d'Hérode, et c'est celui-là même qui est l'unique objet de ses poursuites et qu'il espère envelopper dans ce massacre général ! Loin d'être une faiblesse, la fuite de Jésus est un triomphe, car elle inflige à l'orgueil de son infâme persécuteur la plus honteuse déception ; et c'est des extrémités mêmes de cette terre étrangère où le Sauveur ira chercher un asile, que sa main d'Enfant le frappera d'une incurable plaie dont il mourra bientôt, dictant encore, en expirant, les arrêts d'une cruauté qui ne sera plus à craindre.

On ne lit de cette strophe que le premier et le quatrième vers seulement dans plusieurs anciens bréviaires. Les deux intermédiaires sont ainsi conçus :

Inter coævi sanguinis
Fluenta, solus integer... —

Ils appartiennent, dans la pièce de Prudence, à la strophe qui vient immédiatement après la dernière de notre hymne, et que le bréviaire parisien de Vintimille avait reproduite [1].

Clicthoue, Cassandre, Tomasi prêtent à cette hymne une doxologie propre, que nous devons mentionner :

Sit Trinitati gloria,
Virtus, honor, victoria,
Quæ dat coronam testibus
Per sæculorum sæcula.

Quel que soit le mérite de cette doxologie, qui rappelle tout à la fois et le sanglant témoignage rendu par les saints Innocents à l'Enfant-Dieu, et l'immortelle couronne qui en a été le prix, l'Église romaine n'a pas cru devoir la consacrer, ne voulant pas déroger à la règle adoptée pour cette octave de la Nativité de clore toutes ses hymnes par la doxologie commune :

[1] *Inter coævi sanguinis*
Fluenta, solus integer,
Ferrum, quod orbabat nurus,
Partus fefellit Virginis.

Jesu, tibi sit gloria,
Qui natus es de Virgine, etc.,

référant ainsi tout honneur et toute gloire au Sauveur né de la Vierge Marie, sans se laisser distraire de la grande pensée de son avènement par les fêtes mêmes de ces illustres saints, qu'elle semble n'avoir placés sur son cycle, en ces derniers jours de l'année, que pour faire cortège à l'Enfant-Dieu, et composer en quelque sorte comme une garde d'honneur autour de son berceau [1].

[1] C'est ce qui explique pourquoi, pendant l'Octave de la Nativité, les Vêpres, aux jours de saint Étienne, de saint Jean, des saints Innocents, de saint Thomas de Cantorbéry et de saint Sylvestre, sont toujours jusqu'à Capitule de la solennité de Noël.

VII

HYMNE DE LA FÊTE DES SAINTS INNOCENTS AUX LAUDES

Auteur : *Prudence.*

Salvete, flores martyrum,
Quos lucis ipso in limine
Christi insecutor sustulit,
Ceu turbo nascentes rosas.

Vos prima Christi victima,
Grex immolatorum tener,
Aram sub ipsam simplices
Palma et coronis luditis.

Jesu, tibi sit gloria, etc.

CODD. MSS. — Les mêmes qu'à l'hymne précédente.

Synopsis. — Aux Matines déjà, l'Église nous a fait assister au sacrilège massacre des Innocents, fruit déplorable de la cruelle jalousie de l'impie Hérode; dans cette hymne des Laudes, elle nous appelle aux pieds de ces douces victimes, pour les saluer avec elle, et leur payer le juste tribut de notre

---

TEXTE PRIMITIF :

V. 7. Aram *ante* ipsam simplices —

vénération devant cet autel même de l'Agneau, sous lequel ces bienheureux enfants jouent encore, dans une si ravissante simplesse, avec leurs palmes et leurs couronnes.

Critique. — Comme la précédente, cette hymne est tirée, nous l'avons déjà dit, de la pièce de Prudence, qui a pour titre : *De Epiphania,* du vers 125 au vers 132. Réduite à ces deux strophes seulement, elle ne fut pas insérée au Bréviaire romain avant 1550. On voit, par les recueils de Clicthoue et de Cassandre, que, contrairement à l'original, elle venait dans les vieux bréviaires avant l'hymne : *Audit tyrannus auxius,* avec laquelle elle faisait un unique morceau, que l'on chantait sans division et tout d'un trait.

Mais à quelle Heure canoniale était-elle affectée? comment la préciser, les bréviaires que nous avons vus jusqu'à ce jour ne portant en tête d'autre indication que celle-ci : *In Festo SS. Innocentium,* ou bien : *De pueris Innocentibus.*

Ces deux seules strophes, qui composent aujourd'hui notre hymne des Laudes, parurent sans doute aux rédacteurs des anciens bréviaires mériter l'honneur d'être placées en tête des cinq autres qui leur avaient été associées ; ils ne croyaient pas faire mieux que d'inaugurer leur chant par ce cri de salutation, de louange et d'honneur : *Salvete, flores martyrum!*

L'Église romaine en a jugé autrement, et, se conformant à l'ordre suivi par le poète, elle a mis d'abord sous nos yeux au Nocturne le drame sanglant de Bethléem, réservant le chant du triomphe pour les Laudes, c'est-à-dire pour l'heure de l'aube matinale, qui figure la bienheureuse aurore de l'éternelle vie.

Commentaire.

Salvete, flores martyrum,
Quos lucis ipso in limine
Christi insecutor sustulit,
Ceu turbo nascentes rosas.

« Salut, fleurs des martyrs, que, sur le seuil même de la vie, le persécuteur du Christ a moissonnées, comme la tempête effeuille les roses naissantes. »

Flores martyrum. — Les saints Innocents ont été, en effet,

de vrais martyrs, puisque c'est en haine de Jésus-Christ qu'ils furent égorgés. L'effusion de leur sang mérita seule pour eux la palme du martyre, comme les eaux du baptême méritent chaque jour à d'autres milliers d'enfants *ex opere operato* le bonheur de la vision béatifique. Ce qui fait dire à saint Bernard : *Ille pro Christo trucidatos infantes dubitet, inter martyres coronari, qui regeneratos in Christo non credit inter adoptionis filios numerari* [1].

Ils sont, à bon droit, salués *fleurs des martyrs,* parce qu'ils apparaissent au printemps de la grâce évangélique, à l'aurore de l'incarnation du Sauveur, comme des fleurs précoces, dont les rayons naissants du soleil de justice ont hâté l'éclosion sur la terre privilégiée de Bethléem. Jésus-Christ, qui venait ici-bas condamner la malice du monde, a voulu avoir pour premiers témoins ces innocentes victimes [2], dont le sang, à défaut de la langue encore enchaînée, rendit à son nom le plus éloquent témoignage [3].

Pour faire disparaître les élisions, le bréviaire de Paris avait modifié le deuxième vers de cette strophe, et changé tout à fait le troisième, de la façon suivante :

In lucis ipso limine,
Quos sævus ensis messuit —

Mais, outre que cette nouvelle structure cause à la période un enchevêtrement qui nuit à la clarté de l'idée [4], elle trans-

[1] Serm. *de Innocentibus.*

[2] *Deus est qui natus est : innocentes illi debentur victimæ, qui venit damnare mundi malitiam.* (Brev. rom. in octav. SS. Innoc. Lect. II noct. Serm. I. S. Aug. *de Innocentibus.*)

[3] *Deus, cujus hodierna die præconium Innocentes martyres non loquendo, sed moriendo confessi sunt.* (Collecte de la messe et de l'office des SS. Innoc.)

[4] On ne voit pas bien, en effet, si ce deuxième vers : *In lucis ipso limine,* se lie au troisième ou au premier de la strophe. Le doute provient du double sens que certains commentateurs donnent ici au mot *lucis,* lequel peut s'entendre, selon eux, ou de la lumière de la vie, à l'aurore de laquelle les saints Innocents apparaissent à peine, ou du Sauveur lui-même, qui est la vraie lumière du monde, *lux mundi.* Le texte original, que reproduit le Bréviaire romain, peut bien, absolument parlant, se prêter à l'une et à l'autre interprétation; mais, à notre avis, la leçon parisienne a le grand tort, avec sa construction entortillée, de sembler vouloir donner l'exclusion à la première, la seule vraiment naturelle, et que le contexte puisse sérieusement autoriser.

porte mal, ce nous semble, à l'instrument inanimé de l'immolation, l'image du quatrième vers :

Ceu turbo nascentes rosas —

si admirablement choisi par le poète pour exprimer la terrible et orageuse fureur du persécuteur du Christ. Car c'est bien Hérode lui-même, *Christi insecutor,* qui est ce souffle dévastateur, dont la violence déchire et emporte dans un noir tourbillon les roses à peines écloses autour du berceau de l'Enfant-Dieu[1].

Saint Augustin semble avoir lu ces beaux vers et s'en être

[1] Ce n'est pas, en effet, dans le fer homicide des exécuteurs que le poète veut que nous contemplions d'abord l'orage; mais bien dans le persécuteur du Christ, dont le cœur superbe et jaloux se soulève et se déchaîne comme une trombe furieuse sur Bethléem et ses alentours. Corneille l'avait bien compris, quand il traduisait :

Du troupeau des martyrs prémices innocentes,
Qui payez pour un Dieu, qui vient payer pour tous,
A peine vous vivez, qu'un tyran fond sur vous,
Ainsi qu'un tourbillon sur des roses naissantes.

Arevalo lui-même, qui, dans son *Hymnodia Hispanica,* p. 148, ne voit pas de bon œil la double élision de la strophe de Prudence, ne peut s'empêcher plus tard, dans la belle édition qu'il nous a donnée de ce poète, tout en applaudissant au vers nouveau : *Quos sævus ensis messuit,* comme le devait un puriste, de regretter avec nous l'équivoque introduite dans cette strophe par le malencontreux remaniement du deuxième vers. Il aurait préféré la transformation suivante :

Salvete, flores martyrum
Quos sævus ensis metuit
In lucis ipso limine —

Ce que nous venons de dire prouve assez que le mieux était de respecter le texte de l'auteur. En écrivant ce morceau, Prudence avait sans doute présents à la mémoire ces vers de Virgile :

Continuo auditæ voces, vagitus et ingens,
Infantumque animæ flentes in limine *primo :*
Quos dulcis vitæ exortes et ab ubere raptos
Abstulit atra dies et funere mersit acerbo.

(*Énéide,* VII, 426-430.)

Et ces autres de Stace :

Qualia pallentes declinant lilia culmos,
Pubentesque rosæ primos moriuntur ad Austros.

(*Sylves,* III, 14-15.)

souvenu dans son Sermon X *de Sanctis,* d'où sont extraites les leçons du IIe Nocturne des saints Innocents : ... *Qui jure dicuntur martyrum flores, quos in medio frigore infidelitatis exortos, velut primas erumpentes Ecclesiæ gemmas, quædam persecutionis pruina decoxit*[1].

Vos prima Christi victima,
Grex immolatorum tener,
Aram sub ipsam simplices
Palma et coronis luditis.

« Vous êtes les premières victimes du Christ, tendre troupeau d'enfants immolés ! Sous l'autel même, dans votre aimable simplesse, vous jouez avec vos palmes et vos couronnes. »

Les saints Innocents sont bien, en effet, les premières victimes que le Christ s'est choisies. Heureuses prémices des martyrs, ils meurent pour lui avant même qu'il soit mort pour eux ; et, tendres agneaux arrachés au sein de leurs mères, à peine formés pour le sacrifice, ils sont immolés à sa gloire par Hérode, vers la Pâque, figurant ainsi le Sauveur lui-même, qui, trente-deux ans plus tard, après avoir été raillé et moqué par un second Hérode, le propre fils de leur infâme bourreau, sera crucifié par Pilate, comme le véritable Agneau pascal offert en holocauste à Dieu le Père[2].

Quelle gracieuse image que celle de ces fortunés enfants jouant, avec leurs palmes et leurs couronnes, sous l'autel même de l'Agneau égorgé pour le salut du monde !

Le texte primitif, appuyé sur tous les plus anciens et les meilleurs manuscrits, dit : *Aram ante ipsam,* au lieu de : *Aram sub ipsam.* Le P. Arevalo ne doute pas que telle ne soit la vraie leçon de Prudence, en ne pas élidant *e* dans *ante,* comme le pratiquait assez fréquemment ce poète. Quelques commentateurs du xvie siècle, entre autres Torrentius (m. 1595), frappés du passage analogue de l'Apocalypse[3], et désireux aussi, sans

[1] On a révoqué en doute l'authenticité de ce sermon. Nous n'avons pas à la discuter ici ; et pour l'heure nous nous en tenons simplement au Bréviaire, qui l'attribue à saint Augustin.

[2] *Hi empti sunt ex hominibus primitiæ Deo et Agno.* (Apoc. xiv, 4.) — Cf. Grégoire à Marsala, *Hymnodia SS. Patrum,* p. 229.

[3] *Vidi subtus altare animas interfectorum propter verbum Dei, et propter testimonium quod habebant.* (vi, 9.)

doute, d'adoucir le vers, introduisirent la variante actuelle, que les correcteurs insérèrent ensuite au Bréviaire. Ni Clicthoue ni Cassandre ne l'avaient adoptée [1].

C'est parce que ces enfants martyrs ont triomphé d'un barbare tyran et vaincu le monde en consommant, par une mort précoce, cette course si abrégée pour eux de la vie, que l'auteur nous les dépeint avec des palmes et des couronnes, qui sont les insignes de la victoire [2]; et c'est par la plus heureuse et la plus délicate allusion qu'il nous les représente jouant avec ces couronnes et ces palmes. *Mire servavit poeta decorum personæ,* dit Érasme en admiration devant ce dernier vers : *Puerorum est ludere. Ludunt ante aram...; sed ludunt palma et coronis, prius exempti e vita, quam scirent se vivere.*

Bienheureux enfants, à qui la cruauté d'Hérode a valu le bonheur de mourir pour Jésus-Christ; vous qui des champs attristés de Bethléem, au milieu des larmes et des cris déchirants de vos mères [3], avez pris votre essor vers la Jérusalem des cieux, où vous suivez maintenant l'Agneau divin partout où il porte ses pas, souvenez-vous de vos frères qui luttent dans l'arène de cette vie de combat dont vous connûtes à peine la première aurore. En méditant cette hymne, dont l'Église fait monter chaque année vers vous les suaves accents, nous avons contemplé de plus près vos amabilités et vos charmes. Ah! daignez par votre gracieuse intercession, toujours si agréable à Jésus dont vous fûtes les premiers témoins, nous

[1] *Ara* offre, paraît-il, des acceptions diverses. Toutefois le P. oratorien Pierre Berthaud, dans son traité spécial *de Ara* (Nantes, 1633, c. II), s'efforce d'établir qu'il faut entendre par ce mot le fondement, la base de l'autel (*Altare*). S'il en est ainsi, le texte de Prudence n'est nullement en désaccord avec celui de saint Jean; car on peut très bien dire alors que, en jouant *ante aram,* les saints Innocents jouent aussi *subtus altare.* — D'autre part, à un point de vue tout à fait symbolique, une vieille glose, reproduite par Arevalo, nous fournit cette intéressante interprétation : *Ante aram Christi dicitur, quia ante passionem Christi occisi sunt. Unde de aliis dicitur : Vidi sub altare animos occisorum, id est per* (post) *passionem Christi.*

[2] ... *Et palmæ in manibus eorum.* — ... *Et in capitibus eorum coronæ aureæ.* (Ibid., IV, 4.)

[3] *Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus : Rachel plorans filios suos, et noluit consolari quia non sunt.* (Jerem. XXXI, 15. — Matth. II, 18.)

obtenir, avec l'innocence de la vie, la force de confesser hardiment son saint Nom jusqu'à l'effusion même du sang s'il le faut. Soyez-nous propices, Fleurs des martyrs, et une fois encore recevez nos pieuses et festivales salutations :

Salvete, Flores martyrum !

VIII

HYMNE DE L'ÉPIPHANIE AUX VÊPRES ET A MATINES

Auteur : *Sedulius.*

Crudelis Herodes, Deum
Regem venire quid times?
Non eripit mortalia,
Qui regna dat cœlestia.

Ibant Magi, quam viderant
Stellam sequentes præviam :
Lumen requirunt lumine :
Deum fatentur munere.

Lavacra puri gurgitis
Cœlestis Agnus attigit;
Peccata, quæ non detulit,
Nos abluendo sustulit.

Novum genus potentiæ :
Aquæ rubescunt hydriæ,
Vinumque jussa fundere
Mutavit unda originem.

TEXTE PRIMITIF :

VV. 1. *Hostis* Herodes *impie,*
2. *Christum* venire quid times ?

Jesu, tibi sit gloria,
Qui apparuisti gentibus,
Cum Patre et almo Spiritu,
In sempiterna sæcula.

CODD. MSS. — *Reg.* s. VIII. (Arevalo.) — *Ottob.* 1. s. VIII, vel IX. (Id.) — *Trevir.* 2. s. VIII, vel. IX. (Mone.) — *Rhenov.* 1. s. IX. (Daniel.) — *Bern.* s. IX. (Id.) — *Harl.* s. X. (Édit. angl. de l'*Hymn. Sarisb.*) — *Jul.* s. X. (Id.) — *S. Petr. Corb.* 1. s. X. (P.) — *S. Bert.* c. an. 1003. (Id.)

N.-B. — L'éditeur anglais de l'Hymnaire de Salisbury cite encore parmi les plus vieux mss. le *Manuale Devotionis* s. VIII. (Mus. Brit. *Bibl. Regia.* Tit. 2. A XX.); mais en collationnant ce codex au Musée Britannique, nous avons reconnu que l'hymne de Sedulius, rejetée *ad calcem,* était d'une main plus récente et ne paraissait pas remonter au delà du Xe siècle.

Synopsis. — Dans cette hymne des Vêpres et des Matines de l'Épiphanie, l'Église célèbre la triple manifestation du Sauveur aux Rois, sur les rives du Jourdain, et aux noces de Cana, qui est l'objet de la fête de ce jour[1]. Un cri s'échappe de son cœur, et ce premier accent de noble ironie, que lui inspire sa juste indignation contre Hérode, est peut-être la plus solennelle affirmation de la divine royauté de Jésus, à la vie duquel ose attenter ce prince impie. Puis, dans un pieux

---

TEXTE PRIMITIF :

17. *Gloria* tibi, *Domine,*
18. Qui apparuisti *hodie,*
19. Cum Patre et *Sancto* Spiritu —

[1] *Tribus miraculis ornatum diem sanctum colimus : Hodie stella magos duxit ad præsepium : Hodie vinum ex aqua factum est ad nuptias : Hodie in Jordane a Joanne Christus baptizari voluit, ut salvaret nos, Alleluia.* (Ant. à *Magnif.* des IIes Vêpres.) — Nous dirons au Commentaire pourquoi, dans cette antienne et celle du *Benedictus,* le souvenir des noces de Cana se trouve étroitement uni à celui de la manifestation aux Mages, contrairement à l'ordre chronologique observé dans notre hymne, qui place entre ces deux mystères le baptême de Notre-Seigneur.

recueillement, elle contemple les Mages qui, à la lumière de l'étoile, marchent à la recherche du grand Roi [1], *vraie lumière du monde*, et qui, l'ayant trouvé, rendent hommage à sa divinité par les présents qu'ils lui offrent. Elle salue ensuite le céleste Agneau qui, en descendant dans les eaux du Jourdain, communique au bain sacré du baptême, figuré par celui de Jean, la mystérieuse vertu de laver nos péchés. Elle paye enfin le tribut de son admiration à ce nouveau genre de puissance, qui fait rougir l'eau aux noces de Cana, et lui commande de changer de nature pour couler des urnes en flots de vin.

Critique. — Cette hymne est un extrait du *Carmen alphabeticum Sedulii* dont nous avons déjà parlé à propos de l'hymne de Noël : *A solis ortus cardine.* Elle se compose des strophes 8, 9, 11, 13 de cette pièce.

Quelques manuscrits, entre autres le *S. Petr. Corb.* 1. S. X, commencent à la 2e strophe : *Ibant Magi,* réservant la 1re : *Hostis Herodes impie* (t. prim.) pour la fête des saints Innocents, en lui annexant alors seulement la strophe 10 de Sedulius : *Caterva matrum personat*, que nous avons ci-dessus mentionnée au Commentaire de l'hymne : *Audit tyrannus anxius.* Le *S. Petr. Corb.* 2. S. XII assigne notre hymne à Laudes [2], et nos quatre strophes y sont précédées de la strophe : *Enixa est puerpera,* que nous avons aujourd'hui à l'hymne des Laudes de Noël, et qui est la 6e de Sedulius. Au Nocturne, c'est l'hymne *Christe Redemptor omnium;* et aux Vêpres, l'ambrosienne *Veni, Redemptor gentium* [3].

Commentaire.

Credulis Herodes, Deum
Regem venire quid times?

[1] *Magi videntes stellam, dixerunt ad invicem : Hoc signum magni Regis est : eamus et inquiramus eum.* (Ant. à *Magnif.* des Ires Vêpres.)

[2] Tomasi l'a trouvée aussi à Laudes dans un de ses mss. *In uno Hymnario ms.,* dit-il, *ponitur ad Laudes.* (Op. cit.)

[3] Cette dernière figure dans tous les mss. et incunables. Elle est aux Ires Vêpres de Noël dans le bréviaire Ambrosien et dans les anciens bréviaires romains-français. On peut la lire chez D. Guéranger, *Avent liturgique,* p. 248.

Non eripit mortalia,
Qui regna dat cœlestia.

Avec tous les manuscrits, les anciens livres portent :

Hostis *Herodes* impie,
Christum *venire quid times?*

et c'est le vrai texte de Sedulius, que les correcteurs ont sacrifié encore aux vieilles lois prosodiques [1]. — *Crudelis* ne nous dit rien que nous n'ayons appris déjà dans les deux précédentes hymnes. *Hostis*, au contraire, qui désigne un ennemi public et déclaré, nous montre Hérode sous sa physionomie vraiment caractéristique, à la tête de cette longue chaîne de potentats sacrilèges qui se sont ligués depuis avec lui contre le Seigneur et contre son Christ : *Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversus Dominum, et adversus Christum ejus.* (Ps. II, 2.) L'épithète *impie* confirmait cette interprétation [2].

La suppression de *Hostis impie* a amené celle de *Christum*, auquel on a substitué *Deum Regem.* Mais si Hérode pouvait supposer que le Messie attendu devait régner à la façon des rois de la terre, c'est évidemment qu'il ne le reconnaissait pas pour un Dieu. *Christum*, à notre sens, convenait donc beaucoup mieux ici que *Deum*, puisque Hérode ne connaissait le Sauveur que sous ce titre de *Christ*, assez auguste d'ailleurs pour lui commander le respect et la crainte; et en maintenant ce mot, on conservait au vers la double couleur du psaume prophétique et du récit de l'évangéliste [3].

[1] Érasme fut le premier, paraît-il, à voir une double faute dans ce vers : *Hostis Herodes impie,* un trochée d'abord dans *Hōstĭs,* que n'admet jamais la mesure iambique, et un spondée dans *Hērō,* qui ne doit pas se rencontrer au deuxième pied. Arevalo répond, à bon droit, 1° que, dans le mot *Herodes*, l'aspiration peut très bien avoir la valeur d'une consonne, comme maintes fois ailleurs chez Sedulius et autres poètes, et qu'alors *Hostis* devient un véritable spondée; 2° que, *Herodes* étant un nom propre, la première syllabe peut *ad libitum* être longue ou brève, selon l'usage communément reçu à cette époque. Arevalo en fournit plusieurs exemples tirés de Sedulius même et de Vénance Fortunat. Cf. édit. Rom. de Sedulius, p. 374, et *Hymnod. Hisp. — Dissert. de Hymn.* n° 178, *in nota.*

[2] Saint Augustin a dit aussi en parlant d'Hérode : *Profanus hostis,* — Serm. x, *De Sanctis,* auquel l'Église a pris les leçons du 2e Noct. de la fête des saints Innocents.

[3] *Et congregans omnes principes sacerdotum, et scribas populi, sciscitabatur ab eis ubi* Christus *nasceretur.* (Matth. II, 4.)

L'affirmation de la divinité du Christ venait, au second plan, à l'appui de l'apostrophe; c'était là sa place naturelle :

Non eripit mortalia,
Qui regna dat cœlestia.

« Il ne ravit pas les sceptres mortels, Celui qui, dans les cieux, distribue d'immortelles couronnes; » il n'ambitionne pas un trône périssable, Celui par qui règnent tous les rois de la terre[1]. Mais, dit saint Augustin, que les puissances de ce monde craignent d'une crainte pieuse, maintenant assis à la droite du Père, ce Jésus qui, sur le sein de sa mère, faisait trembler déjà un tyran impie[2].

Ibant Magi, quam viderant
Stellam sequentes prœviam :
Lumen requirunt lumine :
Deum fatentur munere.

« Les Mages s'avançaient, en suivant l'étoile qu'ils avaient vue (en Orient), et qui marche devant eux : la lumière les conduit à la Lumière qu'ils cherchent;

« *Leur foi montre en leurs dons que c'est Dieu qu'elle adore*[3]. »

L'étoile, la *lumière* qui brille à leurs yeux et les guide vers la *Lumière* objet de leurs saintes aspirations, nous représente toute la merveilleuse économie de la grâce. C'est elle, en effet, qui se lève d'abord à l'horizon de l'âme, pour lui indiquer la voie; qui l'y accompagne ensuite, pour éclairer et encourager sa marche; qui demeure enfin jusqu'au bout avec elle, pour la faire arriver heureusement au terme. La foi nous enseigne que ce triple rôle miséricordieux de la grâce est absolument nécessaire au salut : aussi l'Église en formule-t-elle fréquemment la demande dans sa sainte liturgie[4].

[1] *Per me reges regnant.*

[2] *Pie timeant reges ad Patris dexteram jam sedentem, quem rex impius timuit adhuc matris ubera lambentem.* Serm. 2. *de Epiph.* — Lect. II. Noct. 2a die infra octav. *SS. Innoc.*

[3] Racine.

[4] Notamment dans cette oraison, qu'elle met chaque jour, après la célébration des saints mystères, sur les lèvres de ses ministres : *Actiones nostras, quæsumus, Domine, aspirando prœveni, et adjuvando prosequere, ut cuncta nostra oratio a te semper incipiat, et per te cœpta finiatur.* (Grat. Act. post Missam.)

En outre, — et c'est l'aperçu mystique qui n'est pas le moins intéressant, — *Stella* et *Lumen* ne sont pas seulement le symbole de la grâce, qui mène à la lumière, mais encore de Jésus-Christ, qui est lui-même cette *étoile* et cette *lumière :* au commencement et au milieu de nos voies, pour nous appeler et nous diriger, et, au terme, pour nous inonder de ses éternelles splendeurs : *Ego sum... stella splendida et matutina* (Apoc. XXII, 16); — *Et Lucifer oriatur in cordibus vestris* (II Petr. I, 19); — *Lumen ad revelationem gentium...* (Luc. II, 32); — *Et in lumine tuo videbimus lumen* (Ps. XXXV, 10). Ajoutons qu'un double passage de l'office même de ce jour justifie pleinement ce symbolisme : *Stellam vidimus, cujus splendor illuminat mundum* (Ant. ad *Magnif.*, die IV Octav.); — *Lux de luce apparuisti, Christe* (Ant. ad *Magnif.*, die III Octav.) Et ces paroles encore du 2e rép. au IIe Noct. de la Circonc. : *Jacebat in præsepio, et fulgebat in cœlo.*

Deum fatentur munere.

Bossuet invoque ce vers en témoignage contre Richard Simon, pour prouver que les Mages adorèrent véritablement Jésus-Christ comme Dieu [1]. Prudence avait dit avant Sedulius, à l'hymne des Laudes que nous allons tout à l'heure étudier :

Regem Deumque annuntiant
Thesaurus et fragrans odor
Thuris Sabæi.....

C'est la première épiphanie du Seigneur : sa manifestation dans la crèche. Voici la seconde, sur les rives du Jourdain :

Lavacra puri gurgitis
Cœlestis Agnus attigit;
Peccata, quæ non detulit,
Nos abluendo sustulit.

L'Agneau céleste, par son divin attouchement, communique aux eaux leur vertu puissante; il nous lave, en sa personne immaculée, des péchés dont il est innocent.

[1] Lettres au sujet de la version du Nouveau Testament par Richard Simon.

Tous les mots de cette strophe visent le baptême de la nouvelle alliance, à l'occasion de celui de saint Jean, qui n'en était que la figure, et auquel le Sauveur voulut bien se soumettre, pour nous offrir un grand exemple d'humilité, sans doute, mais surtout pour conférer à l'eau cette divine efficacité qui devait en faire à jamais la matière du sacrement de notre régénération spirituelle.

Lavacra est une expression qui désigne le baptême chrétien [1]; les deux mots suivants, *puri gurgitis*, aident encore à déterminer ce sens, en complétant la locution. C'est dans le Jourdain que descend le Sauveur; toutefois, ce ne sont pas les eaux de ce fleuve, assurément, que l'Église appelle ici, avec l'auteur, une onde pure, mais bien celles du baptême, dont le poète veut esquisser l'image allégorique.

Gurgitis semble tout exprès choisi pour représenter le primitif baptême d'immersion, lequel nécessitait des *Lavacrum* d'une dimension considérable, et une telle abondance d'eau, qu'ils ressemblaient souvent à des lacs ou à des rivières. Si bien, dit l'abbé Martigny [2], qu'on les appelait *Natatorium* ou *Piscina* [3].

[1] Cf. Lupi (Antonio-Maria). Dissert. *De sacris baptisteriis*, annotée par son confrère, le P. François Antoine Zaccaria.

C'est évidemment dans la même sens que Juvencus entend ce mot, en l'employant aussi comme Sédulius, à propos du baptême de saint Jean :

Zachariæ soboles desertis vallibus omnes
Ad deponendas maculas clamore vocabat,
Fluminis ut liquidi caperent miranda lavacra,
Queis animæ species abluta sorde niteret —
(Evang. Hist. I, 344.)

Chez Prudence, d'autre part, à l'hymne VI *Ante somnum*, le mot *Lavacrum* indique nettement le sacrement du Baptême :

Cultor Dei, memento,
Te fontis, et lavacri
Rorem subiisse sanctum;
Te, chrismate innotatum.

Le Rituel romain (*de Sacramento Baptismatis*) est plus explicite encore, et ne laisse plus de doute à cet égard, lorsque, dans l'oraison qui suit l'immission du sel dans la bouche du catéchumène, il met ces paroles sur les lèvres du prêtre : *Perduc eum, Domine, quæsumus, ad novæ regenerationis lavacrum.*

[2] *Dict. des Antiquités chrét.* Art. *Baptistères.*

[3] Socrate, *Hist. eccl.* VIII, 17. — « Aussi, ajoute l'abbé Martigny après

Le mot *Gurges* convient d'autant mieux à ces piscines sacrées, qu'elles étaient établies en un lieu plus ou moins profond, où l'on descendait par plusieurs marches, pour figurer le sépulcre du Christ, dont le baptême est le type, selon cette parole de l'Apôtre : *Consepulti enim sumus cum illo per baptismum* (Rom. vi) [1].

Cœlestis Agnus, c'est-à-dire l'Agneau de Dieu, *Agnus Dei*, comme l'appelle Jean-Baptiste : *Emitte Agnum, Domine, dominatorem terræ.* (Is. xvi, 1.) C'est l'Agneau qui, étant descendu dans les eaux symboliques du Jourdain sans y apporter ses propres souillures, puisqu'il était impeccable, nous y lave des nôtres et en sort lui-même chargé du fardeau de nos crimes, qu'il portera, pour les expier, jusqu'au sommet du Calvaire : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.* (Joan. i, 29.)

Quæ non detulit... sustulit est une heureuse antithèse qui rappelle, par opposition et en sens inverse de l'application faite au Sauveur, le miraculeux effet du baptême dans l'âme des néophytes qui, descendus dans la sainte piscine pour y noyer leurs fautes, en remontaient ensuite allégés et affranchis de toute iniquité.

Novum genus potentiæ :
Aquæ rubescunt hydriæ,
Vinumque jussa fundere
Mutavit unda originem.

Cette dernière strophe célèbre la troisième épiphanie du Seigneur. Dans les deux autres manifestations, c'est le Père qui révèle aux hommes son Fils bien-aimé ; maintenant, c'est l'Homme-Dieu lui-même qui se révèle personnellement au monde en opérant le premier de ses miracles aux noces de

avoir cité cet auteur, les évêques avaient-ils soin de choisir, pour bâtir leurs baptistères, des lieux où se trouvaient des sources ou des cours d'eau. Le pape Damase, pour établir celui du Vatican, fit descendre du Janicule de grands cours d'eau, et voulut perpétuer lui-même la mémoire de ce fait par une inscription métrique, qui fut fixée dans la muraille de cet édifice et que Baronius rapporte d'après un très ancien manuscrit sous l'an 384. »

[1] Macri, *Hierolexicon,* Art. *Baptisterium.*

Cana, qui figurent les noces mystérieuses du céleste Époux avec son immortelle Église.

Novum genus potentiæ —

Le changement de l'eau en vin par le divin Sauveur inaugure véritablement un nouveau genre de puissance, et parce que nous ne rencontrons pas un semblable prodige dans tout l'Ancien Testament, et surtout parce qu'il est le signe d'un fait incomparable, dont la réalisation devait être le couronnement de tout le plan divin. Et, en effet, cette eau qui rougit tout à coup dans les urnes :

Aquæ rubescunt hydriæ —

représente, selon la pensée de saint Augustin [1], la loi de l'Ancienne Alliance, qui, en elle-même, avec toutes ses figures et ses prophéties, n'était, sans Jésus, qu'une eau froide et dépouillée de saveur. Mais Jésus vient, et dans sa pieuse incarnation il fait passer en quelque sorte par ses veines divines, lui qui est la Vigne du Père [2], cette eau fade de la loi mosaïque, pour la transformer alors *en ce vin céleste, en ce vin évangélique que l'on garde pour la fin du repas* [3], c'est-à-dire pour le dernier âge, qui doit durer jusqu'à la consommation des siècles.

Vinumque jussa fundere
Mutavit unda originem.

C'est sur l'ordre de Jésus que l'eau, changeant soudain de nature, coule maintenant des urnes en ruisseaux de vin ; car c'est bien lui, le Sauveur, qui est ici le véritable Époux, l'Époux de cette chère Église dont nous voyons le commencement dans les premiers disciples qui croient à sa mission en ce jour, et dans les Mages aussi que l'office de cette solennité, à l'antienne de *Benedictus*, nous fait contempler accourant avec leurs présents aux noces royales : *Hodie cœlesti Sponso juncta est Ecclesia, quoniam in Jordane lavit Christus ejus crimina :*

1 *De Genes. ad Litter.* L. IX, c. 13.
2 *Ego sum vitis vera, et Pater meus agricola est.* (Joan. xv, 1.)
3 Bossuet. Serm. pour le IIe dim. après l'Épiph.

Currunt cum muneribus Magi ad regales nuptias, et ex aqua facto vino lœtantur convivœ. Alleluia.

Cette antienne qui, avec celle des IIes Vêpres, lie si étroitement le souvenir des Mages à celui de Cana, est, nous l'avons déjà dit ailleurs [1], « un poétique faisceau où les trois mystères honorés en ce jour se réunissent, sans se confondre, dans l'ineffable unité de l'alliance du Christ avec l'Église. Ce mariage mystique est symboliquement représenté au Jourdain, dont les eaux figurent celles du baptême, qui doit purifier l'Épouse de ses souillures. Le festin de Cana est l'image de ces noces royales où vient s'asseoir l'humanité régénérée, à la tête de laquelle accourent les Mages. A ce miraculeux banquet, dont l'Eucharistie est la plus parfaite réalisation, l'eau est changée en vin, c'est-à-dire que l'Époux admet l'Épouse à la participation de sa divine nature, et verse dans son âme ce torrent d'indicible joie qu'exprime si bien la vive allégresse des convives. »

Ce morceau, vrai chef-d'œuvre de la langue sacrée de l'Église, où, sous les apparences d'une simplicité naïve, éclatent les plus riches beautés du désordre lyrique, resta sans doute à l'état d'énigme aux yeux de nos Gallicans, lesquels, fidèles d'ailleurs à leurs sots principes, l'éliminèrent sans pitié du nouveau bréviaire de Paris, aussi bien que cette belle hymne de Sedulius, avec laquelle elle se trouve en si parfaite harmonie de pensées et de style.

[1] *Revue des Bibliothèques paroissiales de la Province ecclésiastique d'Avignon.* Année 1858, p. 494, et l'*Univers* 1869, 7 janvier.

IX

HYMNE DE L'ÉPIPHANIE AUX LAUDES

Auteur : *Prudence.*

O sola magnarum urbium
Major Bethlem, cui contigit
Ducem salutis cœlitus
Incorporatum gignere.

Quem stella, quæ solis rotam
Vincit decore ac lumine,
Venisse terris nuntiat
Cum carne terrestri Deum.

Videre postquam illum Magi,
Eoa promunt munera;
Stratique votis afferunt
Thus, myrrham, et aurum regium.

Regem Deumque annuntiant
Thesaurus et fragrans odor
Thuris Sabæi, ac myrrheus
Pulvis sepulchrum prædocet.

Jesu, tibi sit gloria, etc.

CODD. MSS. — Les mêmes auteurs qu'à l'hymne VII : *Audit tyrannus anxius.*

Synopsis. — L'Église célèbre d'abord la gloire de Bethléem, et l'élève au-dessus des plus grandes cités, parce qu'elle a eu l'honneur de donner naissance à Celui qui, du ciel, est venu s'incarner ici-bas pour être le Chef et le Sauveur de son peuple. C'est Lui, dit-elle, qu'une étoile, dont la splendeur surpasse l'éclat du soleil, annonce à la terre, et lui apprend que Dieu, revêtu de notre chair mortelle, habite enfin parmi nous. Elle nous montre ensuite les Mages qui, après avoir reconnu le Sauveur nouveau-né, déposent à ses pieds les trésors qu'ils ont apportés de l'Orient, et, le front humilié dans la poussière, lui offrent en hommage l'encens, la myrrhe et l'or des rois. C'est un Roi, en effet, et un Dieu, s'écrie l'Église en finissant, que proclament cet or et l'odoriférant parfum de l'encens de Saba, et la myrrhe présage son sépulcre.

Critique. — Cette hymne, comme la VI[e] et la VII[e], est empruntée au XII[e] chant du *Cathemerinon* de Prudence, et se compose des vers 77-80, 5-8, 61-64, et 69-72 de ce poème *de Epiphania.* Pas plus que les deux hymnes *Audit tyrannus anxius* et *Salvete flores martyrum*, elle ne se rencontre dans les bréviaires manuscrits, ni même dans les imprimés avant 1550, où, d'après Gavanti, elle fut insérée alors seulement au Bréviaire de Rome. Les chartreux, les cisterciens, les dominicains ne l'ont jamais chantée. Ces derniers ont pour cette Heure des Laudes l'hymne *A Patre unigenitus*, comme les bréviaires de Salisbury et d'York [1]. En d'autres églises, à la place de ces deux hymnes et de la précédente, ou bien conjointement avec la dernière, *A Patre unigenitus*, et la première, *Hostis Herodes impie*, on chantait encore les suivantes à la fête de l'Épiphanie : *Illuminans Altissimus* [2], — *Jesus refulsit*

[1] Le ms. du musée Britannique, *Bibl. Harleiana*, n° 2961 (*Harl.* s. x) l'indique *ad I et II Vesp.* — L'Hymnaire bénédictin de saint Oswald, de la Bibl. du collège *Corporis Christi* à Oxford, n° 391 (*Oswald*, année 1064), l'assigne au contraire *ad Nocturnum.* On la trouve dans les collections de Clicthoue, Cassandre, Tomasi, Mone et Daniel.

[2] Luigi Biraghi, après D. Cellier, range cette hymne parmi les plus authentiques de saint Ambroise. Elle figure dans les mss. de la bibliothèque Ambrosienne des VIII[e], IX[e] et X[e] siècles, où elle est ordinairement intitulée *in Epiphaniis*, à cause évidemment de la triple manifestation honorée en ce jour. On n'a pas cessé de la chanter à Milan. Raoul de Tongres (*De can.*

omnium [1], — *Nuntium vobis fero de supernis* [2], comme on peut le voir dans les manuscrits et les vieux livres.

Commentaire.

O sola magnarum urbium
Major [3] *Bethlem* [4], *cui contigit*
Ducem salutis cœlitus
Incorporatum [5] *gignere.*

O Bethléem ! seule tu es de toutes les grandes cités la plus grande, toi qui as eu le bonheur de donner naissance au Chef Sauveur d'Israël, descendu du ciel pour s'incarner ici-bas !

Prudence ne fait que reproduire, en renchérissant encore sur

Observ. c. XIII) la met aussi au nombre des hymnes de l'antique liturgie gallicane. Il dit à la fête de ce jour, *ad Nocturnos Ambrosianos : Illuminans Altissimus.* — Cf. Luigi Biraghi, *Inni sinceri di sant'Ambrogio.* Milan, 1862. — D. Guéranger, *Année liturgique.* — *Temps de Noël*, p. 162.

1 Cette hymne est généralement attribuée à saint Hilaire de Poitiers; quelques modernes cependant la lui disputent. Nous avons dit au 1er vol. de ces *Études*, p. 93, ce que nous pensions à ce sujet de l'argumentation du docteur Hölscher. L'heure de l'office à laquelle elle était affectée variait selon les églises. Le ms. de saint Oswald, de provenance bénédictine, l'assigne *ad Matutinas*, c'est-à-dire à Laudes ; celui de la bibliothèque Harléienne (*Harl.*), également cité plus haut, la marque *super Nocturnum;* et un autre signalé par Tomasi, mais sans désignation aucune, l'indique pour les Vêpres, *in Epiphania ad Vesperum.*

2 Fulbert de Chartres est réputé l'auteur de cette hymne. Daniel l'a lue dans le ms. de Hambourg, que les uns affirment être contemporain de Fulbert, mais que d'autres, avec Rambach (Anth. I, p. 23), ne font pas remonter au delà du XIIIe siècle. Elle a été reproduite par les collecteurs du XVe et du XVIe siècle. Tomasi n'en fait pas mention. On la chantait communément aux Complies de ce jour. Cependant le Psautier de Paris 1503, *Psalt. Parisiense* de notre *Recensus*, l'indique à Noël *ad Matutinas.* Cf. pour le ms. de Hambourg, Adalb. Daniel, *Thes. Hymnolog.* T. I, Proleg. p. XI.

3 *Major* pour *maxima.* Le comparatif, en ces sortes de phrases, est souvent employé chez Prudence pour le superlatif. C'est un hellénisme dont les classiques aussi ont usé et qui a passé dans la Vulgate : *Qui major est vestrum.* (Matth. XXIII, 11.) Cf. Arevalo *in hunc loc.*

4 Prudence écrit *Bethlem* pour *Bethleem*, ainsi que maintes fois ailleurs, selon l'antique usage des Hébreux, dit Arevalo (ibid.). — Il abrège la première syllabe, comme le fait aussi saint Jérôme dans l'épitaphe de sainte Paule.

5 C'est dans le néo-latin chrétien le synonime de *incarnatum.* Saint Hilaire de Poitiers (*Ad. Arian.*, p. 131), et saint Ambroise (*De Fide*, 5, 6, et *De Virginib.* I. Post med.) avaient dit déjà *incorporatio* pour *incarnatio.*

lui, l'oracle du prophète Michée, relaté par saint Matthieu : *Et tu Bethleem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda : ex te enim exiet dux, qui regat populum meum Israel.* (II, 6.)

Ninive, Babylone, Thèbes aux cent portes, la Rome des Césars furent assurément de grandes et superbes cités, et ne peuvent cependant entrer en parallèle avec Bethléem. La nouvelle Rome elle-même, dont les splendeurs illuminent aujourd'hui tout l'univers chrétien, pas plus que la Jérusalem de Salomon, qui projetait les ombres de son temple jusqu'au pied des murailles de l'antique Éphrata [1], ne saurait lui disputer sa glorieuse primauté. N'est-ce pas, en effet, parce qu'il a plu au Fils de Dieu de naître dans son sein, que toutes les gloires se sont accumulées sur elle avant, pendant, après l'avènement du Sauveur, et l'environneront encore jusqu'à la fin des temps? C'est dans ses murs que fut célébré le mémorable et symbolique mariage de Booz et de Ruth [2], d'où sortit la tige bénie de Jessé, le chef de l'immortelle lignée du Christ; c'est là que David, son illustre aïeul, eut aussi son berceau et reçut l'onction royale de la main de Samuel; c'est là que, à son entrée dans le monde, éclatèrent la joie des anges et l'allégresse des pasteurs; c'est là que, après sa naissance, coula le plus pur sang des martyrs, celui de la blanche troupe des Innocents, qui, les premiers, à l'aurore de leur vie, lui rendirent un solennel témoignage; c'est là, enfin, que, dans tout le cours des âges, depuis les Jérôme, les Paula, les Eustochium, qui s'y choisirent leur séjour et leur tombeau; depuis les croisés qui surent combattre et mourir pour assurer à leurs enfants la route qui mène à la crèche, jusqu'à ces foules innombrables qui chaque année y accourent encore de tous les points du monde en pieux pèlerinages, c'est là que, sous le souffle impétueux de la foi, les générations chrétiennes ne cessèrent jamais de se sentir comme irrésistiblement emportées.

[1] D'accord avec Eusèbe et saint Jérôme, nos topographes modernes placent Bethléem à huit kilomètres seulement de Jérusalem.

[2] Mariage du riche avec le pauvre, qui figurait, disent les docteurs, la future alliance du Fils de Dieu, le riche par excellence, avec notre pauvre nature humaine.

Les Pères et les Docteurs ne tarissent pas en éloges, quand il s'agit de Bethléem, et leur piété s'exhale alors en transports admirables. S. Grégoire de Nazianze[1] la salue la Métropole de l'univers, *totius terrœ Metropolis;* et, dans son inimitable langage, le dévot S. Bernard s'écrie : *O Bethleem parva, sed jam magnificata a Domino, magnificavit te qui factus est in te parvus ex magno. Quœ tibi civitas non invideat pretiosum illud stabulum, et illius prœsepii gloriam? In universa si quidem terra jam celebre est nomen tuum, et beatam te dicent omnes generationes, ubique gloriosa dicuntur de te, civitas Dei, ubique psallitur quia homo natus est in ea, et ipse fundavit eam Altissimus*[2]. O Bethléem, tu es vraiment la plus grande, la plus glorieuse de toutes les cités,

O sola magnarum urbium
Major Bethlem!

Après ce cri d'admiration, au souvenir toujours vivant de l'heureuse Bethléem, l'Église contemple un instant l'étoile miraculeuse, dont la splendeur incomparable annonce à la terre qu'un Dieu vient d'y apparaître sous l'humble voile de notre chair fragile :

Quem stella, quœ solis rotam
Vincit decore ac lumine,
Venisse terris nuntiat
Cum carne terrestri Deum.

On lit dans Prudence *hœc stella* au lieu de *quem stella.* Ce changement était imposé par la nécessité de lier ici cette deuxième strophe à la première, qui est la treizième du poète.

Ce n'est pas par sa grandeur que cette étoile l'emportait sur le disque du soleil, mais parce qu'elle brillait d'un plus pur éclat, et parce qu'elle était tout à la fois le signe révélateur et le symbole de l'astre par excellence, du soleil de la justice éternelle. Baronius[3], s'appuyant sur la lettre de S. Ignace aux Éphésiens, pense que Prudence fait moins ici de la poésie

[1] *Orat.* XV.
[2] *Serm.* I. *In Vigil. Nativ.*
[3] T. I, *Annal.* p. 68.

que de l'histoire. « Une étoile, dont le feu surpassait celui de toutes les autres, resplendit dans le ciel, dit le saint évêque d'Antioche : tous les autres astres, de concert avec le soleil et la lune, lui faisaient cortège, et elle répandait sa lumière sur toutes choses[1]. » Cette étoile était la figure du Sauveur lui-même, appelée dans l'Apocalypse *stella splendida et matutina*[2], qui, se levant alors sur le monde, faisait rayonner dans le cœur des Mages la lumière intérieure de sa grâce pour les attirer à lui. *Qui per stellam foris admonuit, ipse in occulto cordis intus edocuit,* dit S. Bernard[3].

Videre postquam illum Magi,
Eoa promunt munera;
Stratique votis offerunt
Thus, myrrham, et aurum regium.

Prudence avait écrit, au premier vers de cette strophe :

Videre quod postquam Magi —

Quod se rapportait alors à *caput sacratum*[4], la tête sacrée de Jésus, sur laquelle l'étoile s'était reposée. Dans le nouvel arrangement, ce relatif est remplacé par *illum,* qui affecte *Deum* du vers précédent.

Eoa, id est orientalia munera. — *Votis offerunt,* ils offrent en hommage, comme présents voués au Sauveur. — *Aurum regium,* l'or qui est le tribut payé aux rois[5].

[1] « Ἀστὴρ ἐν οὐρανῷ ἔλαμψεν ὑπὲρ πάντας τοὺς πρὸ αὐτοῦ ἀστέρας. — Τὰ δὲ λοιπὰ πάντα ἄστρα ἅμα ἡλίῳ καὶ σελήνῃ χόρος ἐγένετο τῷ ἀστέρι, αὐτὸς δὲ ἦν ὑπερβάλλων τὸ φῶς αὐτοῦ ὑπὲρ πάντα. » Cf. Ad. Daniel, *Thes. Hymnolog.* I, p. 128. — L'authenticité de cette lettre, qui a été contestée, est affirmée aujourd'hui par les meilleurs critiques. — Cf. *Dict. encyclop. de la théologie catholique.* Art. *Saint Ignace d'Antioche.*

[2] XXII, 16.

[3] Serm. I. *De Epiph.*

[4] *Sed verticem pueri supra*
Signum pependit imminens,
Pronaque summissum face
Caput sacratum prodidit.
Videre quod postquam Magi,
Eoa promunt..... etc.
(*De Epiph.* vv. 57-62.)

[5] *Quod regi solvitur in tributum, nam aurum propter sui nobilitatem munus est regale.* — Ludolphus, *Vita Jesu Christi,* in hunc loc.

Quel plus attendrissant, et aussi quel plus magnifique spectacle que celui de ces rois humblement prosternés dans une étable, devant une crèche, pour y adorer, couché sur un peu de paille, l'Enfant-Dieu ! *Et procidentes adoraverunt eum : et apertis thesauris suis, obtulerunt ei munera, aurum, thus et myrrham.* (Matth. II, 11.) — *Reges Tharsis et insulæ munera offerent : reges Arabum et Saba dona adducent ; et adorabunt eum omnes reges terræ.* (Ps. LXXI, 10, 11.) — Les Rois, dit S. Augustin, voient un enfant, et c'est un Dieu qu'ils adorent. — *Vident Reges humanitatem, divinitatem tamen adorant*[1]. Et nous qui, dans son auguste Sacrement, ne voyons ni la divinité ni l'humanité du Sauveur, inspirons-nous de la foi des Mages, pour le reconnaître et l'adorer avec le même amour, mais avec plus de mérite encore, sous les voiles eucharistiques, où il se plaît à dérober sa présence à nos yeux mortels.

L'Église, en terminant, nous explique le mystère du triple présent offert à Jésus-Christ par les Rois :

Regem Deumque annuntiant
Thesaurus et fragrans odor
Thuris Sabæi, ac myrrheus
Pulvis sepulchrum prædocet.

Thesaurus, c'est-à-dire l'or, dont le Roi-Prophète avait dit : *Et dabitur ei de auro Arabiæ.* (Ps. LXXI.) — *Thuris Sabæi*, l'encens de Saba[2], selon l'oracle aussi du psalmiste : *Reges Arabum et Saba dona adducent.* (Ibid.) — *Myrrheus pulvis*, la myrrhe, qui dégoutte en larmes ou en grains de l'arbre qui la produit[3], et qui était employée surtout pour l'embaumement des corps. — *Prædocet* annonce, présage. C'est un mot nouveau acquis au néologisme chrétien. — *Thus Deo*, dit S. Léon, *myrrham homini, aurum offerunt Regi, scienter divinam, humanamque naturam in unitate venerantes, quod cordibus credunt, muneribus protestantur*[4]. Aussi le sentiment commun

[1] Serm. I. *De Epiph.*

[2] Les topographes ne s'accordent pas sur la région de Saba ; les uns la placent en Arabie, les autres en Éthiopie.

[3] On croit communément que cet arbre est l'*Amyris* ou le *Balsamodendron myrrha.*

[4] Serm. I. *De Epiph.*

des Pères et des Docteurs est-il que les Mages n'offrirent pas séparément au Sauveur l'or, l'encens et la myrrhe, mais que chacun d'eux lui offrit à la fois ce triple présent, comme semble l'exiger le mystère de ce jour.

FIN

8957. — Tours, impr. Mame.



